

la



BIBLIOTH. MUNICIPALE,
1210 SHERBROOKE EST,
MONTREAL P133, P.O.

Terre

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE

DE CHEZ NOUS
FRANCAIS D'AMERIQUE

Port payé à Québec

Vol. XL — No 37 — Montréal, 4 décembre 1968

Agence de vente
des oeufs

Accord de principe du fédéral

- page 7



Marché du lait nature

Les producteurs ont déjà prouvé leur préférence pour l'option syndicale

- page 5



A la conférence fédérale provinciale

"Nous nageons encore en pleine noirceur"

(Lionel Sorel)

- page 2



"Nous nageons encore en pleine noirceur"

Dans son discours prononcé à la réunion des ministres de l'Agriculture des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économique, tenue à Paris jeudi dernier, l'Hon. H. A. Olson déclarait que "nous devrions essayer de nous entendre sur les limites aux subventions à accorder à l'agriculture et aux exportations".

Le ministre fédéral canadien de l'Agriculture ajoutait qu'une agriculture saine et stable ne peut à son avis s'implanter aussi longtemps que la production et le commerce seront aussi vulnérables et susceptibles d'être profondément bouleversés par les décisions unilatérales d'un pays ou l'autre, en matière de commerce intérieur ou international.

Cette attitude démontre une fois de plus qu'il n'existe pas encore de véritable politique agricole en cette matière. M. Olson se dit bien conscient du problème mais il demeure que les cultivateurs canadiens nagent encore en pleine noirceur et hélas, le jour où des mesures énergiques seront prises pour protéger ces derniers ne semble pas encore poindre à l'horizon.

Il ne faut donc pas trop se surprendre si ce même climat d'incertitude a prévalu tout au cours de la conférence fédérale-provinciale de deux jours sur les pré-

visions agricoles qui s'est tenue à Ottawa les 25 et 26 novembre. A l'instar de bien d'autres délégués, le Président général de l'UCC, M. Lionel Sorel n'a pas caché sa déception et son inquiétude à son retour de la Capitale fédérale où il a participé à cette conférence annuelle d'automne.

"Soyez compétitifs..."

"Soyez compétitifs, demandez-vous aux cultivateurs. Mais que voulez-vous bien qu'on y fasse, nous qui sommes perpétuellement à la merci des importations? Sous le fallacieux prétexte qu'il ne doit pas exister de barrières tarifaires, le gouvernement n'a pas le droit de permettre qu'on vienne démolir toutes les structures de prix que les cultivateurs tentent, tant bien que mal, de se donner" a commenté par ailleurs M. Sorel au cours d'une entrevue accordée au représentant de la TCN. Le Président général de l'UCC a

précisé qu'il n'était pas pour autant contre les importations de denrées alimentaires, pourvu que celles-ci soient ordonnées. Mais libre échange, comme c'est ce qui semble se dégager de l'esprit de la conférence d'Ottawa, il y a tout de même une marge.

"J'insiste pour dire qu'il est tout à fait impensable pour nous d'être partenaires aux différentes ententes du Kennedy-Round, du GATT, etc., si on nous laisse à nos propres moyens". Et, d'ajouter M. Sorel, "non seulement il nous faut alors entrer en compétition avec les cultivateurs mais aussi, et surtout, avec les gouvernements eux-mêmes qui n'hésitent pas à accorder des subventions importantes à plusieurs secteurs de production alors qu'il n'existe aucune aide correspondante chez nous".

Invité à préciser sa pensée, M. Sorel a mentionné à titre d'exemple le cas des agriculteurs américains qui reçoivent des aides indirectes de l'Etat pour les

engrais chimiques, profitent d'une banque des sols et bien d'autres mesures de nature à leur permettre de produire à meilleur marché. Il faudrait évidemment profiter des mêmes conditions de subventions directes et indirectes prévalant dans plusieurs pays, pour être compétitifs.

Il n'est évidemment pas question de vouloir en arriver à une politique qui se traduirait par des prix excessifs pour les consommateurs canadiens. Ceux-ci ont droit à des prix raisonnables et doivent être protégés en conséquence. A noter que lorsque les prix sont trop bas, c'est rarement le consommateur qui en profite, mais l'intermédiaire. Lorsqu'ils sont trop élevés, il en résulte une baisse à la consommation et le producteur n'y est pas regagnant. Ces prix normaux c'est-à-dire à la fois raisonnables pour le consommateur et le producteur, peuvent et doivent être équilibrés par des importations, ordonnées cependant.

Pour en revenir à la conférence proprement dite, M. Sorel s'est étonné par ailleurs qu'il n'ait pas eu plus de temps consacré aux délibérations. "Nous pourrions tous étudier privément au préalable le volumineux dossier que comporte toujours une telle conférence - c'est un vrai madrier, pour reprendre une expression populaire - de sorte qu'il n'y aurait pas de perte de temps inutiles à la lecture commune de ces documents, ce qui permettrait de consacrer plusieurs heures supplémentaires à des discussions plus profitables", a également souligné le porte-parole de l'UCC.

Si l'on en juge par les commentaires d'un autre participant qui a eu la nette impression que cette longue période de lecture n'était en définitive qu'une façon détournée pour étirer le temps et réduire à leur strict minimum les interventions de la salle, il y aurait peut-être lieu de s'interroger sur des propos pessimistes mais combien réalistes que prononçait récemment M. Sorel: "Je me demande s'il y a vraiment de la place pour une agriculture viable au Canada".

P.C.

PLUIE ARTIFICIELLE

Les plaintes et les pressions répétées de l'UCC, plus particulièrement de la part de ses membres des régions du Saguenay-Lac Saint-Jean, Côte-Nord et du Nord-Ouest québécois au sujet de l'ensemencement des nuages n'auront pas été vaines puisque la Commission Legendre sur l'étude des problèmes juridiques de l'eau vient de voir élargir son mandat l'autorisant à "examiner le problème des eaux atmosphériques ainsi que les tentatives de modification du temps et du climat".

Suivant un arrêté ministériel en date du 3 juillet 1968, la commission d'étude avait reçu le mandat d'étudier plus spécifiquement le régime des eaux de surface. Le nouvel arrêté tient compte du fait que toute intervention en vue de modifier le temps ou le climat produit une conséquence directe sur le régime des eaux de surface et remarque aussi l'importance économique d'opérations efficaces de modification du temps ou du climat.

la Terre

Propriété de l'UCC-Fondé en 1929

515, avenue Viger, Montréal 132

Tél. 288-6141

Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique

DIRECTEUR:

Henri-Paul PROULX

RÉDACTEUR EN CHEF:

Pierre COURTEAU

SEC. DE RÉDACTION:

Alain MOURLEVAT

GÉRANT DE LA PUBLICITÉ:

J.-V. HENRY

Représentants à Toronto:

W.H. Austin & Co.,

44, rue Victoria, Toronto 1,

Ontario — Tél.: 363-5357

Composition/Montage

LITHOGRAPHIE RIVE SUD



Imprimé par
Les Presses
Lithographiques
1965 Inc.

Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement:
1 an, \$1 — 3 ans, \$2 — 5 ans, \$3

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Plus que jamais, le

NOUVEAU PICK-UP DATSUN

vous donne plus pour votre argent

le plus vendu

Quand vous faites connaissance de ce Datsun, vous comprenez pourquoi des milliers de familles chaque année achètent le pick-up Datsun.

Le Datsun se vend plus que l'ensemble des autres camions importés en Amérique du Nord parce qu'il vous donne plus pour votre argent. C'est un pick-up de format commode que vous payez deux fois moins cher que d'autres camions, et qui coûte deux fois moins cher à utiliser. C'est une économie imbattable.

Pour les voyages de vacances ou de fin de semaine, ajoutez-lui une roulotte à 4 couchettes ou un toit de camping. Les roulettes s'adaptent bien à l'arrière sur sa plate-forme d'acier de 6 pieds de long. Et la suspension renforcée de Datsun, son bâti robuste et sa construction solide vous permettent d'aller où d'autres camions n'oseraient s'aventurer!

il traîne une tonne

Le Datsun démontre que la robustesse ne se mesure pas à la taille.

Il peut remorquer une tonne sans broncher.

Le dynamique moteur économique à soupapes en tête donne 30 à 35 milles au gallon et peut vous faire filer à 70 milles à l'heure en gardant de l'énergie en réserve pour les côtes. Après tout, c'est le moteur qui a mérité à Datsun le championnat du Rallye canadien — il peut en prendre sans être au bout de ses forces.

Et sa durée? Renversante! Un citoyen de Californie a fait 175.000 milles dans son pick-up Datsun sans jamais de réparation importante. Le vôtre pourra faire de même.

le confort d'une auto

L'espace ne vous fait pas défaut dans la cabine. Vous pouvez être trois, même des "six-pieds", et trouver tout l'espace voulu. Une réchauffeuse-dégivreuse à action instantanée, dotée d'un éventail à trois vitesses, réchauffe l'intérieur et dégivre les fenêtres, peu importe le froid. Que dire de la boîte à 4 vitesses synchronisées et à tige de changement de vitesses, du panneau rembourré, des pare-soleil, des essuie-glaces à 2 vitesses, des lave-glaces, de l'intérieur résistant en similicuir de vinyle, des quatre phares et de la gamme complète d'instruments? A titre facultatif: radio, clignotants à 4 directions, appui-tête. De l'intérieur, qui donc se penserait au volant du plus robuste petit camion qui soit?

On compte plus de 150 concessionnaires Datsun au Canada, plus de 700 en Amérique du Nord — inutile d'aller loin pour pièces et entretien. Faites l'essai au volant d'un nouveau pick-up 1300 Datsun chez votre plus proche concessionnaire Datsun. Jamais vous n'aurez connu pareille aubaine comme camion! Nous pouvons vous en assurer!

On compte plus de 150 concessionnaires Datsun au Canada, plus de 700 en Amérique du Nord — inutile d'aller loin pour pièces et entretien. Faites l'essai au volant d'un nouveau pick-up 1300 Datsun chez votre plus proche concessionnaire Datsun. Jamais vous n'aurez connu pareille aubaine comme camion! Nous pouvons vous en assurer!

À compter de **\$2135**
prix de détail suggéré au port d'entrée

Stocks complets de pièces aux entrepôts d'usine à Vancouver, Toronto, Montréal.



une bonne idée — encore améliorée

DATSUN

Il existe un Datsun pour vous: sedan 2-portes 1600, sedan de luxe et station-wagon 4-portes, sedan de luxe 2 et 4 portes 1000, sport 1600 et 2000 pick-up et patrouille à 4 roues motrices.

Plus de 700 concessionnaires Datsun en Amérique du Nord. NISSAN AUTOMOBILE CO. (CANADA) LTD. Bureaux régionaux d'usine: DIVISION OUEST Nissan Bldg., 873 Beatty St., Vancouver 3, B.C. DIVISION DE L'ONTARIO: 22 Vanley Cres., Toronto, Ont. DIVISION DU QUEBEC: 8716, boul. Pascal-Gagnon, Montréal 39, Québec. DIVISION DES MARITIMES: 2745 Dutch Village Rd., Halifax, N.S.

Une conférence à ciel couvert

Incertitudes ici, incertitudes là, hésitations, doutes et tergiversations à peu près partout: voilà l'atmosphère qui a dominé la conférence fédérale-provinciale sur l'agriculture tenue la semaine dernière à Ottawa. Jamais peut-être depuis ses débuts, il y a plus de vingt-cinq ans, cette réunion annuelle ne s'est déroulée sous un ciel aussi couvert!

Rapports volumineux, admettons, mais remplis d'inconnus sur lesquels les plus curieux des assistants ont tenté -- presque toujours vainement -- d'obtenir des précisions. Nos experts les meilleurs ne savent trop quelle orientation donner à l'agriculture de 1969 ou quelle tournure elle prendra d'elle-même.

Et comment le sauraient-ils? En agriculture, vous le savez, il y a la production et les marchés. Les deux se tiennent comme par la main. Pour orienter la production d'une façon logique, il faut avoir une idée assez juste des marchés intérieurs -- et extérieurs en bien des cas. A cet égard, nos économistes continuent de se gratter virtuellement la tête, surtout en ce qui regarde les débouchés extérieurs: il y a risque, semble-t-il, que ces derniers changent peu, même qu'ils se rétrécissent en 1969. Bien plus, personne ne sait trop dans quelle mesure nous approvisionnerons notre propre marché durant l'année qui débutera sous peu.

À l'étranger

Ces incertitudes se justifient jusqu'à un certain point par une foule d'impondérables, surtout à l'étranger.

Aux États-Unis, un président tout neuf prendra sous peu les rênes de l'administration. L'attitude protectionniste, à ce qu'on dit, de M. Nixon et de certains de ses collaborateurs les plus immédiats pourrait bien se traduire par des restrictions plus rigoureuses à l'égard des importations, y compris celles des produits agricoles. Même attitude d'ailleurs de la part de certains membres du Congrès -- à la Chambre et au Sénat -- en ce qui a trait aux viandes et aux produits laitiers, comme le fromage, par exemple.

Un autre importateur valable, le Royaume-Uni, est aux prises avec des difficultés financières qui se prolongent. Une monnaie dépréciée implique automatiquement une détérioration à l'égard des prix de nos produits. En outre, le même pays vient de prendre une série de mesures qui sont autant d'entraves à 40% de ses importations habituelles.

Le mot d'ordre du gouvernement britannique en agriculture: maximum de production domestique et minimum d'importations. Ce sont les propres termes employés par des observateurs-diplomates britanniques qui assistaient à la conférence d'Ottawa.

Et chez nous

Nous avons cette année des approvisionnements considérables de grains de provende, y compris le blé de qualité inférieure, dont l'écoulement à l'étranger se fait au ralenti. L'usage le plus profitable que nous puissions en faire, pour une bonne part, serait de les transformer en produits animaux: lait, oeufs, volaille, porc et boeuf. Mais il y a danger d'aller trop loin dans ce sens, à l'exception des produits laitiers peut-être à cause des régies qui s'exercent sur la production. Le danger, ce sont les surplus et la mévente qui s'ensuit.

Ici entre en jeu un autre facteur que d'aucuns estiment plus grave encore: les États-Unis disposent eux aussi de grains d'alimentation en abondance. Et ils ont sur nous un avantage, entre autres l'espèce de grain idéale pour la valorisation des aliments ou la plus économique d'emploi: le maïs. Il se vend actuellement et continuera probablement de se vendre à des prix inférieurs aux nôtres. D'où une vive concurrence à prévoir en production des oeufs et des viandes, surtout le porc et la volaille.

Vers l'expansion

Chez nos voisins, la production porcine -- et bovine bien qu'à un degré moindre -- est en expansion et continuera de l'être en 1969, selon toute apparence. Leurs délégués à la conférence ne s'en sont pas cachés, les É.-U. s'acheminent vers une augmentation marquée de leurs troupeaux de poudeuses ainsi que de leurs élevages de pores, de poulets et de dindons. Ils ont pour leur dire: nous avons des grains bon marché; c'est le temps d'en profiter. Une concurrence s'annonce donc de ce côté, accompagnée de hausses des exportations vers le Canada, ce qui se traduira vraisemblablement par une baisse de prix de ces produits sur notre marché. Et cela même si nous nous efforçons d'être raisonnables dans l'expansion de nos propres élevages.

Du côté oeufs, on redoute une pénurie temporaire d'oeufs au début de l'année qui pourrait

bien être suivie d'une répétition de ce qui s'est produit il n'y a pas si longtemps: une expansion trop rapide de notre production accompagnée d'une dégringolade des prix durant la deuxième moitié de 1969 et en 1970. Une extrême prudence s'impose dans ce domaine, encore plus que dans d'autres sphères de l'activité agricole.

Fruits et légumes

Nous disposons d'une abondance d'oignons et de carottes qui se vendent à des prix inférieurs à ceux de l'an dernier; les exportations d'oignons en Grande-Bretagne s'annoncent peu intéressantes. Volume moindre de pommes de terre que l'an dernier sur le continent nord-américain, mais plus élevé chez nous. Possibilités d'exportations d'une certaine quantité de pommes de terre de table vers les É.-U. Mais possibilité aussi d'une abondante récolte de pommes de terre hâtives outre-frontière le printemps prochain.

Tout compte fait, ce sont les fruits qui semblent nous offrir le marché le plus avantageux. En ce qui nous touche de plus près, la récolte de pommes serait particulièrement prometteuse quant aux débouchés et aux prix. Nous pourrions probablement en écouler de fortes quantités à l'état frais d'abord chez nous et ailleurs ensuite. Une production un peu réduite aux États-Unis nous ouvre partiellement ce marché idéal en l'occurrence, étant donné l'état peu invitant du marché britannique, en dépit de ses besoins en pommes de qualité.

Le revenu net

Nos besoins domestiques en tabac jaune augmenteront peu en 1969, si toutefois ils augmentent. Les plantations s'en trouveront donc limitées d'autant à moins que les exportations en absorbent un volume supérieur à la normale.

Tous les articles nécessaires à la production agricole s'annoncent plus coûteux en 1969 qu'en 1968, y compris les semences des principales plantes fourragères. Il s'ensuivra une réduction probable du total des bénéfices nets de l'agriculture canadienne l'an prochain. Comme le signalait récemment le reporter d'un quotidien de langue anglaise, les profits tirés de l'agriculture semblent à la hausse pour tout le monde, sauf pour le cultivateur.

D.E. GRANDPRÉ

A la conférence d'Ottawa

Aucune allusion aux produits synthétiques

Le texte de ce document ne renferme aucune allusion aux répercussions que pourraient avoir sur l'industrie laitière la fabrication et la vente des produits synthétiques ou succédanés du lait.

Voilà le bref commentaire qu'a fait un délégué du rapport sur le lait et les produits laitiers présenté à la conférence agricole fédérale-provinciale tenue la semaine dernière à Ottawa.

Faut-il en déduire que, dans l'opinion des fonctionnaires fédéraux, ces produits synthétiques ne constituent pas une menace immédiate à l'industrie laitière telle qu'on la connaît aujourd'hui? Ou bien que le gouvernement fédéral laisse aux provinces le soin de légiférer sur ce problème, advenant qu'elles le jugent nécessaire. On se rappellera à ce sujet le jugement de la Cour suprême du Canada dans le cas de la margarine; la question relevait des provinces.

Quoi qu'il en soit, les deux hypothèses sont admissibles, la

deuxième encore plus que la première peut-être.

Des législations

La remarque citée au début a porté le président de l'assemblée à demander aux délégués de l'Ontario et du Québec si leurs provinces respectives envisageaient la possibilité de présenter une législation sur ce problème dans un avenir plus ou moins rapproché? Voici en substance les réponses données de part et d'autre.

A déclaré un représentant de l'Ontario: il existe déjà dans les statuts de la province une législation visant les succédanés du lait nature composés de produits entièrement artificiels ou ne renfermant aucun ingrédient laitier (naturel). Cette loi pourrait au besoin régler la production et la vente des produits entièrement synthétiques, en collaboration avec le Bureau fédéral des aliments et drogues au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. En vertu de la législation ontarienne, il est interdit d'utiliser le mot "lait" pour désigner les produits synthétiques

qui pourraient être offerts au consommateur.

Dans le Québec

Le représentant du Québec qui a pris la parole à ce sujet a répondu qu'une législation en cette matière est toujours possible. Toutefois, en tant que fonctionnaire, il a déclaré qu'il ne pouvait se prononcer d'une façon précise sur le sujet, la question relevant du législateur, en l'occurrence du gouvernement lui-même ou de l'Assemblée nationale.

Le même délégué a ajouté qu'il serait souhaitable d'avoir en ce domaine une législation plutôt uniforme dans l'ensemble du pays, afin de prévenir toute confusion dans l'interprétation et l'administration de la loi d'une province à l'autre.

Un représentant du Bureau fédéral des aliments et drogues a formulé en bref les commentaires suivants: Nous avons eu l'occasion de nous rendre compte jusqu'à présent que les produits synthétiques -- essayés chez nous ou fabriqués ailleurs -- sont nettement inférieurs, en valeur nutritive, au produit naturel.

Parmi les délégués

Contrairement à ce qui se passe aux États-Unis, il semble certain qu'il ne se vend pas au Canada ce qu'on appelle le "filled milk". Entendez par là du lait dont la matière grasse naturelle a été remplacée par des huiles végétales, dont l'huile de coco entre autres.

Précisons en terminant que la délégation du Québec à Ottawa était dirigée par le ministre provincial de l'Agriculture, M. Clément Vincent. Mais celui-ci n'a pris part qu'aux délibérations interministérielles qui ont eu lieu à huis clos entre le ministre fédéral, M. H.A. Olson, et les ministres provinciaux au cours de la journée de lundi (25 novembre). Les deux principaux représentants du Québec à participer aux assises de la conférence proprement dites étaient MM. Ernest Mercier, conseiller technique en agriculture auprès du Conseil exécutif de la province, et Benoît Lavigne, sous-ministre adjoint de l'Agriculture. Ils étaient accompagnés de quelques autres hauts fonctionnaires.

Comme d'habitude, la conférence de cette année groupait, outre les délégués des gouvernements d'Ottawa et des provinces, des représentants des associations agricoles ou commerciales de différentes ambassades de pays étrangers à Ottawa. Pour la première fois on y comptait cette fois des délégués des principales universités du pays.

Au cours de la deuxième journée (26 novembre) trois ministres provinciaux ont pris part aux séances de la conférence plénière: ceux du Manitoba, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique. Nous ne disposons pas de l'espace voulu pour rapporter les discussions touchant des sujets aussi importants que les céréales et le bovins, ce qui ne veut pas dire qu'il n'en a pas été question, loin de là.

Le point qui a retenu l'attention de tout le monde; plus que jamais auparavant nous subissons, en agriculture comme ailleurs, l'influence des États-Unis. Notre économie est très intimement liée à la leur qui est actuellement plus ou moins en perte de vitesse.

Jusqu'ou peut aller l'exode rural?

Des problèmes abordés par les experts de la Commission royale d'enquête sur l'agriculture au Québec celui de l'exode rural est probablement l'un des plus aigus, de par sa dimension humaine. On peut cependant prévoir que ces difficultés iront s'atténuant à mesure que notre agriculture évoluera vers la situation qu'elle doit occuper dans un pays moderne normalement équilibré.

Nous avons cherché à savoir dans certains pays quelle serait la population active agricole suffisante pour assurer la production actuelle dans des conditions techniques les plus modernes. Les résultats obtenus seraient encore plus faibles si, au lieu de s'en tenir aux techniques applicables dans la structure actuelle de production, on cherchait à savoir quelle population active suffirait à assurer la production actuelle dans les structures les plus efficaces sur le plan écono-

mique. La conclusion de ceci est que l'agriculture constitue encore une réserve de main d'oeuvre importante pour les autres secteurs de l'économie.

Faut-il cependant faire grief aux agriculteurs de demeurer trop nombreux pour le travail qu'ils ont à faire? En fait, le secteur industriel est limité dans ses postes d'absorption de cette main-d'oeuvre. C'est le rythme selon lequel des emplois non agricoles sont créés qui commande pour une bonne part l'exo-

de rural. Par ailleurs, la société québécoise n'a pas préparé les agriculteurs à exercer efficacement un métier différent, ce qui explique l'hésitation de certains d'entre eux à s'en aller pour n'occuper qu'un emploi de manoeuvre non qualifié.

Mieux préparés

Mais dans l'avenir, les agriculteurs qui abandonneront la terre seront mieux préparés que leur père à leur nouvelle existence; plus instruits, du fait du développement général de l'instruction, ils réussiront mieux dans leur nouvel emploi; plus ouverts aux idées du monde moderne, ils s'adapteront plus facilement à la vie urbaine. En revanche, dans certaines régions, à cause du mouvement d'exode trop intense, les générations de remplacement ne seront plus suffisamment nombreuses pour y maintenir la vie. Une aide financière au maintien sur place pourrait être judicieuse.

Toutefois, cette évolution ne peut être sans terme; à mesure que le nombre des agriculteurs diminue, une réduction ultérieure porte sur un nombre d'individus qui est de plus en plus faible en valeur absolue. Par exemple, si au cours des vingt dernières années, 15 travailleurs sur 100 ont été transférés de l'agriculture aux autres secteurs économiques par la réduction de 38 à 12 pour cent de la part des activités primaires dans le total, il faut bien comprendre qu'au cours des vingt prochaines années, malgré l'accentuation que nous avons notée dans le rythme du progrès technique, le transfert ne pourra plus porter sur de tels chiffres car alors il ne restera plus que 6 personnes sur 100 dans le secteur agricole. Le nombre des agriculteurs ne peut devenir négatif; il ne peut même pas s'annuler. Le phénomène ne peut, à partir d'un certain stade, que perdre toute importance sociale. En effet, non seulement il est impossible de concevoir, quel que soit le progrès technique, que l'agriculture emploie un nombre négatif de travailleurs. Il paraît même impossible de prévoir que la population agricole s'abaisse beaucoup en dessous de 5 pour cent du total, ceci dans un pays normalement équilibré avec un haut degré d'auto-provisionnement. Ce qui est important, c'est que même

Est-ce que la politique agricole parviendra à vaincre les difficultés présentes? Répondre à cette question serait une gageure. Les prophéties sont de mauvaises conseillères. Ce n'est ni en un an ni au terme de la période que nous avons projetée, que se préciserait l'avenir de l'agriculture du Québec.

Il y a un acte de foi à poser: croire dans la richesse présente de l'agriculture en dépit d'une situation compromise.

Il y a un acte d'espoir: l'effort conjugué des hommes de la terre et de ceux qui établissent des théories, apparemment souvent compliquées, doit aboutir, à la longue, à des résultats tangibles.

Il y a aussi un acte de charité: la révolution qui s'opère et s'intensifiera au cours des années dans le secteur agricole, désespérera certains, causera des difficultés à d'autres. L'Etat et l'initiative privée ne pourront pas se désintéresser de ceux qui subissent les conséquences malheureuses de reconversions nécessaires.

Il reste l'acte de contrition. Nous ne pouvons pas croire qu'il doive un jour être prononcé pour avoir choisi une option plutôt qu'une autre.

si le nombre de travailleurs peut être réduit au-dessous de ce chiffre, le transfert ne portera que sur un nombre très réduit d'individus, et par suite entraînera plus les dramatiques phénomènes sociaux du siècle présent. Si en effet on parvient encore à réduire dans les mêmes proportions le nombre d'agriculteurs, la migration résultante ne portera plus que sur 4 unités sur 100, tandis que la même réduction entraînait en 1946 le départ de 15 personnes sur 100.

Cet énoncé est à la base de la notion de période transitoire. La période transitoire est celle au cours de laquelle le bouleversement du mode de vie affecte une part notable de la population active d'une nation. Elle cesse inévitablement lorsque les transferts ne portent plus sur un nombre d'individus socialement appréciable.



LETTRES de mon curé

L'homélie de tes funérailles

A cette époque de l'année où tout se recueille dans la nature, avant la longue nuit de l'hiver, - où la terre meurt, les paysans qui l'ont aimée comme une épouse, songent à s'endormir dans son sein. - Et, en même temps que la Providence étend sur la terre son grand linceul blanc, il nous faut boucler les cercueils de nos parents et amis.

Mes 42 ans de sacerdoce m'ont appris qu'en cela, les ruraux font mieux les choses que les citadins. Les vétérans de votre paroisse, qui sont partis, cet automne, ont été pour moi, un témoignage de plus.

Car, il faut l'admettre, mes Frères; Si la terre apprend à vivre à ceux qui l'aiment, elle leur apprend aussi à mourir. Pendant plus de 60 ans, elle a répété et prouvé à notre frère Alphonse que la mort n'est pas une perte, mais un gain; puisqu'à tous les printemps, elle ressuscitait, plus vivante et plus féconde. - Qu'elle soit donc chaude et légère pour lui.

Mais ce fondement n'est pas suffisant pour le chrétien qu'il était... et que nous sommes: - Il faut asseoir notre espérance sur quelque chose de plus solide; sur le roc; et le roc c'est le Christ.

Jésus-Christ fait homme, Fils aîné de notre Père des cieux, par sa vie et sa mort, a obtenu de son Père qu'Il ait les mêmes sentiments envers tous ses enfants fidèles, - mêmes sentiments qu'Il a eus envers son Fils, Jésus. Sentiments de paternelle bonté qui se sont manifestés à Lui - et qui se manifesteront à nous, particulièrement au dernier tournant de notre vie: - C'est la pensée que je veux vous livrer;

Jésus de Nazareth s'était fait des amis; il avait des disciples, des apôtres. - S'inquiétant d'eux à la fin de ses jours, il fit à son Père cette prière: "Père saint, ceux que tu m'as donnés, je les ai gardés dans ton amour; qu'ils soient UN, comme Toi, mon Père et moi sommes UN; - et je veux que là où je serai, eux aussi y soient."

Nous aussi, mes frères, il nous arrive de nous inquiéter: - moi de mes paroissiens et de tous ceux à qui j'ai donné la main, sur la route; - vous, de votre conjoint et de vos enfants, devant qui s'ouvrent, aujourd'hui, tant de chemin trompeurs; aux oreilles desquels on fait claquer tant de sirènes trompeuses. - Faisons la prière de notre Frère aîné; nous serons exaucés.

Nous aussi, nous passerons par l'agonie, soit dans notre corps, soit dans notre âme, et, peut-être, dans les deux à la fois. N'hésitons pas, alors, de crier vers notre Père, lui demandant d'éloigner de nous le calice d'amertume; - comme Il l'a fait pour son Fils aîné, Il nous enverra un ange consolateur.

L'apôtre saint Jean nous décrivant les derniers moments de son Maître, dit ce qui suit: - "A la sixième heure, il y eut des ténèbres sur toute la terre, jusqu'à la neuvième heure. Et à la neuvième heure Jésus s'écria d'une voix forte; Mon Dieu, Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné... et Il expira."

J'ai l'impression que ceux de mon âge, et même plus jeunes, - traversent ce cycle de la vie; et, ce ne sont pas les ténèbres qui manquent; ils sont de plus en plus noirs et épais, - faits de doctrines aussi folles que fausses, d'habitudes païennes et de licences jamais permises dans la chrétienté; et rien ne nous dit que le soleil chassera ces ténèbres, de notre vivant. Ils peuvent même descendre encore et faire nous écrier: "Père! mais où donc êtes-vous?... Pourquoi nous avez-vous abandonnés?..."

Il nous permettra, alors, comme Il l'a permis à son Fils aîné de quitter cette terre, pour une autre meilleure; - et comme pour son Fils, Il enverra un ange veiller sur notre tombeau.

Frère Alphonse, tu as pris ce tournant difficile; et tu ne l'as pas manqué. Je ne dis pas que tu es rendu; mais tu t'en vas d'une belle allure vers cette Nouvelle Terre où il n'y aura plus ni cris, ni larmes, - où Dieu notre Père essuiera lui-même les larmes de nos yeux. - Quand tu seras rendu, surveille notre place; - Celle des curés comme les autres.

Et nous qui restons... et qui devons pérégriner encore, faisons à Notre-Seigneur la prière des disciples d'Emmaüs: "Seigneur, restez avec nous, car il se fait tard... et la nuit descend." - Permettez que sur l'autel, avec vous, nous sacrifions ce que le monde ne veut plus admettre de nous; - assis à la même Table, rompez-nous le Pain, gage de notre résurrection future... et assurance que nous serons admis, un jour, au Banquet céleste.

Amen,

Ton CURE

LA PLACE THÉORIQUE DE L'AGRICULTURE

Quelle importance et quelle place devraient revenir au secteur agricole dans l'économie québécoise? Quelle est la limite du recul relatif du secteur agricole?

On ne peut évidemment pas donner de réponse précise et définitive à ces questions; trop de facteurs variables entrent en ligne de compte: niveau de vie, degré d'industrialisation, qualification de la main d'oeuvre, conditions climatiques, degré d'auto-provisionnement, etc... du pays ou de la région concernée. Le tableau suivant donne cependant quelques éléments de comparaison qui permettent de mieux évaluer la part de l'agriculture dans certains pays évolués.

Part de la main-d'oeuvre et du produit agricoles par rapport à l'économie et degré d'auto-provisionnement, différents pays - 1960

	M-O agricole en % de la m-o totale	P.A.B. en % du P.I.B. (1)	Degré d'auto-provisionnement (2)
France	23	9	87
Allemagne de l'Ouest	14	7	66
Italie	31	17	98
Pays-Bas	10	10	125
Belgique	8	7	70
Royaume-Uni	4	4	43
Danemark	17	16	179
Irlande	38	26	133
Norvège	17	12	93
Suède (1962)	13	5	95
Etats-Unis (1962)	8	4	-
Canada (1962)	12	5	-
Québec (1965)	6	2	-

(1) La part du P.I.B. est calculée en dollars courants et au coût des facteurs, excepté pour les Etats-Unis qui est aux prix du marché.

(2) Degré d'auto-provisionnement incluant les besoins totaux (humain, animal et industriel).

AVIS

LOI FAVORISANT L'AMÉNAGEMENT ET LA MODERNISATION D'USINES LAITIÈRES RÉGIONALES

PRENEZ AVIS que L'ASSOCIATION COOPERATIVE LAITIÈRE DU SAGUENAY - LAC SAINT-JEAN a fait au Ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, une demande en vertu de l'Article 2, paragraphes a) et b), de la Loi favorisant l'aménagement et la modernisation d'usines laitières régionales.

Suite à cette demande, la Régie des marchés agricoles du Québec tiendra une audience publique conformément aux dispositions de la loi, afin d'entendre les intéressés.

Cette audience aura lieu à la salle d'audience de l'Hôtel de Ville de Chicoutimi, 201 rue Racine Est, Chicoutimi, mercredi, le 11 décembre 1968, à 10 heures a. m..

Si vous avez des représentations à faire en marge de cette demande, vous devrez vous présenter à l'audience.

Les personnes intéressées pourront obtenir de la Régie, préalablement à l'audience, les renseignements additionnels qu'il nous sera possible de fournir en marge de cette demande.

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

ROCH MORIN
secrétaire intérimaire

Montréal, ce 25 novembre 1968.

Dans la Préparation H une nouvelle substance contre les hémorroïdes

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaise les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notable des hémorroïdes.

Mieux: l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La nouvelle Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'acquiesce d'une offre de remboursement.

Les producteurs ont déjà prouvé leur préférence pour l'option syndicale

La décision de la Régie des Marchés Agricoles du Québec de soumettre certains projets de modifications au plan conjoint à un référendum postal pour tous les producteurs de lait nature de Montréal suscite un vif intérêt et il est à prévoir qu'un fort pourcentage des patrons habilités à voter se prévaudront de leur droit.

Selon les informations recueillies, les bulletins officiels seront expédiés aux quelque 2,685 producteurs concernés au cours de la première quinzaine de décembre, probablement au cours de la prochaine semaine ou dès que la RMA aura complété les préparatifs nécessaires.

Il va sans dire, ce référendum revêt une importance capitale pour tous les producteurs du vaste secteur laitier métropolitain qui auront d'une part à décider s'ils veulent d'un nouveau plan

conjoint, adapté aux législations de 1968 ou, le cas échéant, faire un recul pour revenir à la situation qui prévalait il y a dix ans. Ils devront en outre décider si la plan conjoint doit être administré par leur syndicat, lequel représente déjà une nette majorité de tous les producteurs, et qui agirait également comme agent de négociation et agent de vente.

Un sondage effectué par la Régie en date du 18 septembre dernier a déjà permis de donner une

bonne idée du caractère de représentativité du Syndicat qui avait alors obtenu facilement une majorité absolue, les producteurs s'étant prononcés en faveur de l'administration d'un plan conjoint par le Syndicat.

Relation avec la Coopération

Les producteurs favorables à l'option syndicale sont pour la plupart membres de la Coopérative et de ce fait, il ne saurait être question de vouloir combattre celle-ci sous quelque forme que ce soit, bien au contraire.

De fait, les intentions du Syndicat sont de collaborer le plus étroitement possible avec la Coopérative, chacun dans sa sphère. Du reste, pour manifester le sérieux de cette intention, le Syndicat a inclus dans le projet du plan conjoint une clause spéciale qui a précisément pour but de protéger les intérêts de la coopérative. Cette clause prévoit notamment que toute décision relative au produit visé en possession d'une association coopérative d'agriculteurs ou d'une société coopérative agricole -- et sur lequel le producteur conserve un droit de propriété -- doit préalablement à sa mise en vigueur être présentée au conseil d'administration de cette association. S'il y a opposition, un mécanisme de négociation est prévu et en cas de mésentente, le différend doit être soumis à la RMA dont la décision devient finale et exécutoire, après audition des personnes intéressées.

Objectifs et points de vue du Syndicat

Le Syndicat, qui groupe déjà à l'heure actuelle 2,030 membres en règle, a été fondé précisément pour administrer un plan conjoint des producteurs de lait sur le marché de Montréal. Il entend participer avec tous les producteurs du Québec à l'élaboration et à la défense de la politique laitière, ceci à l'intérieur d'une fédération provinciale forte, membre de l'UCC, à l'instar des producteurs de lait industriel à l'intérieur de leur fédération. De même, il entend contrôler au mieux la disposition du lait puisque son action ne peut être entravée du fait qu'il ne transforme pas lui-même les surplus... Enfin, le Syndicat s'est fixé comme objectif de favoriser, à l'avantage des producteurs, le développement de leur entreprise qu'est la Coopérative des producteurs de lait de Montréal.

Conclusion

Dans son message à l'intention des producteurs de lait de Montréal, le président du Syndicat souligne que cet organisme, de par son affiliation à la fédération provinciale a la possibilité unique de faire bloc avec tous les producteurs de lait nature du Québec et que l'unité de pensée sera bientôt une réalité.

"Les producteurs, ajoute M. Lucien Williams, peuvent enfin réaliser une véritable politique provinciale de lait nature et grâce aux structures syndicales, leur voix peut être entendue dans tout le Canada. Evidemment, il est du privilège de chacun d'être pour ou contre mais il importe que tous soient en mesure de juger en pleine connaissance de cause, en ayant toutes les informations nécessaires à une décision réfléchie", a conclu le président.

M. H.-P. Proulx en fonction comme Secrétaire général de l'UCC et Directeur de la TCN

M. Henri-Paul Proulx est entré officiellement dans ses nouvelles fonctions de Secrétaire-général de l'UCC à la suite d'une résolution prise lors de la dernière réunion du Comité exécutif, en date du 11 novembre 1968. M. Proulx, qui remplace à ce poste M. Paul-Henri Lavoie, démissionnaire, occupe également depuis la même date la responsabilité de Directeur de la Terre de Chez Nous, annonce la direction de l'UCC.

Le nouveau titulaire, dont la nomination comme Secrétaire-général remonte effectivement à la réunion du Comité Exécutif des 3 et 4 septembre dernier, était auparavant Directeur du Service d'Éducation et d'Information à l'UCC, fonction qu'il continue d'occuper.

Comme on le sait, les deux postes de Secrétaire-général et de Directeur de la TCN étaient également cumulés par M. Lavoie. Celui-ci agira désormais à titre de conseiller jusqu'à la date de son départ, fixée au 31 décembre.



La seconde d'une série de 13 assemblées de district s'est tenue dans la région de Deux-Montagnes, plus précisément à St-Hermas, lundi soir. D'autres réunions d'information se dérouleront ainsi jusqu'au 13 décembre inclusivement aux quatre coins du vaste territoire groupant les producteurs de lait du marché de Montréal. (Photo TCN)



Quelques-uns des dirigeants du Syndicat des Producteurs de Lait de Montréal photographiés au cours de l'une des premières assemblées de district tenue à St-Hermas, lundi soir. Assis, de gauche à droite: MM. Maurice Kingsbury, président du district no 3 de Deux-Montagnes, Lucien Williams, président du Syndicat et du district no 2 de Rouville et Réjean Grégoire, vice-président du Syndicat et président du district no 13 de Chambly, Laprairie et Napierville. Debouts, même ordre: MM. Jean-Paul Carpentier, président du district no 11 d'Argenteuil et Papineau, Maurice Mercier, secrétaire du Syndicat et Emile Turenne, président du district no 7 de Jacques-Cartier, Joliette, Laval, l'Assomption, Montcalm et Terrebonne. (Photo TCN)

A moins d'une baisse improbable de 16.6% à la consommation

Les producteurs de lait nature ont pris une sage décision

Le Syndicat à l'Intérieur de la Fédération provinciale des producteurs de lait nature a défendu le besoin d'une hausse du prix du lait due à l'augmentation constante du coût de la vie et du coût des utilités professionnelles.

Les risques que le Syndicat a pris sont minces si l'on considère que cette augmentation provoque une diminution de la consommation de l'ordre de 1%, et que le nouveau prix doit être corrigé de la façon suivante, compte tenu d'un prix de \$3.50 le cent livres pour tout lait de surplus:

Une simple règle de trois permet d'ailleurs de calculer le prix de 99 livres de lait puisque l'autre livre devient un surplus:

99 livres à \$6.50 ou $\frac{\$6.50 \times 99}{100}$	\$ 6.435
1 livre à \$3.50 ou $\frac{\$3.50 \times 1}{100}$	\$ 0.035
100 livres -----	\$ 6.47

Il en résulte donc une diminution de 3 cents pour chaque 100 livres de lait vendu à \$6.50. Le tableau suivant indique qu'il faudrait une diminution dans la consommation de 16 2/3% avant de pouvoir dire que la hausse du prix du lait a été désavantageuse aux producteurs.

TABLEAU

Utilisation		Diminution		Revenu Brut		
Vente	Classe I	Surplus	%	Classe I	Surplus	Total
100 livres	100 livres	0 livre	0%	\$6.50	0	\$6.50
100 livres	99 livres	1 livre	1%	6.435	0.035	6.47
100 livres	98 livres	2 livres	2%	6.37	0.07	6.44
100 livres	97 livres	3 livres	3%	6.305	0.105	6.41
100 livres	96 livres	4 livres	4%	6.24	0.14	6.38
100 livres	95 livres	5 livres	5%	6.175	0.175	6.35
100 livres	94 livres	6 livres	6%	6.11	0.21	6.32
100 livres	93 livres	7 livres	7%	6.045	0.245	6.29
100 livres	92 livres	8 livres	8%	5.98	0.28	6.26
100 livres	91 livres	9 livres	9%	5.915	0.315	6.23
100 livres	90 livres	10 livres	10%	5.85	0.35	6.20
100 livres	89 livres	11 livres	11%	5.785	0.385	6.17
100 livres	88 livres	12 livres	12%	5.720	0.42	6.14
100 livres	87 livres	13 livres	13%	5.655	0.455	6.11
100 livres	86 livres	14 livres	14%	5.59	0.49	6.08
100 livres	85 livres	15 livres	15%	5.525	0.525	6.05
100 livres	84 livres	16 livres	16%	5.460	0.56	6.02
100 livres	83 livres	17 livres	17%	5.395	0.595	5.99

Producteurs de lait de Montréal ASSEMBLÉES D'INFORMATION

Une série d'assemblées d'information se tiendront dans les 14 districts du Syndicat des Producteurs de lait de Montréal jusqu'au 13 décembre prochain. Quatre d'entre elles ont déjà été tenues lundi et mardi, dans les districts 3, 4, 9 et 11, soit à St-Hermas, St-Grégoire, St-Valentin et Lachute.

Ces assemblées seront une autre occasion pour le Conseil d'Administration du Syndicat et l'UCC de prendre contact avec les producteurs et de faire le point en rapport avec la décision de la Régie des Marchés Agricoles de soumettre à un référendum les projets de modification au plan conjoint.

On profitera de chacune de ces réunions pour passer en revue et étudier le bilan des activités du Syndicat, depuis sa fondation. Il y aura également élection des représentants au bureau des délégués de même qu'élection du président et du vice-président de chaque district.

Ci-après, la liste des assemblées de districts:

- 4 déc. 8:30 p. m., District no 2 - Sous-sol de l'église, St-Césaire;
- 5 " 8:30 p. m., District no 1 - Ecole d'Agriculture, Ste-Martine;
- 9 " 1:00 p. m., District no 6 - Salle Chevalier de Colomb, Huntingdon;
- 9 " 8:30 p. m., District no 12 - Sous-sol Evêché, Valleyfield;
- 10 " 1:00 p. m., District no 10 - Hôtel St-Maurice, Bedford;
- 10 " 8:30 p. m., District no 5 - Ecole Ludger-Duvernay Verchères;
- 11 " 8:30 p. m., District no 14 - Centre d'Insémination, St-Hyacinthe;
- 12 " 8:30 p. m., District no 7 - Salle de l'école, Mascouche;
- 13 " 1:00 p. m., District no 8 - Community Hall, Maxville, Ontario;
- 13 " 8:30 p. m., District no 13 - Salle de l'école, St-Viateur; ancienne école d'agriculture St-Rémi.

Les structures de l'industrie laitière s'adaptent lentement



Alors que le programme du gouvernement fédéral insiste surtout sur la rationalisation de l'élevage laitier au niveau de la ferme et la stabilisation du prix des produits laitiers sur le marché canadien, il se produira vraisemblablement très peu de changements en 1969 dans les structures de la production et de la consommation.

C'est ce qui ressort du chapitre consacré aux produits laitiers dans l'abondante documentation préparée pour la Conférence fédérale-provinciale sur les prévisions agricoles. On relève que l'industrie laitière canadienne est en train de s'adapter aux conditions changeantes de notre époque par des améliorations de structure qui se font à tous les niveaux de la production et de la distribution. Le nombre des producteurs de lait continue à diminuer ainsi que le nombre des vaches laitières qui s'établit actuellement à 2,616,000 têtes, soit 2% de moins que l'an passé. Il y a une augmentation d'environ 2% dans le nombre des génisses laitières élevées surtout pour la production du lait. La production globale du lait a été estimée à 18,15 milliards de livres en 1968, soit environ 1% de moins que l'année précédente.

Alors que les ventes de lait et crème nature ont légèrement augmenté (5,4 milliards de livres, soit 1,7% de plus qu'en 1967), le volume des ventes de lait partiellement écrémé en 1968 a pratiquement doublé par rapport à celui de 1964. En revanche la production de beurre de fabrique a diminué pour la sixième année consécutive; on prévoit que la production sera d'environ 320,5 millions de livres, soit 9 millions de moins que l'année précédente. Parallèlement, la consommation du beurre de fabrique devrait s'établir à 328 millions de livres, soit 8 millions de livres de moins qu'en 1967.

Quant au fromage, on s'attend que la consommation canadienne atteigne un niveau record, surtout en raison de l'accroissement des ventes de fromages de types spéciaux. La production de fromage Cheddar sera d'environ 161 millions de livres, soit presque la même qu'en 1967, et les exportations s'élèveront à environ 30 millions de livres en 1968.

Bien que les prévisions ainsi établies ne tiennent vraisemblablement pas compte du boycottage du lait nature entrepris par certains consommateurs, il est à prévoir que la consommation de lait entier, évaporé ou condensé augmente légèrement. La production de poudre de lait écrémé devrait atteindre le record d'environ 350 millions de livres et la consommation en sera d'environ 160 millions de livres. Les exportations de poudre de lait écrémé pourraient dépasser les 100 millions de livres. En ce qui concerne les mélanges à crème glacée, la production a légèrement dépassé le sommet de 28 millions de gallons atteint en 1967.

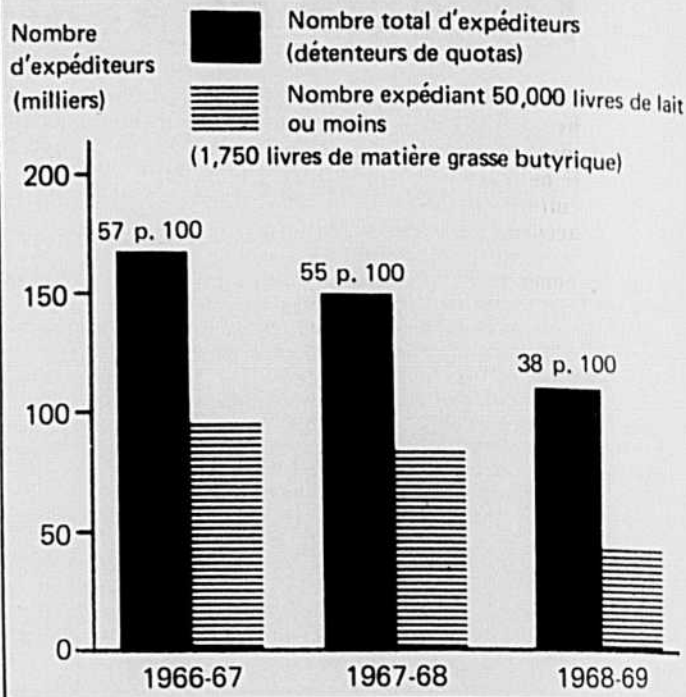
PRÉVISIONS POUR 1969

Si l'on suppose que le programme laitier actuellement en vigueur se continuera, la production de lait se maintiendra à peu près au même niveau qu'en 1968. On s'attend à ce que les ventes globales de lait nature augmentent d'environ 100 millions de li-

vres. La production de beurre ne subira probablement pas beaucoup de changements par rapport à 1968 et l'on prévoit que la production de fromage Cheddar diminuera légèrement. On prévoit une augmentation continue de la consommation des fromages naturels, tandis que la consommation de beurre de fabrique continuera probablement à diminuer.

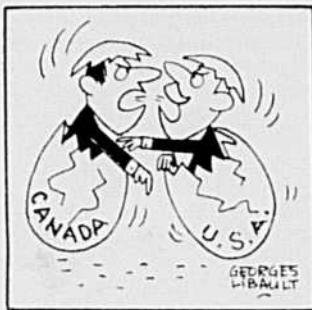
(D'après les documents préparés pour la conférence fédérale-provinciale sur les prévisions agricoles)

EXPÉDITEURS ENREGISTRÉS DE LAIT INDUSTRIEL ET DE CRÈME DE TRANSFORMATION, CANADA



Les expéditeurs enregistrés jouissant d'un quota pour le lait ou la crème destinés à la transformation deviennent de moins en moins nombreux, particulièrement ceux qui n'expédient que de faibles quantités.

Oeufs: une situation incertaine



Pour les oeufs, plus que dans tout autre domaine, la prudence s'impose. On craint une expansion trop rapide de la production qui entraînerait une chute brutale des prix. Ces prix qui sont pourtant restés à un niveau relativement bas durant le premier semestre de 1968 pendant lequel ils sont demeurés nettement inférieurs aux prix payés pendant les mêmes périodes de 1966.

Situation

Les ventes d'oeufs faites par les producteurs canadiens aux postes enregistrés s'élèveront vraisemblablement à environ 8,7 millions de caisses en 1968, comparativement à des ventes de 8,5 millions de caisses en 1967 et d'une moyenne annuelle de 7,3 millions de caisses durant la période 1961-1965. Cela représentera une augmentation pour les ventes de 1968, de 2 p. 100 par rapport aux livraisons de 1967 et de 19 p. 100 par rapport à la moyenne annuelle des ventes de la période 1961-1965. Toute l'augmentation de 1968 dans la production et les ventes d'oeufs a été enregistrée à peu près durant les neuf premiers mois de l'année. La production d'oeufs au Canada a atteint un sommet cyclique durant la saison d'hiver 1967-1968, et elle a diminué lentement mais de façon soutenue depuis ce temps.

Les ventes d'oeufs aux stations enregistrées du Canada, au cours du deuxième semestre de 1968, atteindront vraisemblablement le total de 4,2 millions de caisses, soit à peu près le même qu'à la période correspondante de 1967, mais moins, tant à l'égard du cycle que de la saison, que les 4,5 millions de caisses du premier semestre. Au cours du dernier trimestre de 1968, la production et les ventes d'oeufs devraient vraisemblablement descendre, sous les niveaux de l'année précédente, pour la première fois depuis décembre 1966, date à laquelle a commencé la phase ascendante du cycle courant de commercialisation des oeufs.

Les prix payés aux producteurs d'oeufs du Canada durant le premier semestre de 1968 sont restés stables mais à un niveau relativement bas. La moyenne pondérée des prix payés aux producteurs pour toutes les catégories vendues aux postes enregistrés a été de 26,9c. la douzaine durant les mois de janvier à juin 1968, soit 2,1 c. de moins que la moyenne des prix de la même période un an plus

tôt. Les prix ont commencé à monter brusquement à la fin de juillet et ont continué à avancer de façon soutenue depuis ce temps. Pour la semaine se terminant le 14 septembre 1968, la moyenne pondérée des prix aux producteurs pour toutes les catégories au Canada a été de 39,5 c. la douzaine, soit 11,8c. de plus qu'à la même date de 1967.

Aux Etats-Unis, en 1968, il s'est produit comme au Canada des changements semblables dans la situation des approvisionnements et du prix des oeufs. Quoique les prix des oeufs au Canada aient été relativement bas durant la période de janvier à juillet, les importations au pays d'oeufs en coque provenant des Etats-Unis se sont continuées, mais en quantités très réduites par rapport à la même période de l'année précédente.

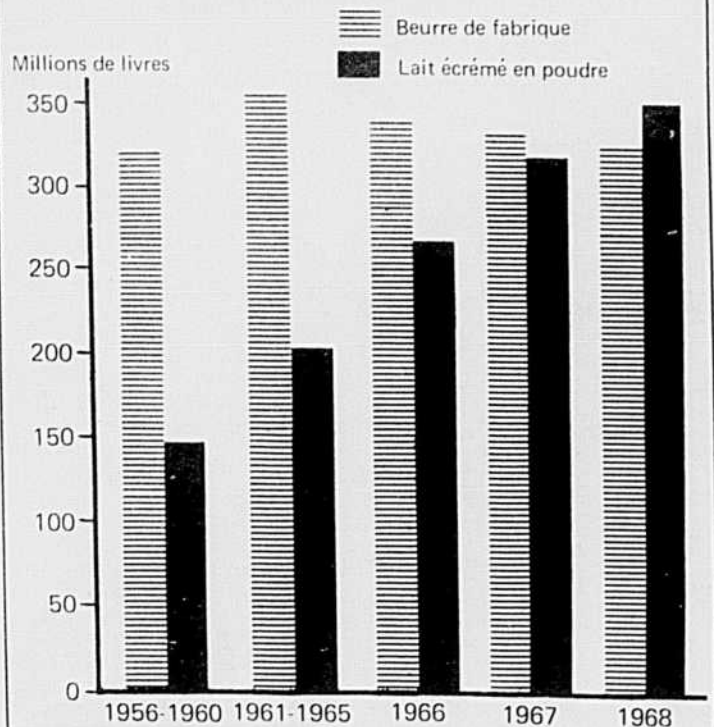
En dépit de plus forts approvisionnements d'oeufs au Canada durant les neuf premiers mois de 1968, le volume de la production d'oeufs décoquillés aux postes enregistrés du Canada, soit 19,7 millions de livres durant cette période, a été de 17 p. 100 inférieur à celui de 23,8 millions de livres pour la même période de 1967.

Durant les neuf premiers mois de 1968, les importations au Canada de produits d'oeufs congelés ont été très faibles. Il en est résulté que, présentement, l'inventaire des produits d'oeufs au Canada n'est pas indûment considérable et qu'on s'attend, au cours de plusieurs des prochains mois, à des importations beaucoup plus fortes d'oeufs à décoquiller et de produits d'oeufs.

Les placements de poussins aux couvoirs enregistrés du Canada pour le remplacement des poudeuses commerciales ont descendu sous le niveau de l'année précédente en juin 1967, et sont restés beaucoup plus faibles jusqu'en juillet 1968. Conséquemment, on s'attend que le nombre des poudeu-

(Suite à la page 7)

PRODUCTION DE BEURRE DE FABRIQUE ET DE LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE - CANADA, 1956-1968



L'augmentation des livraisons de lait entier aux établissements de transformation plutôt que de crème centrifugée sur la ferme, a fait accroître rapidement la production de poudre de lait écrémé tandis que la production de beurre a peu changé.

UN SERVICE D'ASSURANCE GÉNÉRALE POUR LES COOPÉRATIVES!

Ce service qui groupe un grand nombre de coopératives a pour but d'aider à solutionner leurs problèmes d'assurance générale.

Des spécialistes dans les divers genres d'assurance sont à votre service.

PRENEZ-EN AVANTAGE!

Geo. Tanguay & Fils, Ltée

4489 PAPINEAU • MONTREAL • TEL.: 527-4161

Accord de principe du Fédéral sur l'Agence de vente des Oeufs

L'action de la Fédération des Producteurs d'oeufs de consommation du Québec qui, depuis quelques années, ne ménage pas ses efforts pour que soit enfin organisée la commercialisation des oeufs dans le pays, vient de porter ses premiers fruits: le ministre de l'Agriculture, l'Hon. H.A. Olson et les ministres provinciaux de l'Agriculture en sont arrivés lundi dernier, le 25 novembre, de façon quasi unanime à un accord de principe sur la formation d'une Agence nationale de vente des oeufs.

Selon le communiqué du ministère de l'Agriculture, l'agence prévue aurait trois buts principaux: 1) promouvoir une industrie avicole forte, efficace et économique; 2) rapporter des revenus convenables et aussi stables que possible aux producteurs; 3) assurer au consommateur des approvisionnements réguliers d'oeufs à des prix relativement soutenus.

Advenant l'établissement d'un organisme de ce genre, qui aurait mission de mettre en vigueur un régime de quotas à l'échelon provincial, régional ou

national, les Ministres ont convenu que l'attribution des quotas de vente devraient être limitée aux entreprises de production en existence avant la fin de novembre 1968, cette limitation devant être maintenue jusqu'à ce qu'on juge nécessaire de permettre une nouvelle expansion de l'industrie en cause.

La mise en vente des oeufs a été l'objet d'études poussées de la part de M. Olson et des ministres provinciaux depuis le milieu de l'été à la suite d'une demande formulée par le Congrès canadien des producteurs d'oeufs. Les

discussions de part et d'autre ont porté sur les aspects constitutionnels et économiques d'une telle agence.

Il a été convenu que les problèmes constitutionnels soulevés par le fonctionnement d'une agence nationale de vente seraient résolus soit au moyen d'une délégation de pouvoirs de la part des provinces, soit par des accords contractuels entre les agences provinciales et l'agence nationale.

Les représentants des quelque 175,000 producteurs d'oeufs au Canada examineront en détail la proposition visant la formation d'un tel organisme.

Pour compléter ce communiqué, M. Gérald Groulx, directeur de la Fédération des Producteurs d'oeufs du Québec a précisé qu'une réunion de l'Exécutif du Conseil canadien des producteurs d'oeufs doit avoir lieu jeudi le 5 décembre afin d'étudier les modalités de la proposition du gouvernement. Une rencontre avec les autorités fédérales se tiendra alors dans les jours qui suivront pour leur faire part des commentaires des producteurs d'oeufs.

Oeufs...

(Suite de la page 6)

ses en 1969 soit beaucoup plus faible qu'en 1968.

Prévisions

Les ventes d'oeufs aux postes enregistrés du Canada, en 1969, atteindront vraisemblablement à peu près 8,2 millions de caisses, soit 6 p. 100 de moins que les ventes globales de 1968. Le mode de distribution saisonnier des ventes et des prix des oeufs, en 1969, alors qu'était survenue une pénurie importante d'oeufs. Les commandes des couvoirs et les placements de poussins durant le mois d'août, ont augmenté par rapport à l'an dernier, et cette tendance à augmenter devrait se continuer. Quoique la principale saison des éclosions soit maintenant passée, et que les placements d'automne et d'hiver soient comparativement faibles, ils accroîtront cependant le nombre des pondeuses et la production d'oeufs durant les derniers mois de 1969 alors que les approvisionnements seront en toute vraisemblance relativement insuffisants.

La réduction prévue de la production d'oeufs en 1969, devrait avoir pour résultat d'augmenter

le prix moyen des oeufs à un niveau plus élevé qu'en 1968, particulièrement jusqu'en août. Des perspectives semblables se dessinent aux Etats-Unis. Des niveaux de prix plus élevés au Canada attireront vraisemblablement des importations d'oeufs en coque des Etats-Unis qui seront plus considérables en 1969 qu'en 1968. Les importations de produits d'oeufs provenant d'autres pays devraient aussi augmenter considérablement en 1969.

L'un des principaux dangers du marché des oeufs en 1969 vient de ce qu'une augmentation trop rapide des prix puisse encourager une expansion trop rapide de la production des oeufs en 1970. Les placements de poussins pour la production d'oeufs en 1969 devraient probablement s'élever à environ 24 millions si l'on veut limiter la production d'oeufs en 1970 aux besoins du marché et assurer des prix rémunérateurs aux producteurs d'oeufs. Toutefois, les producteurs d'oeufs du Canada devront pouvoir soutenir la concurrence avec la production et les prix aux Etats-Unis, s'ils ne veulent pas risquer de perdre une partie du marché canadien par l'importation d'un volume plus considérable d'oeufs du pays voisin.

Le langage agricole au Québec

Nul n'ignore que notre bonne langue française est souvent bien malmenée en la province de Québec. Si le français classique a gagné de son implantation en Amérique quelques savoureuses expressions "bien de chez nous", il a, en revanche, souvent perdu beaucoup de sa rigueur et de sa précision.

Un ouvrage récemment publié par les Presses de l'Université Laval sous la signature de M. David Fortin, agronome, nous révèle, si nous ne le savions déjà que le langage agricole n'a pas échappé à cette évolution et s'appauvrit de jour en jour. De fait, il est devenu bien difficile, même pour un spécialiste, d'écrire ou de parler sur l'agriculture sans émailler son texte d'anglicismes flagrants; soit qu'on ignore le terme exact, soit qu'on craigne de ne pas être compris.

Aussi le livre de M. Fortin s'adresse-t-il d'abord aux agronomes et à tous les professionnels de l'agriculture. Mais il contient aussi de précieuses indications pour le langage de tous les jours. En voici quelques exemples: vous en trouverez d'autres tout aussi intéressants dans nos pages au cours des semaines à venir sous le titre "Parlons français".

Des anglicismes fréquents

SETTLE (TO): donnait le verbe *settler*, dans *settler une affaire*, *une machine*, au lieu de régler.
STRAP A RASOIR: au lieu de *lanière, cuir*.
BARLEY: soupe au *barley*, au lieu de soupe à l'orge.
CAN: boîte de conserve.
TEA POT: théière.
JACK: *crie, vérin*. Donnait le verbe *jacker* dans "*jacker une maison*"; la soulever au moyen de vérins.
PRY: *levier*.
STEMCOCK: *robinet d'arrêt*.
BACKSTRAP: *dossier* d'un harnais.
PULPE: utilisé au lieu de *pâte*, dans bois de *pulpe*.
SKIDDER: verbe qui signifiait *débarder, débusquer, trainer*, des arbres abattus.
SHAPER: machine servant au façonnage du bois: *toupie*. Donnait le verbe *shaper: tourner*.
DIPPER: *louche* (laiterie).
BOILER: *chaudière à vapeur*.
GEAR: *roue dentée, engrenage*.
BOLT: *houlon*.
NUT: *écrou*.
WASHER: *rondelle*.
POLE OU TONGUE: *timon, flèche* d'un chariot, d'une machine agricole.
PUNCH: *chasse-rivets* (mécanique); *emporte-pièces* (cuir); *chasse-clous* (menuiserie).

MANCHETTES de la semaine

Lutte très serrée dans Bagot

L'approche de la conférence fédérale-provinciale qui aura lieu dans moins de deux semaines à Ottawa a encore donné une dimension particulière à l'élection du quatre décembre dans le comté de Bagot. La lutte ne manquait pourtant pas d'enjeux, en raison de la très faible majorité dont jouit actuellement le parti au pouvoir et surtout en raison de la personnalité de son candidat, M. Jean-Guy Cardinal, à travers lequel les électeurs approuveront ou mettront en cause la politique de tout le gouvernement.

De part et d'autre ont fait jouer les "gros canons". A une importante réunion tenue dimanche à Acton Vale, pour appuyer leur candidat, M. Henri Boisvert, "l'enfant du pays", les responsables du parti libéral ont attribué à l'Union nationale la responsabilité de la crise de l'éducation et de toutes les difficultés économiques, sociales et agricoles du Québec. Le chef du parti, M. Jean Lesage a mis l'U.N. au défi de rejeter le séparatisme. De son côté le premier ministre Jean-Jacques Bertrand a affirmé que son gouvernement veut établir une politique de la langue qui garantisse non seulement les droits de la minorité mais aussi ceux de la majorité, droits qui "ont été foulés au pied pendant près de 100 ans".

Conférence

L'arrivée à Paris d'une délégation du gouvernement sud-vietnamien devrait permettre la réouverture prochaine de la conférence sur la paix au Vietnam qui, depuis plus d'un mois, se trouve dans une impasse. Tout en continuant de se considérer respectivement comme des créatures de Hanoi ou des valets des Etats-Unis, les représentants du Front national de libération et ceux du gouvernement de Saigon ont enfin consenti à s'asseoir à une même table. Il reste à savoir s'ils sont décidés à entreprendre des négociations sérieuses avant de connaître la position du futur président des

Etats-Unis qui doit entrer en fonction en janvier prochain.

Le franc est sauf

Régime d'austérité pour les français, mais le franc ne sera pas dévalué. Tel qu'en lui-même le général de Gaulle a tenu tête à la vague de spéculation qui menaçait d'ébranler, avec la stabilité monétaire, la gloire de son régime. L'essoufflement de l'économie française, durement ébranlée par les événements de mai dernier et l'expansion puissante de l'économie allemande semblent être à l'origine de cette crise qui a fait apparaître une fois de plus avec évidence la fragilité de l'actuel système monétaire international.



acres de verdure

Au premier rang pour les U.N.T. (unités nutritives totales)... pour la proportion épis-tiges... pour la teneur en matière sèche.

Les hybrides Pride produisent plus d'acres de fourrage vert, d'ensilage, de profit. Pride a fait plus de recherches que tout autre depuis 10 ans au Québec et dans les Maritimes - Pride fut le premier à établir des parcelles de recherche dans le Québec. Le premier à faire produire le maïs de semence sous contrat par des cultivateurs du Québec.

Renseignez-vous auprès de votre représentant Pride sur les variétés à ensilage spécialement adaptées à votre région, variétés de maturité hâtive et de rendement supérieur:

Pride 5 - Hybride double de séchage rapide produisant un fort tonnage d'ensilage. Très résistant au froid. Au premier rang dans sa catégorie pour nombre d'années.

Pride 137 - NOUVEL hybride double de séchage rapide. Plus haut que le Pride 5, environ 5 jours plus tardif. Très feuillu. Solidité supérieure des tiges.

Pride 20 - Hybride double de 95 à 100 jours. Préféré pour l'ensilage. Plante de grande taille, très feuillu, produisant un gros épi lourd à hauteur moyenne.

NOUVELLES variétés hâtives pour une production supérieure de grain

Voyez votre représentant Pride au sujet de ces nouvelles variétés remarquables qui donnent des rendements supérieurs en grain:

Pride 116 (78-83 jours): hybride double de séchage, de démarrage et de croissance rapides. Bonne résistance au froid; hybride hâtif très populaire.

Pride 109 (78-83 jours): longs épis cylindriques; excellent potentiel de rendement à son palier de précocité; bon à récolter à la "combine".

Pride R-118 (80-85 jours): bon système racinaire; excellent rendement pour un hybride hâtif; gros épis volumineux; remarquables rendements dans les essais.

Semez plus de Pride au printemps qui vient - récoltez plus d'acres de fourrage vert à l'automne. Voyez dès aujourd'hui votre représentant Pride. Réservez sans retard les quantités nécessaires.



HYBRID COMPANY OF CANADA
C.P. 1088 - Chatham, Ontario

AU SERVICE DE

LA FERME FAMILIALE

Rédigé en collaboration

Chef de la rédaction: BENOIT ROY
Directeur de l'Information

Reproduction autorisée en donnant crédit aux auteurs

A l'Exposition royale d'hiver de Toronto

TEDDY MONDRY, CHAMPION DES PRODUCTEURS CANADIENS DE LIN

Monsieur Teddy Mondry, dont la ferme est située à 349 boulevard Richelieu, à St-Basile-le-Grand, a remporté le championnat canadien des producteurs de lin, à l'issue du concours tenu mardi le 19 novembre dernier, en marge de l'Exposition royale d'hiver de Toronto.

Monsieur Mondry, co-propriétaire de cette ferme avec son frère Henri, a reçu le trophée "Searle Grain Company Limited", en l'occurrence, un magnifique plateau d'argent, qui lui a été remis par M. Stewart A. Dearle, vice-président du conseil d'administration de la compagnie Federal Grain Ltd.

Cette cérémonie s'est déroulée sur le site même de l'exposition en présence de plusieurs invités de marque et de producteurs de céréales-grandes cultures.

Au cours d'un entretien, M. Mondry a établi à 20 minots l'acre la récolte de cette année. Il a, de plus, mentionné que 300 acres avaient été réservés à la culture du lin sur une superficie totale de 700 acres.

Établi sur cette ferme depuis 1934, messieurs Teddy et Henri Mondry possèdent maintenant un établissement hautement mécanisé.

La ferme Mondry avait également été l'objet d'un championnat identique lors de l'Exposition royale d'hiver de Toronto, en 1966.

Lauréats québécois, section pommes de terre

Plusieurs autres exposants du Québec ont par ailleurs remporté des prix dans la section des pommes de terre: M. L. Roux, de Trois-Pistoles a mérité le premier prix pour les variétés Norland, Pontiac, Warda et autres variétés rouges ou roses, tandis que M. Paul-Emile Boucher, de Saint-Ambroise de Chicoutimi, a remporté le troisième prix.

MM. Cyrilas Desmeules, de Shishaw et Raymond-A. Michaud, de Kamouraska, ont reçu respectivement les premier et quatrième prix pour la Kennebec et autres variétés blanches.

Pour leur part, MM. Réal Pedneault, de Saint-Ambroise de

Chicoutimi et Raymond-A. Michaud, de Kamouraska, ont obtenu respectivement les deuxième et quatrième prix pour la variété Montagne Verte.



Nous voyons, ci-dessus, M. Teddy Mondry, qui vient tout juste de recevoir son trophée à l'issue du concours portant sur la production du lin.

Succès de la participation du Québec à l'Exposition royale d'hiver de Toronto

La participation du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation à l'Exposition royale d'hiver de Toronto est concrétisée cette année par un stand illustrant l'industrie acéricole du Québec.

Large de 50 pieds et aménagé au second étage de l'aile ouest de l'édifice principal du parc de l'exposition, ce stand comprend plusieurs érables entaillés dont la sève au moyen de canalisations alimente un évaporateur; le tout simulant une installation réelle.



A l'arrière plan, des diapositives illustrent la participation du ministère à la recherche et à la commercialisation des produits

acéricoles. L'ensemble est complété par un comptoir de dégustation où chacun est en mesure d'apprécier la qualité des produits de l'érable du Québec.

Ce stand souligne l'importance de l'industrie acéricole chez nous et illustre la modernisation des procédés de fabrication qui ont peu à peu remplacé les installations plutôt rudimentaires de la cabane à sucre traditionnelle. Il est à l'image d'un Québec dynamique qui se renouvelle.

Selon M. W.P. Watson, directeur général de l'exposition, plus d'un quart de million de personnes en provenance du Canada, des États-Unis, d'Angleterre et même d'Australie auront visité le stand du Québec samedi, jour de clôture de l'Exposition.

Une participation mettant en vedette les produits du Québec devant telles affluences, contribue largement à les faire connaître à l'étranger et à en promouvoir la vente.

A l'issue des concours acéricoles

TROIS PREMIERS PRIX VONT À DES QUÉBÉCOIS

QUÉBEC — Quatre participants québécois sont au nombre des lauréats des concours agricoles de l'Exposition royale d'hiver de Toronto.

Il s'agit de MM. Florent Vadnais, de l'Ange-Gardien, comté de Rouville, Clifford W. Curtis, de Hatley, comté de Stanstead, Joseph MacKay, de Marbelton, comté de Wolfe, et Claude Langlais, de St-André-Avelin, comté de Papineau.

MM. Vadnais et Langlais ont respectivement remporté le premier prix de la catégorie sirop d'érable AA fantaisie et A Canada clair. MM. Curtis et MacKay ont remporté le second et le troisième prix de la première catégorie,

pour le sucre; la qualité générale et la valeur éducative de la présentation servaient de normes pour les produits commerciaux.

Autres lauréats

Par ailleurs, toujours dans le cadre de ce concours, M. Curtis a obtenu le premier prix dans la catégorie des produits de fantaisie. Un autre concurrent, M. Leverett H. Jewett, de Mansonville, comté de Brome, s'est vu décerner le deuxième prix dans la catégorie des produits commerciaux, suivi de la Coopérative des producteurs de sucre d'érable du Québec, de Lévis, qui a gagné le troisième prix.

Critères du concours

Les produits exposés étaient jugés selon les normes suivantes: couleur, arôme et densité pour le sirop, couleur, arôme et texture

QUÉBEC — La ferme R.-R. Ness & Sons Ltd, de Howick, comté de Châteauguay a décroché pas moins de trois premiers prix dans les concours de bétail Ayrshire, à la 40e Exposition royale d'hiver de Toronto. De plus, deux autres bêtes du troupeau de MM. Ness se sont classées deuxième et une autre, troisième.

Voici les sujets de MM. Ness qui ont obtenu des premiers prix: "Burnside Sportsman", dans la classe des taureaux Ayrshire nés

entre le 1er juillet 1967 et le 30 juin 1968; "Burnside Gay Judy", dans la catégorie des taures Ayrshire nées entre le 1er juillet 1966 et le 30 juin 1967; "Burnside Gay Bunty", dans la catégorie des taures Ayrshire nées entre le 1er juillet 1965 et le 30 juin 1966.

La ferme Ness a gagné ses deuxième prix pour les animaux suivants: "Burnside Blue Cheer" dans la section des vaches Ayrshire nées avant le 1er juillet 1963 et "Burnside Blue Moon" dans la catégorie des vaches Ayrshire sèches. Enfin, "Burn-

side Blue Donna 2" a été classée troisième dans la section des vaches Ayrshire nées entre le 1er juillet 1964 et le 30 juin 1965.

D'autres propriétaires de troupeaux laitiers du Québec se sont également mérités quelques prix. Mentionnons M. P. Veillon, de Sweetsburg, comté de Missisquoi, qui a reçu un deuxième prix pour son taureau "Wendy Brook Camille Imperator" dans la catégorie des taureaux Jersey nés entre le 1er juillet 1966 et le 30 juin 1967; M. S.A. Mount, R.R. #1, Brome, qui a également reçu un deuxième prix pour son taureau "Woodland View Fancy

Glen" dans la catégorie des taureaux Ayrshire nés entre le 1er juillet 1966 et le 30 juin 1967; M. Laurier Campbell, de Sainte-Sabine, comté de Missisquoi, qui a reçu un troisième prix pour sa taureau "Langside Walnut Nancy" dans la classe des taures Ayrshire de deux ans.

Chez les autres éleveurs québécois qui ont connu des succès, mentionnons M. Donald W. Young, R.R. #1, de Beebe (Stanstead) qui a remporté un premier prix chez les producteurs de porcs avec une truie née entre le 1er juillet 1967 et le 31 mars 1968.

Un éleveur décroche trois premiers prix

A l'Exposition royale d'hiver de Toronto

DEUX AVICULTEURS DU QUÉBEC
REMPORTENT DE NOMBREUX PRIX

M. J. Langford, de Shawville, comté de Pontiac, a remporté de nombreux prix dans la division avicole, à l'Exposition royale d'hiver de Toronto.

En effet, cet aviculteur du Québec a gagné les premiers prix pour les volailles de type américain et de race New-Hampshire, section poules, jeunes coqs et poulettes; les deuxième prix dans les sections coqs, jeunes coqs et poulettes, ainsi que le troisième prix dans la section des coqs. De plus, l'une de ces

poulettes, de race New-Hampshire, fut déclarée championne reproductrice.

Pour sa part, M. C. F. Dale, un autre aviculteur de Shawville, a également gagné plusieurs prix:

le deuxième dans la section des poulettes et les quatrième prix dans les sections coqs et poules respectivement. Il s'agit également de volailles de type américain et de race New-Hampshire.

Concours d'amélioration
de nos produits laitiers

Remise des trophées aux champions

Monsieur Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation a remis, lors d'un banquet qui a réuni près de 600 convives, samedi le 23 novembre dernier, les trophées aux champions des différentes sections du concours d'amélioration des produits laitiers, concours défrayé par le ministère.

Ces lauréats sont, pour le lait nature, M. Ronald Jacques, de la Laiterie Moderne de Bertherville; pour le beurre, M. Gérard Dubé de la coopérative agricole

sine O. Couture et Fils de la Durantaye.

Lors de son allocution, M. Clément Vincent a souligné la preuve que les industriels, le



Colette 1ère offre à M. Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, une brique de fromage qui a valu le premier prix à son propriétaire, en présence de plusieurs invités de marque.

de Granby; pour le fromage cheddar, M. Lionel Lamoureux de la coopérative agricole de Granby.

Par ailleurs, M. Jean-Paul Beaudry a remporté le trophée pour la section du fromage "cottage"; M. Antoine Langlois de la laiterie J.-J. Joubert Ltée de Montréal, a obtenu le trophée de la section de la crème glacée. Enfin, le trophée pour la poudre de lait écrémé a été décerné à M. Laurent Castonguay, de l'u-

ministère, avec ses services de la Salubrité, de Produits Laitiers et de la Commercialisation, et les producteurs se donnent la main pour atteindre un objectif qui est la protection du consommateur par la fabrication de produits de très grande qualité. "Car", dit-il, "ce concours profite directement aux consommateurs, aux producteurs et aux coopératives, et le ministère veut, par ce concours, avoir des produits qui peuvent facilement compétitionner avec ceux des autres provinces".

NDLR

Nous avons interrompu, pour cette semaine seulement, la série de reportages portant sur les régions agricoles du Québec. Cette série reprendra cependant dès la semaine prochaine.

deront également des études sur l'alimentation des femelles en gestation et des sujets à l'entretien.

Pour ce qui est de la régulation, enfin, les recherches sont effectuées en collaboration avec le Dr S. Cloutier, du Centre de Recherche en médecine vétérinaire.

Elles sont axées sur la lutte contre les maladies respiratoires du lapin (principalement la pasteurellose), le perfectionnement des méthodes d'insémination artificielle et l'accroissement de la production annuelle, dont la quantité demeure le principal critère de rentabilité d'un clapier.

blir les relations existant entre les différents caractères génétiques en fonction de leur importance économique, à définir les degrés des pouvoirs héréditaires de ces caractères; ainsi que l'importance relative de chacun d'eux sur le rendement annuel d'une lapine.

En ce qui concerne l'alimentation, les travaux portent sur l'équilibrage de quatre rations différentes au profit des Lape-reaux. Plus tard, ils compren-



Voici, dans l'ordre habituel, M. Jean Moreau, président du Comité consultatif de la Régie des marchés agricoles du Québec, M. Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Maurice Hallé, président de la Régie des marchés agricoles et M. Benoit Lavigne, sous-ministre associé du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

A la Régie des marchés agricoles du Québec

Première réunion du
Comité consultatif

QUÉBEC—Le comité consultatif de la Régie des marchés agricoles du Québec, tel que reconstitué en vertu d'un arrêté ministériel, le 28 août 1968, a tenu une première session d'étude le 22 novembre, à Québec.

A cette occasion, les membres du comité ont rencontré M. Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la colonisation, M. Maurice Hallé, président de la Régie des marchés agricoles et M. Benoit Lavigne, sous-ministre associé du même ministère.

Il convient de rappeler que cet organisme, formé en vertu de la loi des marchés agricoles, a pour mission d'étudier, à la demande de la Régie, divers problèmes agricoles relevant soit du domaine de la production et du commerce des produits visés par la loi, soit des domaines de la coopération et de la consommation.

Cet organisme consultatif se compose de 19 membres représentant d'une façon éminente des domaines qui embrassent la plupart des secteurs relatifs aux produits agricoles. Son président est M. Jean Moreau, du département des vivres, à la faculté de l'agriculture, de l'université Laval de Québec. Les autres membres sont messieurs

Albert Gingras, président de la Coopérative fédérée à Montréal;

Paul Couture, deuxième vice-président général de l'Union catholique des cultivateurs;

Vic. Pelchat, agronome, et directeur du Service de la mise en marché du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, à Montréal;

Gilles Dandenault, industriel de Lawrenceville (Shefford);

Peter Nadeau, secrétaire de l'Association des manufacturiers de lait concentré;

J.-Édouard Duchesne, agronome spécialisé en mise en marché de fruits et légumes;

Léonard Roy, vice-président exécutif du Conseil de l'industrie laitière du Québec Engg.,

J.-Roch Tardif, cultivateur de Saint-Nicolas (Lévis);

Jean-Marc Kirouac, assistant-secrétaire général de l'Union catholique des cultivateurs;

Gilles Martin, directeur du bureau des recherches économiques et scientifiques, ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec;

Robert Simpson, cultivateur de Melbourne (Richmond);

Jean-Baptiste Pouliot, i.f., ministère des Terres et Forêts, Québec;

Ovila Label, cultivateur de Saint-Félix de Kingsey (Drummond);

Ulysse Bernier, cultivateur de Frelighsburg (Missisquoi);

Léopold Harvey, cultivateur de la région du Lac Saint-Jean;

Benoit Beaugard, industriel de Ville Mont Saint-Hilaire;

Hidola Rochefort, agronome, gérant de la ferme de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi;

Paul-Abel Arès, producteur laitier, Saint-Césaire (Rouville);

M. René Monette, agronome, de la Régie des marchés agricoles du Québec, agit comme secrétaire.

A sa réunion du 22 novembre, le comité s'est attaqué à l'étude des aspects fondamentaux et des objectifs de la politique laitière du Canada, et spécialement à la question du minimum de production aux fins de l'éligibilité des producteurs de lait aux paiements de compensation. Plus tard, des recommandations seront transmises au président de la régie.

La Régie est appelée de par son mandat à surveiller, coordonner et améliorer la mise en marché des produits agricoles. Les avis du comité consultatif lui seront donc d'un précieux secours pour orienter ses décisions.

Nouveau contenant pour les pommes

La direction générale de la Commercialisation du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation vient d'autoriser à titre expérimental pour la récolte de pommes de 1968 un nouveau contenant. Il s'agit d'un emballage contenant 8 cellules, disposées sur deux

rangs, contenant autant de fruits. N'ayant pas de couvercle, il permet au consommateur de bien voir les fruits. Il isole de plus les pommes et assure une protection maximale contre les meurtrissures au cours des manipulations.

Nouveaux locaux
pour le bureau
du coordonnateur
de la région no 2

QUÉBEC — Le bureau du coordonnateur agricole de la région no 2, situé au Centre industriel de St-Malo depuis sa fondation en 1966, occupera dès lundi les nouveaux locaux aménagés à son intention sur la mezzanine ouest du Centre d'achats Laurier, 2,700 boulevard Laurier, à Ste-Foy.

Le numéro de téléphone du bureau : 693-2400 (lignes groupées) ne changera pas.

Ce bureau régit les comtés de Québec (Chauveau) Bellechasse, Portneuf, Montmorency, Charlevoix, Lotbinière, Lévis, Montmagny et l'Islet. Il est dirigé par M. J. Rod. Cloutier, agronome, et coordonnateur régional, et Jacques Ducharme, administrateur.

Outre le personnel administratif, les effectifs comprennent des spécialistes en gestion des fermes, crédit agricole, médecine vétérinaire, grandes cultures, horticulture, zootechnie, gestion ménagère, assurances-récoltes et jeunes agriculteurs.

Par ailleurs, des conseillers en médecine vétérinaire, en horticulture, en gestion, en génie-rural et en hydraulique agricole y tiennent des consultations assez régulièrement.

AU QUÉBEC:

Travaux de recherches
sur l'élevage cunicole

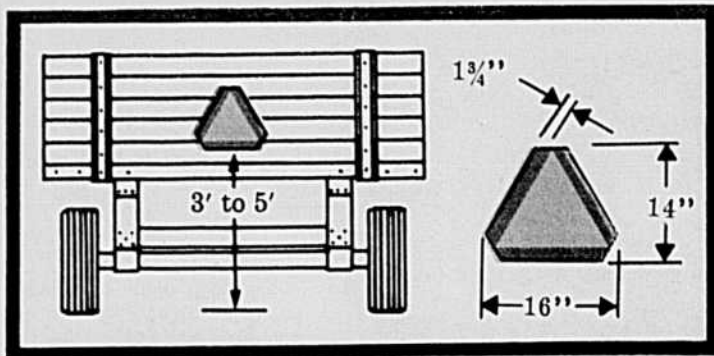
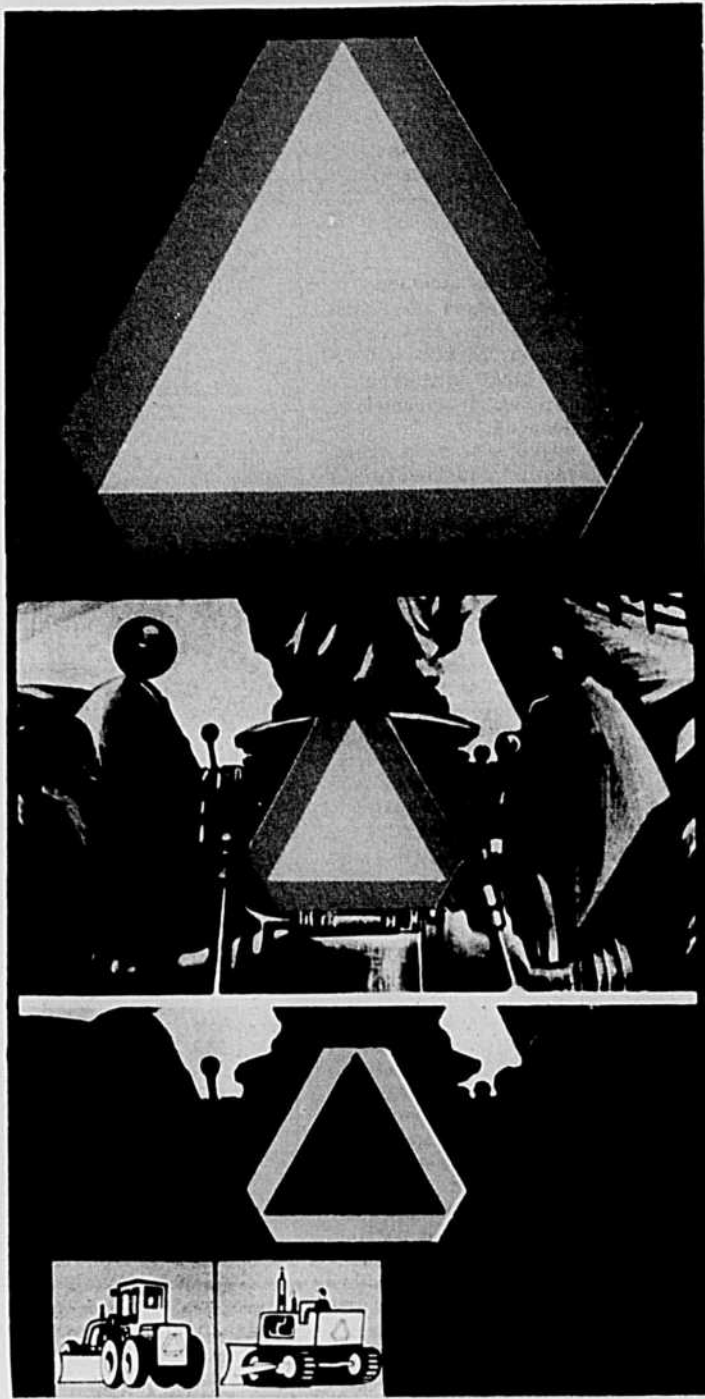
QUÉBEC—La division des Stations de recherche du ministère de l'Agriculture poursuit les travaux qu'elle a entrepris en 1967 en vue d'améliorer l'élevage cunicole au Québec et d'en accroître la rentabilité.

Ces travaux sont effectués à la Station de Deschambault, dans un clapier expérimental qui y a été aménagé à la demande de l'Association des Éleveurs de Lapins du Québec. Ils portent principalement sur l'étude de la question au niveau de la génétique, de l'alimentation et de la régulation.

Selon monsieur Jacques Bonneau, agronome, chargé du projet de recherches, le programme mis sur pied à la station devrait, à plus ou moins longue échéance, aboutir à des résultats qui constitueront un apport précieux à cet élevage spécialisé en voie d'expansion dans plusieurs régions de la province.

LES TRAVAUX

Au niveau de la génétique, les travaux en cours consistent à éta-



Emblème spécial pour les véhicules à marche lente

Dans le but de diminuer le nombre des accidents de la route, le ministère des Transports et des Communications annonce qu'à compter du 1er mars 1969, les véhicules automobiles à marche lente, tels que tracteurs de fermes, machines aratoires, grues mobiles, niveleuses, véhicules à traction animale, ou autres dont la vitesse normale sur la route est de 25 milles à l'heure ou moins, devront être munis à l'arrière, d'une plaque les identifiant.

Dans le décret ministériel concernant ce nouveau règlement, on précise que l'emblème choisi pour identifier les véhicules à marche lente est celui de l'Association canadienne de normalisation, et doit être conforme à la norme CSAD198-1967 de cette association. Il consiste en une plaque triangulaire fluorescente de couleur jaune orange, entourée d'une bordure rouge-foncé, réfléchissant la lumière de nuit. (Noter que pour des raisons techniques, nous ne pouvons reproduire exactement les couleurs dans nos illustrations.) Le triangle central est équilatéral, chaque côté mesurant 13 pouces; la bordure est d'environ deux pouces de largeur, mais ses coins sont tronqués.

Cette plaque devra être fixée à l'arrière du véhicule, à peu près au centre, et sa base devra se situer entre trois et cinq pieds du sol; elle devra être affixée à une surface durable, rigide et à l'épreuve des intempéries.

Sous des conditions climatiques normales, la plaque doit être complètement visible de jour, pour le conducteur d'un véhicule qui arrive de l'arrière, de toute distance entre 600 et 100 pieds. Il doit en être de même la nuit quand les phares du véhicule qui suit sont braqués sur elle.

En plus de cette plaque, les véhicules continueront d'utiliser les feux, réflecteurs et autres signaux requis par le Code de la route.

Le Québec est la quatrième province du Canada à adopter cet emblème, répondant ainsi aux vœux de plusieurs organismes intéressés au problème de la sécurité routière dont l'Union catholique des cultivateurs et la Fédération canadienne de l'agriculture.

Il est à noter que selon des statistiques publiées par le ministère des Transports et des Communications, 577 accidents impliquant des véhicules de ferme se sont produits en 1967 sur les routes du Québec.

En vrac

Pour les acheteurs du Québec, le CN et le CP ont proposé des tarifs par tonne pour remplacer les tarifs convenus actuels qui viennent à échéance le 28 novembre. Il s'agit des tarifs négociables contenant des réductions aux tarifs, variant suivant les quantités des expéditions dépassant 25 et 50,000 tonnes par an.

Le CN et le CP ont émis un tarif restreint pour le transport des expéditions de grains locaux de points de l'Alberta et des Prairies vers la Colombie-Britannique en vue de concurrencer le camionnage. La réduction moyenne des tarifs sera de \$3,00 la tonne. Ceci est un tarif temporaire pour permettre aux chemins de fer d'évaluer la situation actuelle. Les chemins de fer indiquent qu'ils établiront des tarifs concurrentiels à ceux des camionneurs bientôt et à des niveaux inférieurs à ceux des tarifs convenus pour les produits de grains (farine). Ceci pourrait entraîner une réduction additionnelle de \$2,00 la tonne.

Les propriétaires ayant subi des dommages à leurs immeubles (maison, grange ou autres bâtiments) à l'occasion d'un incendie ou d'un ouragan peuvent demander une diminution temporaire d'évaluation pour la période de reconstruction. On peut trouver à l'article 396-A, paragraphe 3, page 125 de la loi de l'Éducation le texte intégral de la Loi à ce sujet.

La Commission canadienne des transports a autorisé une augmentation des tarifs du fret ferroviaires pour le transport du bois entre les Maritimes et le Québec et l'Ontario.

Par cette décision, elle débout la Commission des transports des Maritimes et l'Office du bois des Maritimes qui en avaient appelé de l'augmentation des tarifs.

Trois bonnes raisons d'utiliser SHUR-GAIN...

JUSQU'À 1500 LB DE LAIT EN PLUS

ACCROISSEMENT DE POIDS

VEAUX PLUS VIGOUREUX





LE NOUVEAU COMITÉ 1968-69 du Fonds de Défense Professionnelle a tenu une première réunion le 27 novembre aux bureaux de la Confédération de l'UCC, à Montréal. Autour du président, M. Danias Messier, de la Fédération de Sherbrooke (assis), nous reconnaissons dans l'ordre habituel: MM. Germain Lefebvre, de Nicolet, membre du comité, Jules St-Pierre, de la Confédération, secrétaire-trésorier de ce même comité, et Henri-Paul Gagnon, du Saguenay, vice-président. Il est peut-être bon de préciser que c'est M. Clément Létourneau qui avait d'abord été désigné comme membre du comité lors du congrès général mais en raison de sa nomination au Comité exécutif de l'UCC, à l'issue du congrès, le président de la Fédération UCC de Saint-Hyacinthe a préféré remettre sa démission comme membre du comité du Fonds de Défense. Conformément aux règlements prévus en telles circonstances, le Comité Exécutif devait par la suite désigner M. Lefebvre comme remplaçant de M. Létourneau.

(Photo TCN)

Accident mortel

Un cultivateur de Notre-Dame-du-Bon-Conseil ainsi qu'un agent de la Sûreté du Québec ont perdu la vie mercredi dernier, lors d'une violente collision survenue dans la municipalité de Champlain. M. Henri-Paul Biron, âgé d'une cinquantaine d'années, éleveur de vaches de race canadienne a été tué sur le coup, tandis que l'agent Allain Falardeau, de

Loretteville, décédait une heure après son admission à l'hôpital. Le conducteur de l'automobile dans laquelle se trouvait M. Biron, M. Fernand Charpentier, de St-Guillemme, a été grièvement blessé et repose à l'hôpital. M. Biron qui était membre de l'UCC était bien connu pour son caractère de travailleur acharné, il avait pris la succession de son père sur la ferme il y a une vingtaine d'années.

Le développement rural devrait s'élargir sur un plan régional

Pour le Conseil canadien de l'aménagement rural, l'absence de programme global et cohérent de développement à l'échelle du pays est une lacune grave que devrait s'efforcer de combler, rapidement sous peine de rester inefficace, le ministère du Développement régional nouvellement créé.

En fait, pour les experts du CCAR, le développement ne peut pas être envisagé exclusivement dans le milieu rural. Ce dernier s'organise en effet de plus en plus en fonction des centres urbains qui attirent une proportion toujours accrue de la population. Le taux actuel d'urbanisation est d'environ 70% au Canada; et ce mouvement est loin d'être arrêté. Aussi ne peut-on envisager une action qui aurait pour but d'assurer un développement harmonieux des régions rurales sans prendre garde à cette urbanisation incontrôlée. D'autre part les membres du CCAR considèrent qu'on ne peut laisser s'engloutir dans les villes l'ensemble des valeurs culturelles et sociales qu'a incarné durant des siècles le milieu rural, et notamment cet attachement à un type de société et de relations sociales qui met en présence des personnes et non pas seulement des fonctions ou des rôles.

Plutôt qu'un développement spécifiquement "rural", le CCAR préconise donc un développement régional qui aurait par ailleurs l'avantage de rétablir quelque peu l'équilibre entre les diverses régions du pays. On constate en effet que les disparités régionales sont loin de s'atténuer au fil des années. En 1966, le revenu personnel par habitant dans l'Île-du-Prince-Édouard était de \$1,376, soit 64% de la moyenne canadienne, et \$2,438 en Colombie-Britannique, soit 114%, alors qu'il s'établissait à \$1,885 au Québec, soit 88,1% de la moyenne du pays. Pour résoudre ce problème,

la population canadienne a depuis quelque temps une conscience de plus en plus agüe, le gouvernement fédéral n'apporte, selon le CCAR, que des mesures inadéquates, fragmentaires ou incoordonnées.

Aussi suggère-t-on la création d'un institut canadien de développement qui serait un centre où gouvernants, administrateurs, leaders des divers organismes non-gouvernementaux et chercheurs pourraient échanger leurs connaissances et coordonner leurs actions. Ceci permettrait par exemple une meilleure utilisation des fonds de l'ARDA qui se volatilisent actuellement dans le financement d'une multitude de programmes à court terme. Il serait important d'autre part de bien répartir, au plan administratif, les responsabilités du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux. "On en viendra peut-être, en procédant de la sorte, à constater qu'il est possible et souhaitable d'éliminer certaines interventions du gouvernement fédéral au niveau des régions et des provinces", estime le CCAR qui cite en exemple les directeurs ou coordonnateurs régionaux du gouvernement fédéral dont le rôle demeure souvent ambigu et devrait être soigneusement réévalué.

Enfin le Conseil souligne l'extrême importance de la participation de l'ensemble des citoyens dans l'élaboration de tels programmes. "On ne peut pas confier aux seuls sages, aux gens instruits, aux experts ou aux techniciens le soin de définir les

Les revenus des producteurs de lait ne diminueront pas

Le ministre québécois de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Clément Vincent, a déclaré vendredi dernier, à l'Assemblée législative du Québec, qu'il faut bien comprendre que si des contrats d'embouteillage de lait nature prennent place entre les laiteries du marché de Montréal, cela ne change en rien les recettes des producteurs de ce marché.

Selon des informations reçues de la Régie des marchés agricoles du Québec, M. Vincent a précisé qu'un système de péréquation des prix aux producteurs pourvoit aux ajustements nécessaires. Ces ajustements dont il est question dans la dernière ordonnance de la Régie ne se produisent, en fait qu'entre des marchés indépendants, soit Montréal, Trois-Rivières, Montréal-Sorel, Montréal-Valleyfield.

Le ministre de l'Agriculture a informé également l'Assemblée législative qu'il demandera à la Régie de faire connaître les transactions qui ont eu lieu pour la catégorie du lait nature en octobre et en novembre derniers afin de les vérifier avec les plaintes reçues de certains producteurs.

objectifs d'une société... Il est impossible de définir en stricte logique et par le recours aux méthodes scientifiques les buts qu'une société entend poursuivre. Ce sont les valeurs auxquelles un homme ou une société croient qui déterminent le choix de leurs buts".

ou plutôt six bonnes raisons

La moulée mélassée Shur-Gain 13% pour vaches tarées et après le vêlage, aide vos vaches à mettre bas de plus beaux veaux et à donner une production maximum lors de leur prochaine lactation. Servez la moulée pour vaches tarées Shur-Gain et vous verrez qu'il y a de bonnes raisons d'utiliser le programme Shur-Gain.



moulée mélassée 13%
pour vaches tarées



Planification

Objectifs-guides du développement de la coopération d'approvisionnement

De plus en plus, les dirigeants de la coopération agricole québécoise sont conscients de la nécessité d'un degré minimum de planification de leurs efforts d'aménagement et de développement des sociétés coopératives de base.

Dans le réaménagement de la coopération laitière, par exemple, il est certain qu'il y eut à son origine une planification qui englobait presque toutes les régions de la province. Et c'est à partir de ce plan général que les dirigeants des coopératives laitières, en collaboration avec la Coopérative Fédérée, s'attelèrent à la besogne du réaménagement. Bien sûr qu'en cours de route, il y eut de nécessaires adaptations. Il en est toujours ainsi dans la planification et le réa-

lisation d'un plan de développement quelconque. Il faut être suffisamment souple pour ne pas se buter inutilement à des situations concrètes qui ne peuvent être modifiées rapidement. Il faut tenir compte également de la règle du moindre coût. Il reste que l'expérience vécue en coopération laitière enseigne une sérieuse leçon sur la nécessité que tout effort de développement soit bien ordonné.

La même préoccupation existe pour le développement de coopératives s'employant à des activités différentes, telles les coopératives d'approvisionnement. Aussi nous demande-t-on assez souvent quels sont les objectifs qui nous ont guidés dans l'élaboration du réaménagement et du développement de la coopération agricole d'approvisionnement dans le Bas St-Laurent, soit la région-pilote. Nous allons essayer de combler ce désir, au moins en partie.

Avant de procéder à l'élaboration d'une première hypothèse de travail et de consultation, nous avons posé certains critères et précisé certaines conditions que devraient normalement remplir une véritable coopérative agricole d'approvisionnement. En fait, il s'agissait de définir les objectifs que devait atteindre une coopérative d'approvisionnement. En résumé, les voici:

A) Nécessité de rechercher, pour chaque coopérative, le volume minimum requis pour assurer des opérations rentables et compétitives, cela dans un rayon d'action maximum mais apte aussi à procurer un service convenable aux producteurs en tenant compte des exigences de tous les différents services offerts;

B) Prévoir l'organisation matérielle désirable pour assurer de telles opérations;

C) Prévoir aussi l'organisation financière normale nécessaire;

D) Tenir compte de la possibilité d'établir, pour chaque

centre d'approvisionnement, des méthodes efficaces d'administration et de contrôle et d'appliquer des politiques commerciales ou de développement agricole qui soient bien définies, cela en tenant compte des politiques agricoles de développement régional qui seraient éventuellement mises en vigueur par les autorités provinciales;

E) Dans l'esprit des préposés à l'étude de la question, un véritable centre d'approvisionnement agricole devait dépasser le seul concept de meunerie tel que défini par le B.A.E.Q. et rejoindre un concept propre à en faire un instrument valable de développement. De plus, l'agriculteur devait pouvoir y trouver ses outils et produits de production. En résumé, un tel centre ou coopérative devait offrir les services minima suivants:

AA) Un service complet de préparation des aliments du bétail;

BB) Un service de développement des productions animales prévoyant l'application de programmes d'élevage comportant les services techniques et de contrôle nécessaires ainsi qu'une aide financière appropriée;

CC) Un service de développement des productions végétales incluant les semences, les fertilisants, les produits chimiques de contrôle des maladies et les services techniques minima essentiels;

DD) Dans le cas des services techniques pour l'élevage et les cultures, une entente pouvait intervenir entre le ministère de l'Agriculture et les coopératives concernées, afin d'assurer le meilleur emploi possible de tous les agronomes disponibles dans le territoire;

EE) Un service de livraison en vrac pour les moulées et les fertilisants;

FF) D'autres services accessoires qui tout en n'étant pas reliés directement au développement de l'agriculture demeuraient utiles pour assurer une meilleure utilisation de l'organisation ma-

térielle et humaine de l'entreprise et, partant, sa rentabilité;

F) Dans l'optique d'une agriculture développée, l'agriculteur sera fort occupé par l'administration de son exploitation et son travail. Dans une telle situation, il y a lieu de reconnaître que c'est à la coopérative qu'incombe la responsabilité de rapprocher ses services de l'exploitant, de le rejoindre chez lui.

G) Cependant, dans l'application de ces critères et conditions, il y avait lieu de tenir compte d'autres facteurs importants: Les voici:

1) La densité actuelle de la population agricole en regard du problème des distances et de la rudesse de notre climat;

2) L'absence de toute action coercitive, ce qui signifie que le fait de réaménager les structures de la coopération d'approvisionnement ne veut pas automatiquement dire le retrait de toutes les autres entreprises ou l'impossibilité d'établir dans la région d'autres entreprises d'approvisionnement de la ferme;

3) La même absence signifie aussi que les agriculteurs-coopérateurs demeurent entièrement libres de prendre les décisions qu'ils croient devoir prendre, personne ne pouvant les forcer à réaménager leurs coopératives de telle ou telle façon.

Il convenait donc d'envisager certains objectifs et d'accepter de chercher à les atteindre par étapes, franchissant les étapes au fur et à mesure que les conditions le justifiaient et que les gens seraient disposés à les franchir. La première hypothèse fut donc conçue de

façon à éviter un chambardement trop considérable tout en étant assez souple, surtout en évitant des investissements trop considérables, pour faciliter une deuxième étape éventuelle. C'est dans cette perspective et cet esprit que fut élaborée la première hypothèse de travail de la Coopérative Fédérée.

C'est en partant de ces objectifs-guides que la consultation des personnes et institutions intéressées fut amorcée. En même temps, on élaborait un projet concret de localisation des coopératives-pivots. Une autre fois, nous reviendrons sur cette notion ou, plutôt, ce concept de la coopérative-pivot et cet autre concept de la coopérative de service. Pour le moment, notons simplement que les objectifs ci-haut décrits furent traduits en chiffres, en description de situations concrètes et en projets bien définis se traduisant en dollars et en cents, mais toujours ayant à l'esprit la nécessité d'éviter toute surcapitalisation des entreprises et de favoriser l'utilisation maximum possible des organisations matérielles.

M. G. Aubin est élu au C.C.G.

M. Gérard Aubin, gérant de la Société Coopérative Agricole de Ste-Marie, comté de Beauce, a été élu membre du Comité Consultatif des Gérants de la Coopérative Fédérée pour le district No 6. Il succède à M. Jules-Almé Drouin qui a récemment remis sa démission à titre de gérant de la S.C.A. de St-François (Beauceville). Le district No 6 comprend les comtés de Beauce et de Frontenac.

On sait que le Comité Consultatif des Gérants est formé d'un gérant-délégué pour chaque district électoral de la Coopérative Fédérée. Le gérant-délégué est élu par ses confrères. Le C.C.G. constitue un organisme de consultation rattaché à la direction générale. Il se préoccupe particulièrement des problèmes reliés aux relations d'affaires intervenant entre la Fédération et ses coopératives sociétaires.

CLINIQUES D'INFORMATION

SUR LES FOURNITURES PROFESSIONNELLES

MONT-LAURIER :

Le 10 décembre 1968, au Palais des Sports (près école St-Joseph)

ST-JEROME :

Le 11 décembre 1968, à la salle paroissiale de l'Eglise St-Lucien, 250 Montigny

N.B. Les cliniques débutent à 9h. A.M.

Prévision des arrivages de porcs

Les abattages hebdomadaires moyens de porcs au Canada pour les prochains 6 mois pourraient diminuer considérablement par rapport aux chiffres de la période correspondante de l'an dernier. Les chiffres les plus récents publiés par le ministère de l'Agriculture du Canada indiquent que les abattages pour la période allant du mois d'octobre au mois de décembre 1968 pourraient être de 8% inférieurs à ceux de la même période, l'an dernier. Les abattages de porcs pour les mois de janvier, février et mars 1969 inférieurs de 9% à ceux de la même période de 1968. Ces diminutions sont prévues aussi bien dans l'Est que dans l'Ouest.

Les abattages prévus pour la période allant d'avril à septembre 1969 devraient encore baisser de 1%. Cette baisse ne sera pas générale, étant donné qu'on prévoit des abattages plus élevés dans l'Ouest que ceux réalisés un an plus tôt. Les abattages moyens prévus par la période allant d'avril à septembre 1969 atteindront en moyenne 152,100 porcs par semaine.

Voilà le résumé des récents chiffres et commentaires publiés par le ministère fédéral de l'Agriculture. Quoique nous n'ayons pas en mains les dernières prévisions américaines, les premiers indiquent qu'à partir du 1er janvier prochain, on prévoit une hausse des arrivages sur les marchés qui durerait pendant les premiers mois de l'année 1969. On a parlé d'une hausse de 9% comparativement à 1968. Nous donnons ce chiffre sous réserve.

Les cadeaux de Noël

Les échanges de cadeaux, à l'occasion des Fêtes sont des stimulants extraordinaires pour l'amitié, l'amour et ...le commerce. Ils entraînent malheureusement de nombreux soucis aux imprévoyants et sont souvent source de déséquilibre dans les budgets. Ce qui devrait être un plaisir devient alors une corvée pénible. Il vaut la peine de prendre une soirée, crayon en main, et dresser une liste des cadeaux que l'on peut se permettre d'offrir. Voici donc quelques suggestions qui pourront vous aider dans vos achats.

Cadeaux pour les proches:

À un mari, un fiancé, un grand ami:

Offrez-lui tout ce qui est susceptible de plaire à un homme et lui prouver que celle qu'il a choisie est une femme de coeur et d'esprit: une chevalière — bague — à ses initiales; un bracelet d'identité en argent; un briquet en argent ou en métal doré frappé à ses initiales; un chronomètre-

tre-calendrier; une belle robe de chambre; une écharpe de qualité; un réveil-matin à transistors; un petit flash pour son appareil photo; un parapluie à manche gainé de cuir noir; une toque de fourrure pour les jours froids; un projecteur pour diapositives; un bouchon à cadenas pour ses alcools ou liqueurs; un décapsulateur, un tire-bouchon. S'il est grand amateur d'un sport en particulier, comme le ski ou le golf, vous pouvez toujours choisir dans l'éventail des articles qui lui manquent. Les livres, les abonnements aux revues et journaux, les disques, sont aussi des cadeaux appréciés du mari ou du fiancé.

À une fiancée, une épouse:

Offrez-lui des objets très personnels qui peuvent séduire une femme: une cravate de fourrure, un bracelet chaîne en or

Un sou de prévoyance, des dollars en récompense...

ou en argent avec des breloques; une montre à la mode, ou une montre boule qu'on peut porter avec une chaîne au cou; une toque de fourrure ou un petit bonnet; un sac original; un très grand flacon de son eau de toilette préférée, accompagné d'un petit vaporisateur; son permis de conduire; leçons et frais du permis que vous paierez à l'avance; des boutons de manchettes et pierres de couleur; une série de foulards de fil ou de soie; une valise spéciale pour les accessoires de toilette; une pochette à bijoux pour le voyage; des accessoires coordonnés pour le sac; agenda, porte-billets, porte-cartes de crédit, étui-carnet de chèque de même cuir, etc. etc.

Pour papa: cadeau d'un enfant.

Un ou deux cigares de la marque qu'il affectionne; une lampe-torche pour sa voiture; un peigne de poche dans une gaine de cuir; un coupe-papier; une gaine de cuir pour ses clefs; un porte-clefs en métal portant l'écuson de la marque de sa voiture, etc.

Pour maman:

Un petit porte-étiquette portant son adresse qu'elle peut accrocher à son manche de parapluie; un joli linge à vaisselle imprimé; un petit stylo à bille



rétractable; un flacon rempli de sels de bain parfumés; un sac pour ses chaussures; une jolie pelote à épingles; des sachets de lavande, etc.

Pour un étudiant, une étudiante:

Un ou plusieurs disques 45 tours de son chanteur préféré; une petite valise accordéon pour emporter ses 45 tours lorsqu'il ou qu'elle va à un surprise-party; les boutons de manchettes à la mode; des lunettes de soleil ou de ski, style "starlette"; deux places de théâtre; des billets de cinéma, un chèque pour le coiffeur ou les produits de beauté; un petit appareil-photo, etc.

Pour des amis:

Si on ne connaît pas exactement leurs goûts personnels, on doit se cantonner dans les cadeaux classiques: livres, articles de fumeur, accessoires de bar ou de bureau. Pour une femme: carré de soie, bibelots, frivolités. Ou encore un livre, un couvre-livre, un signet, un disque, un guide touristique sur un pays où il compte passer des vacances, un jeu de société genre Monopoly, Milles-Bornes ou Clue, etc.

Les livres, ces amis de toujours

Recevoir un livre en cadeau c'est une source de joie toujours renouvelée. Pour donner à nos enfants le goût du livre, voici quelques suggestions de titres adaptés à leur âge: Pour les 4 et 5 ans: Les albums du Père Caston. Les albums roses, chez Hachette, la Collection Farandole, chez Casterman, dont toute la série des "Martine". La Collection de l'Age d'Or, chez Casterman.

Pour les 6 à 8 ans: Les Carolines, dans les Grands Albums Hachette; Les Babar; les Bécassine; les Tintin.

Vers 8 à 10 ans: Dans la série Jeunesse, chez Flammarion: Contes de Perrault, les Mille et une nuits. Dans la série "Les Grands Textes" Belles Images, chez Flammarion. Les plus beaux contes d'animaux, Contes de Grimm, etc. - La collection des Encyclopédies couleur, chez Hachette, etc. etc. La Bibliothèque Verte, chez Hachette, la collection Belle Humeur, chez Deselées. Idéal-Bibliothèque chez Hachette, etc.

(Suite à la page 15)



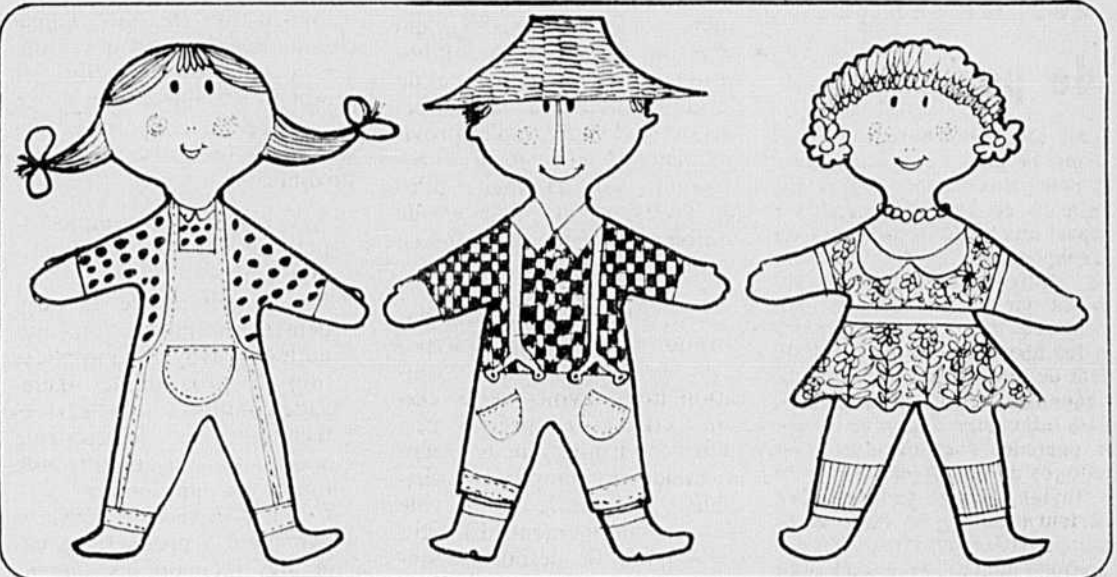
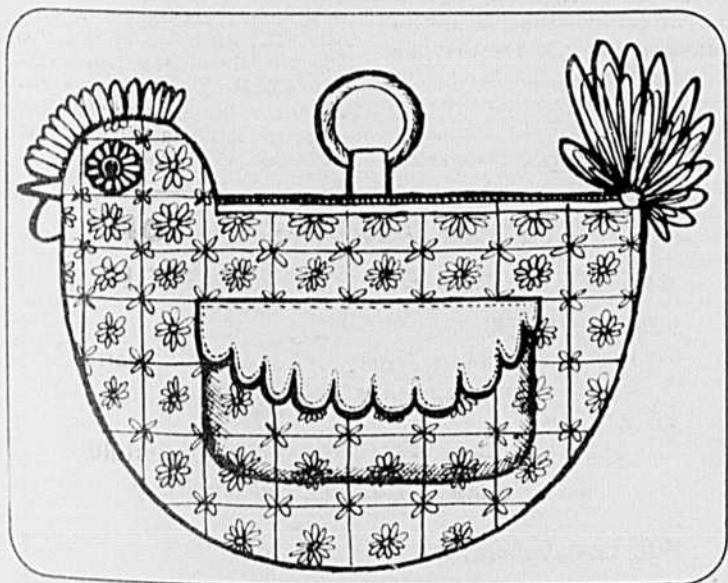
Les beaux jouets à faire à la maison

LES POUPEES DE CHIFFON

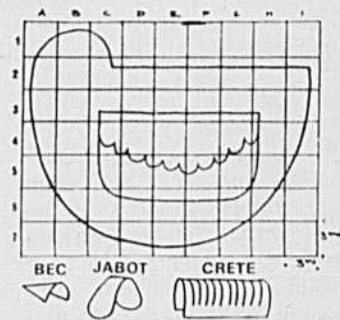
Ce sont des poupées humoristiques mais qui ne manquent pas de poésie. Elles s'exécutent très simplement et très rapidement et se montent avec deux profils réunis.

Vous reproduirez le patron en agrandissant la grille ci-dessus

— chaque case doit mesurer 1 po. 1/2 de côté — et vous redécoupez les profils sur les morceaux de tissu déjà assemblés — voir schéma A — où il est prévu trois chutes d'étoffe rose pour les mains et le visage; de tissu sombre pour les chaussures et d'imprimé pour le corps.



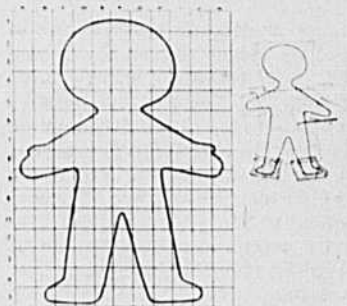
Vous retourneriez les deux profils cousus et, après avoir bourré le personnage avec du kapok vous appliquerez à nouveau les pièces complémentaires du vêtement: tablier, robe, etc. Vous indiquerez les traits du visage — brodés ou dessinés — et garnirez la tête de vos poupées avec des brins de laine indiquant les cheveux avec des morceaux de feutrine, de toile ou de rabane pour les chapeaux.



LA POCHE À PYJAMA

Pour reproduire le patron de cet ouvrage, tracez une grille dont chaque case mesure 1 po. 1/2 de côté. À l'aide de ce canevas, vous recopierez facilement, en l'agrandissant, le profil de cette poule. Exécutez cet ouvrage en découpant deux silhouettes qui seront assemblées exactement comme un sac et fermées sur le dos par une glissière.

Le corps de cet animal est en cretonne, mais vous devez prévoir pour chaque profil, une doublure avec une garniture intérieure soit une forte toile-tailleur soit un carton afin que cette enveloppe à pyjama offre une certaine tenue. Extérieurement vous complétez cette silhouette par une poche appliquée en même étoffe et le rabat en feutrine ou en toile cirée évoquera une aile.



Avec une bande de feutrine pliée en deux dans le sens de la longueur et crantée tous les 1/6 de pouce vous confectionnez la crête; le bec et le jabot seront exécutés, également, en même tissu.

Prévoyez un gros anneau et un ruban pour suspendre ce jouet contre le mur et à la glissière de la fermeture fixez un gros pompon.



NOTRE CRITIQUE

POUR LES GRANDS
POUR LES PETITS

Allo, allo, quelles nouvelles?...

Le Service des Nouvelles de Radio-Canada a opéré une véritable révolution dans la présentation de son bulletin de nouvelles, à une heure de l'après-midi. Plutôt que d'entendre la récitation morne et ennuyeuse des événements de dernière heure, Pierre Nadeau entouré d'une équipe de journaliste expérimentés commente les nouvelles et s'entretient avec ses collaborateurs d'une façon vivante et intelligente. Formule excellente qui sort des sentiers battus et devrait pouvoir s'étendre à toutes les présentations du réseau. Surtout à la télévision, où l'on se maintient encore dans les vieux cadres usagés et compassés. Félicitations pour les résultats obtenus à la radio et souhaits pour une extension de plus en plus importante de ce procédé.

L'émission "Dossier" du 25 novembre dernier, a permis de faire un peu de lumière sur deux questions extrêmement controversées: l'avortement et l'homosexualité. Le Bill Omnibus qu'on s'appête à étudier à Ottawa sème beaucoup de confusion dans nos esprits. Nous ne sommes pas habitués à établir une distinction entre ce qui est légal et ce qui

est moral. Pour la plupart d'entre nous, l'avortement et l'homosexualité sont et demeureront des actes foncièrement immoraux. Mais nos législateurs tentent d'amender la loi pour que ceux qui ne pensent pas ainsi puissent sans risquer la prison, poser des actes que nous pourrions continuer de réprouver. Ne plus confondre les homosexuels et les criminels, cela ne veut pas dire du tout qu'on encourage et qu'on veut voir multiplier ces pratiques. Mais que l'homosexualité entre adultes consentants ne doit plus entraîner ses adhérents à la prison. L'avortement présente peut-être un problème encore plus délicat. Il est difficile de ne pas admettre que cette pratique est devenue fort courante et qu'il serait hypocrite de se cacher la tête sous le sable. Quand une loi est devenue impossible d'application, elle devient une mauvaise loi. Dans certains cas pitoyables, l'avortement demeure une solution de dernier recours. Solution que la conscience des catholiques réprouve, mais qui peut sembler acceptable à beaucoup d'autres.

L'émission "Dossier" aura permis une réflexion plus approfondie sur ces questions. Ce peut même parfois devenir un geste de simple charité, que de permettre un élargissement de la loi. Accepter que les autres puissent penser et réagir différemment de soi, c'est déjà le commencement de l'amour. "Crois ou meurs" est une formule dépassée.

Marie-Stéphane

ERRATUM

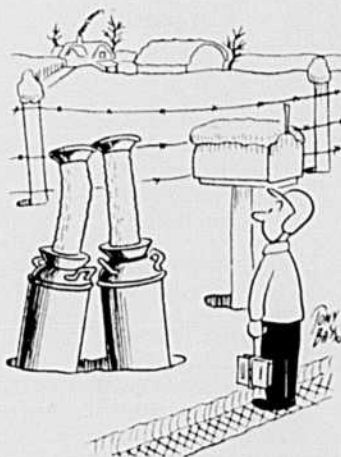
Dans notre édition du 27 novembre 1968 à la page 10, dans le texte de la convention de vente du lait industriel à l'article 8, le titre étant "PRELEVEMENTS" au lieu de: "PRELEVEMENT ET DEDUCTIONS". A l'article 13, "RENOUVELLEMENT" la première phrase devra se lire comme suit: "...A l'expiration de la présente sentence arbitrale, les dispositions y prévues se renouvelleront.... au lieu de: "...A l'expiration de la présente sentence arbitrale, les dispositions prévues se renouvelleront...."

F.P.L.I.Q.

Sourires...

- La petite se plaint depuis hier soir que la tête lui fait mal. La voisine qui est instruite, dit qu'elle doit avoir une migraine. J'ai beau chercher dans la tête, je ne vois aucune graine.

- Ma femme souffre d'une procession nerveuse; elle a sans arrêt les nerfs en pots de fleurs et je crois que c'est historique.



"L'ÉCOLE DES HOMMES" le nouveau film de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec décrit les écoles d'aujourd'hui et de l'avenir alors que les parents participent de plus en plus à la vie de l'école. Les commissaires d'écoles et leur Fédération veulent par ce film inciter les parents à prendre une part active à l'oeuvre de leur commission scolaire.

LES SILOS DE SILVER SHIELD C & L SONT ENTIÈREMENT FAITS D'ACIER

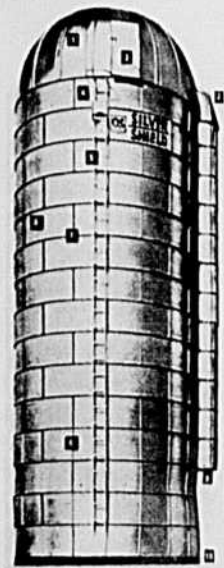
- 1- Dôme à l'épreuve des intempéries avec châssis vitre au sommet.
- 2- Large tourelle (avec châssis vitre) couvrant la chute et permettant une grande aisance de travail.
- 3- Porte battante à l'épreuve des intempéries. Facultatif: porte extra large.
- 4- Plate-forme sûre, facilement accessible et entourée d'un garde-fou près de la porte.
- 5- Echelle extérieure robuste donnant accès à la porte.
- 6- Panneaux d'acier étanches, d'épaisseur adéquate et renforcés de fers en U dans les rangs inférieurs.
- 7- Joints hermétiques boulonnés à l'extérieur.
- 8- Murs intérieurs unis qui n'entravent pas la descente de l'ensilage et facilitent le travail du débouleur.
- 9- Chute extérieure permettant un accès facile au silo et pouvant accommoder un puissant débouleur.
- 10- Des renforts d'acier unissant la base du silo à la fondation de béton offrent une grande résistance au vent.
- 11- Email cuit à l'intérieur éliminant l'entretien du silo.

FACULTATIF: base étanche et résistante au vent. Une poutre d'acier en U fixe le silo à la fondation de béton. Un rebord extérieur assure un joint hermétique. Aucune patte d'attache, aucun cercle n'entrave le mur.

Aussi: silos à grain et séchoirs à blé d'inde continue.

Distributeurs:

LEBRUN & LEBRUN Enr.
65 St-Laurent, Maskinongé
Tél. Code 819 227-4908



**Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE**
MARION, ROBIC & ROBIC
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL 25-288-2152

FILMS A L'AFFICHE DE LA TV DU 8 AU 15 DÉCEMBRE

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le dernier titre. A la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (e) enfants; (a) adolescents. Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

MONTREAL Canal 2 - CBFT

LUNDI, 9 DÉCEMBRE

1h. - RÈGLEMENTS DE COMPTE (4) - E.U. 1952. Drame policier. - Un policier s'obstine à poursuivre une enquête sur le suicide d'une de ses collègues. - Suspens violent doublé de critique sociale. - Sens de la justice. Cruautés. Bassesses morales.
11h.30 - SCANDALE SUR LA RIVIERA (5) - All. 1961. Drame psychologique. - Se sentant délaissée par son mari, une femme s'empare d'un romancier. - Banal. Atmosphère bien crée.

MARDI, 10 DÉCEMBRE

1h. LES ECUMEURS DES MONTS APACHES (5) - E.U. 1951. Western. - Pendant la guerre de Sécession, un homme est chargé d'enquêter sur le vol de diligences. - Sujet usé. Du mouvement.
7h.30 - A VOS LITS (5) - E.U. 1952. Comédie musicale. - Un chanteur comique, appelé à faire son service militaire, croit qu'il pourra continuer ses clowneries. - Plutôt mince. (e)
11h.30 - OKASAN (3) - Jap. 1952. Etude de moeurs. - Histoire d'une famille d'artisans japonais. - Nuances psychologiques finement analysées. Excellente photographie. Rythme lent. - Atmosphère familiale saine. Développement. (a)

MERCREDI, 11 DÉCEMBRE

11h. 15 a.m. - L'EMPIRE DU SOLEIL (5) - R. 1955. Documentaire. - Quelques aspects des moeurs de trois tribus péruviennes. - Manque d'authenticité.
1h. - TROIS VALSES (5) - Fr. 1938. Comédie musicale. - Récit d'idylles nées au son de valses enchanteresses. - Mise en scène luxueuse. Musique agréable.

JEUDI, 12 DÉCEMBRE

11h. 15 a.m. - AVEC LE SOURIRE (5) - E.U. 1955. Comédie. - Les manœuvres d'un arriviste. - Présentation cynique d'un homme malhonnête.

1h. - ESCAPADE AU JAPON (4) - E.U. 1957. Film d'aventures. - Croyant que la police le recherche pour un mauvais coup, deux enfants s'enfuient à travers le Japon. Reportage savoureux. Jeunes interprètes très naturels. - Amitié et fraternité. (e)
8h. - COMMANDO DE CHOC (5) - E.U. 1963. Drame de guerre. - Une patrouille américaine, isolée en territoire ennemi, cherche à rejoindre le gros de l'armée. - Combats habilement réalisés. - Montre l'absurdité de la guerre. (a)

VENDREDI, 13 DÉCEMBRE

1h. - L'ESCLAVE DE ROME (6) - R. 1960. Film d'aventures. - La guerre des Gaules contre les légions romaines. - Très puéril. Allure de western.
11h.30 - LA DAME DE SHANGHAI (3) - E.U. 1947. Drame réalisé et interprété. - Un marin irlandais, rencontre la femme d'un avocat, ce qui l'entraîne dans des aventures crapuleuses. - Oeuvre brillante. Effets visuels et dramatiques remarquables. Interprétation de classe. - Conceptions morales erronées.

SAMEDI, 14 DÉCEMBRE

2h.30 - LE 17e CIEL (4) - Fr. 1965. Comédie. - Un laveur de carreaux se présente comme romancier à une jeune bonne qui se fait passer pour châtelaine. - Atmosphère de charme et de fraîcheur. Fantaisiste. (a)

MONTREAL Canal 10 - CFTM-TV

DIMANCHE, 8 DÉCEMBRE

1h.30 - MISSION SECRÈTE (5) - Fr. 1954. Drame historique. - La comtesse de Castiglione reçoit pour mission d'interresser Napoléon III au sort de l'Italie. - Réalisation soignée. Très romancé.
12h.15 - RAFFLES, GENTLEMAN-CAMBRIOLEUR (5) - Mex. 1962. Film d'aventures policières. - Un habile voleur réussit toujours à déjouer la police. - Malhonnêtetés présentées avec sympathie.

LUNDI, 9 DÉCEMBRE

12h.30 - MUSIQUE EN TÊTE (5) - Fr. 1951. Comédie musicale. - Un chanteur en vacances est la cause de quiproquos dans un couvent pour jeunes filles. - Scénario prétexte à numéros musicaux. (a)
2h. - BUNGALOW POUR FEMMES (6) - E.U. 1955. Drame. - Une fille de moeurs faciles tente de faire fortune à Honolulu. - Ennuyeux et souvent vulgaire.

MARDI, 10 DÉCEMBRE

12h.15 - MONSIEUR LEGUIGNON LAMPISSE (5) - Fr. 1951. Comédie satirique. - De multiples ennuis troublent sans cesse l'existence du pauvre Leguignon, un rouspéteur au coeur tendre. - Thème original. Réalisation moyenne. Aspect satirique intéressant. - Esprit d'entraide. (a)
12h.30 - TRAGIQUE DESTIN (5) - R. 1948. Mélodrame. - Un acteur qui a tué sa femme et son amant cherche, à sa sortie de prison, à se faire reconnaître par sa fille. - Théâtral et mélodramatique.
2h. - LA FERME DES HOMMES BRULÉS (5) - E.U. 1959. Mélodrame. - Un enfant prend son beau-père en haine et provoque ainsi des complications tragiques. - Un peu simpliste. Partie documentaire bien réalisée.

MERCREDI, 11 DÉCEMBRE

12h.30 - DUEL A DAKAR (5) - Fr. 1951. Drame d'espionnage. - Deux agents français sont chargés de découvrir des espions. - Sujet banal. Mise en scène assez bonne.
2h. - SCANDALE EN PREMIERE PAGE (5) - E.U. 1949. Comédie de moeurs. - Un journaliste a des démêlés avec une jeune milliardaire. - Réalisation alerte. Ton satirique. (a)
7h.30 - X-15 (5) - E.U. 1961. Documentaire romancé. - Les difficultés que doivent affronter des pilotes d'essai. - Mise en scène assez bonne. Trop de détails techniques. (a)
11h.15 - TAMBOUR BATTANT (5) - Fr. 1952. Comédie musicale. - Les démêlés du directeur d'une fanfare municipale avec l'orchestre de Jacques Héllan. - Gentille comédie sans prétention (e)

JEUDI, 12 DÉCEMBRE

12h.30 - LE SECRET DE MADAME CLAPAIN (5) - Fr. 1943. Drame policier. - Un commissaire enquête au sujet du suicide d'une femme. - Atmosphère provinciale bien reconstituée.
2h. - LE TEMPS DU GHETTO (4) - Fr. 1961. Documentaire. - L'extermination des Juifs du ghetto de Varsovie, durant la Seconde Guerre mondiale. - Oeuvre bouleversante. Authenticité des documents. Commentaire parfois insistant. - Fanatisme d'une idéologie. Cruauté.

VENDREDI, 13 DÉCEMBRE

12h.30 - CAPTIVES A BORNEO (4) - E.U. 1950. Film de guerre. - Dans un camp de concentration, des femmes luttent contre la maladie et le désespoir. - Oeuvre vigoureuse et sobre. Cachet d'authenticité.

7h.30 - LE BOURREAU D'UNE VADA (5) - E.U. 1959. Western. - Un policier est chargé de capturer un bandit que chacun semble protéger. - Bien fait. Psychologie trop superficielle. - Solidarité humaine. Amitié. (a)
11h.15 - LA VENGEANCE DU MASQUE DE FER (5) - R. 1961. Film de cape et d'épée. - Le fils d'un duc tente de démasquer un imposteur. (a)

SAMEDI, 14 DÉCEMBRE

12h. - LE VAISSEAU FANTÔME (4) - E.U. 1947. Drame maritime. - Un forban de la mer fait régner la terreur sur son bateau. - Mise en scène grandiose. Excellente interprétation. - Brutalités. Suicide.
11h.30 - LES FILS DES MOUSQUETAIRES (5) - E.U. 1950. Film d'aventures. - Trop âgés, les quatre mousquetaires déléguent leurs enfants pour défendre la reine de France. - Mouvement.
8h. - TAIKOUN (5) - E.U. 1948. Drame sentimental. - Un ingénieur éprouve des difficultés lorsqu'il s'empare de la fille de son patron. - Spectacle à grand déploiement. Longueurs.
11h.15 - GUINGUETTE (5) - Fr. 1958. Comédie dramatique. - Une ancienne prostituée fait l'acquisition d'une guinguette. - Mélange de genres. - Personnages tarés. Scènes osées.

SHERBROOKE Canal 7 - CHLT-TV

DIMANCHE, 8 DÉCEMBRE

11 h. 30 - CET HOMME EST ARME (5) - E.U. 1959. Drame policier. - Sortant de prison, un gangster cherche à châtier l'homme qui l'a dénoncé. - Scénario banal. Interprétation dynamique.

LUNDI, 9 DÉCEMBRE

11 h. 30 - SANGARÉE (6) - E.-U. 1952. Drame d'aventures. - Une jeune femme entre en conflit avec un médecin chargé d'exécuter les dernières volontés de son père. - Conventuel. Laborieux.

MARDI, 10 DÉCEMBRE

7 h. - LE ROI DES ILES (5) - E.-U. 1953. Drame d'aventures. - Un capitaine désireux de s'enrichir parvient à délivrer des indigènes de l'emprise des Allemands.
11 h. 30 - A L'HEURE ZERO (4) - E.-U. 1957. Drame. - Un ancien pilote de guerre sauve de la mort les passagers d'un avion commercial en péril. - Thème intéressant adroitement traité. (a)

MERCREDI, 11 DÉCEMBRE

11 h. 30 - DANS LES MERS DE CHINE (5) - E.-U. 1949. Drame. - Un capitaine que son équipage avait délaissé est accusé d'avoir abandonné son navire. - Récit attachant. Scène de tempête spectaculaire.

JEUDI, 12 DÉCEMBRE

11 h. 30 - LES ECHAPPES DU NEANT (5) - E.-U. 1956. Drame. - A la suite d'un atterrissage d'urgence, plusieurs personnes sont abandonnées à leur sort dans la jungle. - Bien réalisé et bien interprété.

VENDREDI, 13 DÉCEMBRE

6 h. 30 - MARA MARU (5) - E.-U. 1952. Film d'aventures. - Des aventuriers sont à la recherche d'un trésor sous-marin. - Très conventionnel. Soigné.

SAMEDI, 14 DÉCEMBRE

11 h. 30 - UNE FEMME MARQUEE (5) - E.-U. 1958. Film biographique. - La vie tumultueuse de l'actrice Diana Barrymore. - Sujet à réflexion. Déchéance due à l'alcoolisme.

TROIS-RIVIERES Canal 13 - CKTM-TV

LUNDI, 9 DÉCEMBRE
11 h. 15 - LES LUMIERES DU SOIR (5) - Fr. 1956. Drame. - Une ancienne danseuse, abandonnée de son mari, se consacre à l'éducation de sa fille qui poursuit la même carrière. - Réalisation assez heureuse. Ensemble attachant.

MARDI, 10 DÉCEMBRE

1 h. 15 - LE PONT DES SOUPIRS (5) - R. 1964. Film de cape et d'épée. - Le fils du duc de Venise s'élève contre des usurpateurs. - Rythme rapide. Décors de Venise exploités avec bonheur.
11 h. 30 - LA MENTEUSE (4) - Fr. 1961. Comédie fantaisiste. - Une jeune fille feint d'aimer un homme et se prend bientôt à son propre jeu. - Réalisation habile. Entraîn. Sensibilité discrète. - Amour libre.

MERCREDI, 11 DÉCEMBRE

9 h. 30 a. m. - FEMME AIMEE EST TOUJOURS JOLIE (5) - E.-U. 1943. Drame psychologique. - Une femme vaniteuse qui a raté son mariage s'assagit en vieillissant.
1 h. 30 - TORYOK, LA FURIE DES BARBARES (6) - R. 1960. Film d'aventures. - Le chef d'un camp barbare

décide de venger la mort de sa femme. Du déjà-vu.

6 h. 30 - LA REINE DE LA PRABIE (5) - E.-U. 1954. Western. - Au Montana, une jeune fille se bat pour venger la mort de son père et reprendre son bien. Scénario banal. Décor grandiose. (a)

JEUDI, 12 DÉCEMBRE

1 h. 30 - ANGOISSE (5) - E.-U. 1944. Drame psychologique. - Un psychiatre démasque un fou dangereux. - Intéressant. Psychologie simpliste. Rythme excellent. - Atmosphère morbide.

11 h. 30 - FORTUNE CARREE (5) - Fr. 1955. Drame d'aventures. - Un homme connaît maintes aventures parmi des tribus du désert. - Un certain manque de cohésion. Beaux extérieurs. Dialogue trop littéraire.

VENDREDI, 13 DÉCEMBRE

1 h. 30 - L'ALLEE SANGLANTE (5) - E.-U. 1955. Film d'aventures. - Un contremaître part à la recherche d'un soi-disant monstre qui terrorise ses ouvriers. - Thème puéril. Lutte contre la superstition.

11 h. 30 - PIGALLE A TOKYO (5) - Jap. 1959. Drame. - Une jeune fille s'empare d'un batteur et provoque ainsi la jalouse d'un critique musical. - Mise en scène peu originale. Une certaine fraîcheur.

SAMEDI, 14 DÉCEMBRE

11 h. 30 - LE LIT A DEUX PLACES (6) - Fr. 1965. Film à sketches. - Différents sketches centrés sur des histoires d'alcôve. - Scabreux et trivial.

ROUYN-NORANDA Canal 4 - CKRN-TV

Les films présentés au canal 4 (CKRN-TV) sont les mêmes que ceux présentés au canal 2 (CBFT, Montréal).

OTTAWA Canal 9 - CBOFT

Les films présentés au canal 9 (CBOFT, Ottawa) sont les mêmes que ceux présentés au canal 2 (CBFT, Montréal) sauf pour les films présentés avec une semaine de retard sur l'horaire du canal 2.

Originalités et fantaisies

Dans quelques jours le bonhomme Noël frappera à votre porte ou plutôt à votre cheminé... et le garde-manger est déjà bien garni, en prévision des festins à venir. Un décor scintillant de mille et une couleurs, riche d'idées farfelues et amusantes, attend impatiemment le coup de minuit.

Mais Noël sans réveillon n'est pas fête! Pour l'occasion, que diriez-vous de parer votre menu de véritables petits chefs-d'oeuvre? Mentionnons, par exemple, les mini-bouchées artistiquement décorées à la mode de Noël... elles se piquent toujours d'être de la partie. A votre intention,

Madame, les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada vous présentent quelques bijoux de Noël: Nids de Noël, Canapés "cache-cache", "Go-Go" au fromage, bâtonnets de rêve, mini-régals, champignons farcis.

Bien sûr, saveur et parfum seront assurés surtout si vous rehaussez le tout d'un punch délicat aux canneberges. Ainsi, à la lueur des bougies, lorsque vos convives s'attableront, ils n'auront d'yeux que pour ces délices! Il y aura Joyeux Noël, croyez-nous!

NIDS DE NOËL

- 6 oeufs durs, en demies
- 4 c. à thé de vinaigre
- 2 c. à table de beurre
- 1 c. à table de mayonnaise
- 1/2 c. à thé de sel
- 1 c. à thé de sucre
- 1/4 c. à thé de poudre de cari

Sauce piquante au goût
Retirer les jaunes d'oeufs et écraser. Ajouter le reste des ingrédients et mélanger; en farcir les blancs et placer les oeufs sur de petites feuilles de laitue. 12 portions.

MINI-RÉGAL

- 1/4 tasse de beurre fondu
- 1/2 tasse d'eau bouillante
- 1/4 c. à thé de sel
- 1/2 tasse de farine tout usage tamisée
- 1/2 tasse de fromage cheddar râpé
- 2 oeufs

Amener à ébullition beurre, eau et sel. Ajouter la farine en une fois et brasser jusqu'à l'obtention d'une boule. Ajouter le fromage et mélanger. Retirer du feu et refroidir légèrement. Incorporer, un à un, les oeufs non battus. Déposer par cuillerées sur une plaque à biscuits beurrée. Cuire à 425°F, 10 minutes; continuer la cuisson à 350°F, 10 à 15 minutes de plus. Refroidir et fourrer de garniture froide ou chaude. 3 douzaines.

CANAPÉS

"CACHE-CACHE"

- 1 boîte — 12 onces — de porc pressé, en cubes de 1/4 de pouce
- Persil haché très fin
- Fromage à la crème assaisonné de ciboulette et de raifort

Couvrir les cubes de viande de fromage à la crème et enrober de persil. Servir piqués de cure-dents. 30 portions.

BÂTONNETS DE RÊVE

- 1 tasse de farine tout usage tamisée
- 1/4 c. à thé de sel
- Pincée de cayenne
- 1/3 tasse de beurre
- 1/2 tasse — 2 onces — de fromage cheddar râpé
- 1 jaune d'oeuf
- 1 c. à table d'eau

Mélanger farine et assaisonnements; y couper le beurre jusqu'à ce que la préparation ressemble à une chapelure fine. Mélanger jaune et eau, incorporer à la préparation pour obtenir une pâte. Abaisser à 1/8 de pouce d'épaisseur sur une planche farinée. Piquer la pâte, tailler à l'emporte-pièce et placer sur une plaque à biscuits non graissée. Cuire à 400°F, jusqu'à ce que les bords soient légèrement dorés, 6 à 8 minutes. 4 douzaines.

"GO-GO" AU FROMAGE

- 1 paquet — 4 onces — de fromage à la crème
- 2 c. à table de mayonnaise
- 1 c. à table d'oignon haché fin
- 2 c. à table de cornichons sucrés, hachés
- 1/4 c. à thé de sel
- 1/8 c. à thé de poivre
- 18 biscuits salés

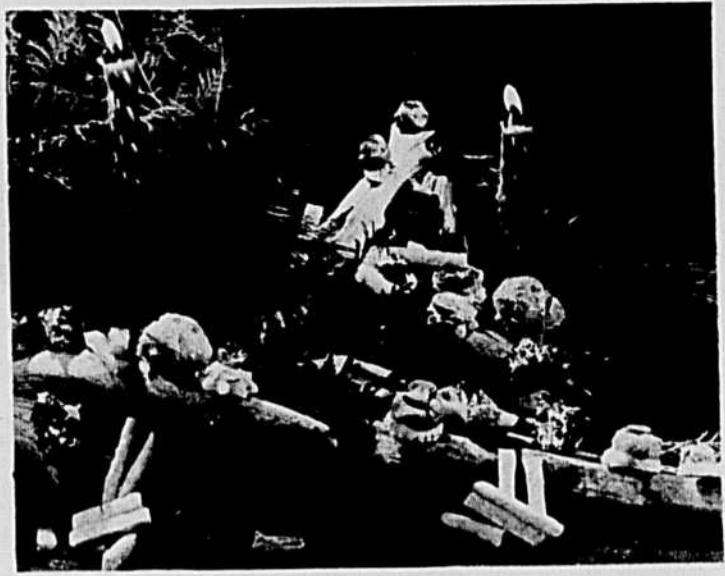
Mélanger les 6 premiers ingrédients. En tartiner les biscuits salés et griller 2 à 3 minutes. Servir chauds. 18 portions.

PUNCH

"JOYEUX NOËL"

- 2 tasses d'eau
- 2 tasses de canneberges
- 1/2 tasse de sucre
- 1 citron en tranches minces
- 1 boîte (48 onces) de jus de pomme
- 2 tasses de ginger ale

Mijoter eau et canneberges jusqu'à ce que la peau éclate, 5 à 10 minutes. Couler, ajouter sucre, amener à ébullition puis réfrigérer. Ajouter le citron au jus de pomme et mijoter à couvert, 15 minutes. Réfrigérer. Au moment de servir, mélanger le jus et le ginger ale. Verser dans un bol glacé et garnir de minces tranches de pommes rouges non pelées. Quantité: environ 8 tasses.



NOUVEAUTÉS DE NOËL - De nos jours, Noël est l'occasion par excellence de donner libre cours à l'originalité, à la fantaisie. Grands et petits rêvent de gâteries tendres et riches à la fois et... rien de plus simple que d'accéder à leurs désirs. A cet effet, les économistes ménagères de la Section des consommateurs, Ministère de l'Agriculture du Canada vous invitent à parer à la mode de Noël champignons et oeufs farcis, pailles et biscuits au fromage, bouchées au poulet, cubes de viande. Par exemple, pourquoi ne pas en faire un centre de table nouveau-genre permettant à chacun de savourer à sa guise le délice qu'il préfère? Les gourmets n'auront que l'embaras du choix!

Les cadeaux... / (Suite de la page 13)

À partir de 10 ans jusqu'à 14 ans:

L'enfant est encore un peu jeune pour lire les grands classiques de la littérature mondiale, mais il lui faut déjà des lectures substantielles. C'est l'âge à partir duquel le goût pour les romans d'aventures — vécues ou imaginaires — l'emporte chez les garçons, tandis que chez les filles, les romans "fleur bleue" à tendance psychologique sont les grands favoris.

Pour les filles: La Nouvelle Bibliothèque de Zuzette, la série du Club des Cinq, la collection Heidi, dans la collection Idéal-Bibliothèque, Sans Famille, Celle qu'on retrouva, etc.

Pour les garçons: Moby Dick, les livres de Conrad; Encyclo-

pédie de l'Aventure, chez Larousse, l'Encyclopédie Larousse pour la jeunesse.

Quelques maisons d'éditions canadiennes publient des livres canadiens pour enfants, telles que les Editions Jeunesse, à Québec, Léméac, Fides, Beauchemin, le Centre de Psychologie et de Pédagogie et la Librairie Dussault, à Montréal. Quelques excellents ouvrages de ces éditions: De Claude Aubry: Les îles du roi Maha-Maha, Le loup de Noël. De Marie St-Pierre: Loulou, le petit pékinois, Une révolte au royaume des fleurs, les Albums de Grand-père Cailloux, d'André Cailloux, la collection Nature, d'Odette et Rodolphe Vincent.

A tous, parents et enfants, bonne lecture, et bons achats de Noël!

COIFFURES DE SAISON



Nos têtes cet hiver seront comme un point sur le i de notre nouvelle silhouette. Toutes rondes et menues. Du moins si l'on suit la mode de près. Les coiffeurs nous coupant court les cheveux sans plus leur donner de volume, il était naturel que les coiffures suivent. Tout nous emboîte étroitement la tête.

Les tendances: peu de chapeaux, beaucoup de bonnets. Près de la tête, sans rebords. Le menton souvent jugulé. Le visage encadré de près.

Les formes: la sphère prédomine, mais aussi le long cône tronqué, la "galette" d'un béret très plat. Si vrai chapeau il y a, il prendra des allures de couvre-chef cow-boy et, éventuellement, de cloche. C'est d'ailleurs la cloche la plus seyante et la plus passe-partout. Sans prétention, elle semble toujours s'adapter au costume qui l'accompagne, mieux que le béret, également facile à porter, mais s'harmonisant mal avec une tenue habillée.



3 - La petite cloche honnête.



4 - Le melon-cloche, classique, en feutre.



5 - La casquette enveloppante en cuir ou daim vrai ou faux.

Cet hiver vous aurez donc le choix entre le genre:

- cagoule;
 - bonnet style bonnet de bain;
 - casque de motocycliste ou d'aviateur;
 - passe-montagne;
 - béret — écossais, de matelot, à pompon —;
 - casquette — à visière, à pattes, à petit ou large fond —;
 - bombe équestre;
 - boer ou cow-boy;
- en: feutre, laine tricotée, cuir, plastique, fourrure, tissu de maille.

Mais si vous ne suivez pas d'aussi près la mode, vous porterez un bon béret courant, ou une petite cloche bien honnête. Plus jeune, peut-être osez-vous ce qui peut être charmant; vous draper la tête dans l'enroulement d'une longue écharpe dont les pans retomberont de part et d'autre de votre épaule. Ou la casquette mode si elle ne vous masculinise pas trop et vous garde joli minois.

Marcelle Henry



6 - Le béret élégant. Il peut être en fourrure (vraie ou fausse).



7 - La boule de fourrure cachant les oreilles.



8 - Le bonnet en résille crochétée.



1 - Le faux chapeau mou en jersey - gants assortis.



2 - Le casque à jugulaire en tissu de laine assorti au manteau.

Le courrier de

Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on récrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale, pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée — Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE / LA TERRE DE CHEZ NOUS / 515 VIGER / MONTRÉAL 24.

"Je voudrais éviter aux adolescentes, mes expériences malheureuses..."

Q/ Je suis une étudiante de 17 ans. A l'âge de 13 ans, je suis tombée amoureuse d'un jeune homme de 21 ans. J'ai eu, par malheur, des relations avec lui. D'abord, par amour, par manque d'affection au foyer, par vengeance envers mes parents, mais surtout sur son insistance. Cela a duré six mois. Ensuite, j'ai voulu le quitter. Mais, comme il me menaçait de tout révéler à mes parents, j'ai dû continuer à lui servir de jouet. Plus d'une fois, j'ai manqué à ses rendez-vous, mais il s'arrangeait ensuite pour me nuire dans ma réputation. J'en suis devenue malade. Je décidai alors d'aller voir un prêtre. Ce que j'aurais dû faire plus tôt. Celui-ci m'a aidé énormément. Il alla voir le jeune homme qui cessa ensuite tout contact avec moi. Sur l'insistance de ce prêtre, mes parents me firent traiter par un psychiatre, pour ce qu'ils croyaient être du surmenage, je ne mangerais plus, n'en dormais plus, je n'avais que des idées de mort. Après les traitements, je suis devenue normale. Mes parents n'ont jamais su mon histoire.

Pendant deux ans, je ne suis pas sortie avec des garçons. Je les détestais même. Mais il y a deux mois, j'en ai rencontré un autre, un garçon à sa place, bien éduqué. Je suis sortie deux fois avec lui, il est gentil, on s'entend très bien. Mais la deuxième fois, il m'a embrassée longuement, et je me demande si c'est bien. J'ai peur, extrêmement, des garçons. Je veux demeurer très sage avec eux. Je veux donc savoir si c'est grave, si ça peut apporter des conséquences que d'embrasser un garçon longuement. Je vous assure que je veux demeurer à ma place, jusqu'au mariage. Car après avoir vécu une expérience semblable, il est difficile d'y penser sans pleurer et avoir des remords à vouloir s'en couper les veines... Quand j'y pense, j'ai un chagrin énorme. J'ai raté ma vie, du côté affection. Cela m'a nui dans mes études aussi. Surtout, j'ai perdu ma virginité, ce qui est très pénible pour moi.

Je vous assure que quand on est jeune, on ne réfléchit pas. On manque de maturité. Souvent, je n'ai plus confiance en moi, je voudrais avoir 50 ans. J'ai peur de l'avenir, en regardant le passé. Si vous pouvez, publiez ma lettre, cela fera peut-être éviter des erreurs irréparables aux adolescentes naïves. Plus tard, je veux travailler dans le Service Social auprès des jeunes filles. Faites, je vous en supplie, mon message aux adolescentes.

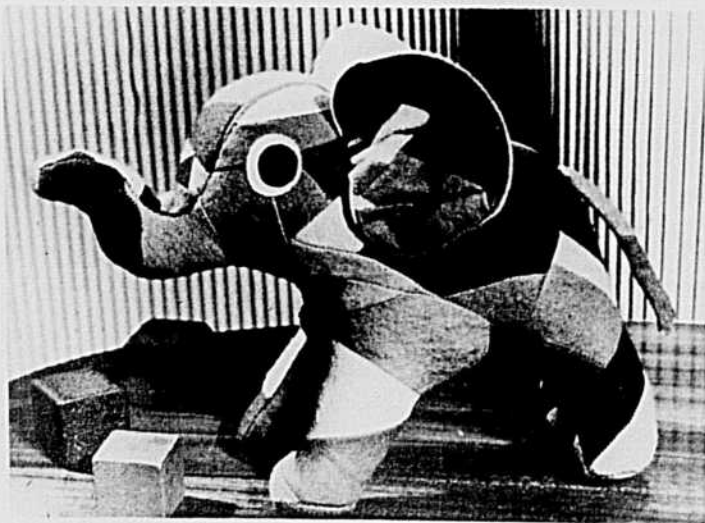
Marisa, dix-septième.

R/ Ton message est fait, petite Marisa. Je comprends que tu aies peine à chasser de ton esprit le cauchemar que tu as vécu. S'il t'est d'un poids pénible, au moins pourra-t-il aider certaines jeunes filles à comprendre les dangers auxquels leur inexpérience les expose. Tu as payé chèrement tes erreurs et il ne sert à rien de t'enliser dans le désespoir.

Au contraire, tu as une belle jeunesse à vivre et tu as repris suffisamment d'équilibre pour le faire. Il est excellent pour toi que d'entretenir une amitié avec des jeunes gens. Tu vas découvrir ainsi que les hommes ne sont pas tous aussi brutaux, mais qu'au contraire, beaucoup de jeunes gens sont fort réservés et équilibrés.

Beaucoup de femmes qui ont ainsi vécu des expériences précoces, en sortent blessées pour la vie et ne peuvent vivre un amour normal. Il ne semble pas que ce soit le cas pour toi. Les soins psychiatriques que tu as reçus t'ont certainement aidée en cela. Continue de fréquenter ce bon copain. Tu sais mieux que personne, où peuvent mener les caresses trop osées et les intimités trop grandes. Autant que possible, évite de te trouver dans les occasions où il te faut un courage surhumain pour ne pas céder. Reste le plus longtemps que tu peux, sur le terrain de l'amitié avec ce garçon. D'autant plus que tu désires poursuivre des études assez longues. Si cela t'est possible, reprends contact avec ce prêtre qui t'a tant aidée. Ses lumières ne peuvent que te guider. Plutôt que de regretter le passé, vis avec simplicité et courage le moment présent et sois confiante en l'avenir. En dépit de tes malheurs, tu t'en es quand même sortie sans payer trop cher. Le récit de ton aventure peut certes aider à en éviter de plus grands, à d'autres. La vie te réserve encore de bons moments. Le bonheur t'attend. Fais confiance à la vie, souris-lui et elle te sourira.

Marie-Josée



Eléphant multicolore créé à l'aide de retailles de feutre, il fera la joie des petits aux Fêtes. Patron no: S-5158-F. Adressez vos commandes à Patron à dix sous, LA TERRE, 515 ave Viger, Montréal 24. N'oubliez pas le dix sous, pour couvrir les frais de poste et le numéro du patron.

MARYSE: Cette dernière aimerait avoir si possible l'adresse de celle qui signait Jeune de coeur, dans le courrier du 9 octobre, elle trouve que le cas de cette dernière ressemble au sien. Si "Jeune de Coeur" veut me faire parvenir son identité, je la mettrai en communication avec Maryse.

THERÈSE R.: On enseigne la coiffure à l'École des Métiers commerciaux, 1265 rue St-Denis, Montréal. C'est une école du gouvernement, on n'y paie que les frais d'inscriptions. Il y a quantité d'écoles privées, un peu partout en Province. Cela coûte plus cher, mais c'est habituellement plus rapide comme initiation. Ainsi l'Académie de coiffure Zago, 8 Ste-Catherine, est, Montréal.

JE VOUDRAIS SAVOIR: Les femmes normales, sont habituellement fécondes du 6e ou 7e jour après leurs menstruations, jusqu'au 20e jour environ. Si le cycle était toujours de même longueur, 28 jours par exemple, le calcul des jours stériles et féconds serait facile. Mais la plupart des femmes ont des cycles qui varient, de 24 à 31 jours souvent. Il faut alors prendre les extrêmes et s'abstenir de relations plus longtemps. Toute la méthode Ogino repose sur trois constatations: 1- L'ovulation (ponte de l'oeuf qui peut être fécondé) survient fort probablement 12 à 16 jours AVANT le 1er jour de la menstruation suivante. 2- Les spermatozoïdes gardent leur pouvoir fécondant pendant 48 hres après le coit. 3- L'ovule peut être fécondé pendant 24 hres suivant sa sortie de l'ovaire. Pour apprendre à se connaître, une jeune fille devrait inscrire correctement les dates de ses menstruations, sur une période de plusieurs mois, et noter aussi les symptômes qui peuvent indiquer l'ovulation: malaises, sécrétions plus abondantes, etc. Je ne puis malheureusement élaborer trop là-dessus, je vous conseille de vous procurer certains petits volumes bien faits qui expliquent ces mécanismes, comme "Naissances planifiées" du Dr Serge Mongeau, en vente au prix de \$1.50 aux Editions du Jour, 3411 St-Denis, Montréal. Je n'ai jamais lu nulle part que des caresses ou des touchers pouvaient rendre une femme stérile, bien au contraire... On peut perdre sa virginité de la façon que vous décrivez, cependant. Vous ne sauriez vous montrer trop prudente et réservée. C'est encore le gage le plus sûr de la sécurité...

JENNY CARON: Il est bien possible que ce soit l'amour vrai entre vous deux. Continuez de voir ce garçon, mais ne lui avouez pas votre amour la première. Il doit bien se douter de vos sentiments... S'il vous aime aussi, il fera le premier geste vers vous. Vous pourriez perdre une quinzaine de livres sans trop de mal, en supprimant les desserts, le sucre, les pâtes, en ne mangeant pas entre les repas ou avant de vous coucher. Il y a quelques semaines, on a publié une page sur les exercices à faire pour diminuer les hanches et le ventre, dans le numéro du 16 octobre. Lorsque vous voyez quelque chose qui peut vous être utile, s.v.p. le découper, cela évite des répétitions ennuyeuses.

BONANZA: La moëlle contenue dans la gélatine est en effet bonne pour l'ossature. Pour parvenir à vous redresser le dos, il faut en premier lieu, soigner votre arthrite. Je ne sais pas si pratiquer quelques exercices modérés vous seraient possibles, en voici quelques-uns assez simples: Debout, jambes écartées, penchez le buste en avant, croisez les bras sous la poitrine, puis relevez-le à l'horizontale. Mains à la nuque, dos plat, fléchissez lentement le buste, en gardant les coudes parallèles au sol. Il est normal à la ménopause de voir son buste un peu fléchir. Rien qu'un bon soutien-gorge ne peut masquer, cependant. Vous pouvez aussi pratiquer un peu de gymnastique, mais il ne faut pas en attendre de résultats miraculeux. Voici quelques mouvements excellents: Tordez une vieille serviette éponge, 20 à 40 fois, comme pour l'essorer. Asseyez-vous devant une table, posez devant vous, vos deux poings fermés, écartés de 12 pouces environ. Appuyez fortement en comptant lentement jusqu'à 5. Détendez-vous. Recommencez à nouveau, une quarantaine de fois.

CELLE QUI PENSE QU'ELLE N'EXISTE PLUS: Quelle charmante lettre tu m'écris-là, tu es bien la petite fille typique de 15 ans qui croit que personne ne l'aime... Tu es adorable, quand même. Je veux bien essayer de t'aider un peu. Tu rêves à l'amour et tu aimes l'amour. Pour le moment, c'est ce garçon de 17 ans qui en prend la forme. Il boit beaucoup, cela devrait te faire réfléchir un peu. Ne vas pas lui dire que tu l'aimes, garde ce secret pour toi. Il arrive souvent à 15 ans,



Modes - patrons - couture

4804 - Pratique tenue du jour ou du soir, robe orientale ou peignoir long. Fermeture éclair à l'avant. NOUVELLES MESURES de jeune fille: 8, 10, 12, 14, 16, 18. La taille 12, buste 34, requiert 2 vgs 7/8 dans le 45". Prix: 75c

4785 - Robe facile à faire et pratique pour maints usages, dans les belles teintes à la mode: émeraude, grise, turquoise. NOUVELLES MESURES pour jeunes filles: 8, 10, 12, 14, 16, 18. La taille 12, buste 34 prend 2 3/4 vgs dans le 35". Prix: 75c

4701 - Toute nouvelle robe à plis pour l'adolescente qui aime danser. Nouvelles mesures de fillette: 6, 8, 10, 12, 14. La taille 10 prend 2 vgs, dans le 45". Prix: 75c

Adressez vos commandes à Service des Patrons, La Terre de Chez-Nous, 515 ave Viger, Montréal 24, S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes. S.v.p. utiliser un bon ou un mandat de poste.

de ne pas être trop régulière dans ses menstruations. Si tu sautes plusieurs mois, essaie d'en parler à ta mère. Elle pourrait t'amener voir un médecin. Tu n'as rien à craindre. Les médecins sont très discrets, même s'ils doivent procéder à des examens, il le font avec beaucoup de délicatesse et en respectant la pudeur des jeunes filles. Je regrette avec toi qu'il n'y ait pas davantage de femmes-médecins, cela éviterait bien des gênes inutiles. En vieillissant, tu vas apprendre à dominer ton caractère bouillant. On ne devient pas enceinte en se donnant des baisers, mais en posant l'acte conjugal. Ce n'est pas pour rien que Dieu a créé les sexes différents, c'est pour se compléter. Tu aurais avantage à lire "La sexualité expliquée aux enfants", cela se vend 1.00 aux Editions du Jour, 3411, St-Denis, Montréal. Dans le numéro de la Terre du 16 octobre, on a publié des régimes amaigrissants et des exercices pour aider à diminuer le volume du ventre, ils seraient excellents pour toi.

FLEUR FANÉE: Ce garçon de 29 ans ne me dit rien qui vaille. Il n'est pas sérieux et se joue un peu de vous. Comme vous n'avez que 18 ans, je vous conseillerais plutôt, de regarder du côté des jeunes de votre âge. C'est ainsi que vous parviendrez à oublier l'autre. Il ne veut sans doute pas se marier, vous perdez un temps précieux à vous prêter à ses fantaisies.

CLAUDETTE P.: Peut-être votre lettre s'est-elle égarée pendant la grève des postes. S.V.P. rappelez-moi votre problème. Je répète qu'on ne donne des réponses personnelles que pour des réponses trop délicates pour être publiées dans le journal.

FRANCINE M.: Le traitement aux oeufs pour la chevelure peut être renouvelé tous les 15 jrs. C'est suffisant.

FLEUR EN PEINE: Il est difficile de chanter convenablement quand on ne peut donner la note juste, il faut avoir un minimum de don, "un peu d'oreille" comme on dit. As-tu un piano chez-toi? Tout ce que je peux te conseiller, c'est d'essayer de chanter la gamme, en t'accompagnant du piano. En suivant des cours d'un professeur, tu pourrais peut-être parvenir à chanter plus juste. Je te le souhaite. En attendant, écoute les autres...

LOUISE: Je ne peux parvenir à fléchir la volonté de la personne respon-

sable de toi. A 15 ans, tu peux certes commencer à sortir de temps en temps avec des groupes d'amies. Il est normal de pouvoir s'amuser et danser de temps en temps. Malheureusement, ces salles de danses qu'on redoute tant ne sont pas toujours aussi bien tenues qu'on le voudrait. Cela explique les réticences de ta surveillante. Sois patiente et douce, tu obtiendras plus ainsi. La mode ultra-courte n'est jolie pour personne, mais quelques pouces en haut du genou cela convient. Ne fais pas de drame pour de petites histoires dont tu riras dans quelque temps. J'espère avec toi que ton père va pouvoir se trouver une femme qui vous convienne. Si tu trouves son amie charmante, n'aie pas peur de lui montrer. Une grande fille de 15 ans a besoin d'une confidente et d'une protectrice. Confiance.

BÉBÉ: Je ne connais pas d'endroit où vous pourriez vendre vos cheveux coupés. Les fabricants de perruques importent les cheveux d'Asie, cela leur revient beaucoup moins cher. Ne pouvez-vous utiliser votre belle tresse pour agrémenter votre coiffure, en la disposant vous-même au meilleur de votre connaissance?

Bien des personnes ne sont plus gênées par LEURS DENTIERES

FASTEETH, une poudre alcaline (non acide) qui maintient les dentiers en place plus solidement. Pour manger ou parler avec une parfaite assurance, saupoudrez votre dentier avec FASTEETH. Ne forme jamais de plaque ni de tartar, ne laisse aucun goût. Assainit l'haleine. FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

MEILLEURE CUISSON AVEC "ENGEDURA" - SEC -

La LEVURE

qui fait lever la pâte rapidement et qui demeure sans cesse plus efficace et assure une texture uniforme.

Boîte de 1 1/2 onces.0.35

Boîte de 4 onces.0.70

Les 2 ci-dessus pour seulement.1.00

Boîte de 8 onces.1.30

Frais de Poste Payés.

S.V.P. nous donner le nom de votre épicer

Ecrire vos nom et adresse en lettres moulees

EDWARD AGENCIES LTD.,
403-138 PORTAGE AVE. E.
Winnipeg 1, Manitoba

ANNONCES CLASSÉES

COUT DE L'INSERTION: 10 cents le mot. Prix minimum \$2.00. Titre en 8 points noirs capital: \$2.00. Annonces classées commerciales avec ou sans cadre: 70 cents la ligne agate. CASE: 50 cents. RABAIS DE 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte. DONNEZ CLAIEMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc. Les annonces classées sont STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN au plus tard à 11h. a.m., le lundi. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressés comme suit:

LES ANNONCES CLASSEES LA TERRE DE CHEZ NOUS 515, avenue Vigor, Montréal, Qué. Tél.: 288-6141

AGENTS DEMANDES

BONS revenus, vendant vêtements sur mesures, directement au client. Compagnie établie depuis 1934. Echantillons attrayants se vendant facilement. Plein temps ou partiel. Bonnes commissions, bas prix, complets bonis gratuits. Expérience non requise. Écrivez pour échantillons. DAVEN-TRY TAILORS, DEPT. "T", CASIER 304, MONTREAL.

AGENCE offerte pour chaque comté, temps plein ou partiel, pour distribution d'un appareil exclusif et indispensable pour automobiles, camions, tracteurs. Système de vente et publicité des mieux organisés. Opportunité d'un revenu considérable. Réservez votre territoire au plus tôt. Adresser: ASTRA DIST., a/s J.B. MESSIER, C.P. 61, ST-PIE DE BAGOT, P.Q.

AGUISAGE

CULTIVATEURS - Chaque lame de "CLIPPERS" pour vaches, moutons aiguisée sur machine diamantée coupe plus longtemps, 75c set. Nous réparons* correctement votre tondeuse électrique "Clipmaster" lorsque nécessaire. Charge raisonnable, ouvrage garanti, retour rapide. Fermiers, seul Atelier STEWART à Pierreville, ne confiez pas vos réparations et aiguisage à tout hasard. Ne prenez pas de risques ailleurs. Adressez toujours: ATELIER REPARATION STEWART ENR., ELECTRIQUE OFFICE, 156, PIERREVILLE, CTE YAMASKA.

AGUISAGE - Réparation - Vente - Service d'aiguisage à l'huile pour lames de clippers à vaches 75c le set. Frais de transport gratuits sur un montant de \$1.50 et plus. Service garanti - Réparation de tondeuses Oster et Sunbeam électriques, frais de poste payés. Vente de lames neuves. S'adresser: MACHINE SHOP STEWART, 134 LIMOGES, SOREL, QUE.

AGRICULTEURS - Aiguisage à l'huile, de lames de clippers à vaches 75c le set. Frais de poste gratuits sur envoi de 2 sets ou plus. Aiguisage garanti. Vente de lames neuves. L'outillage ultra-moderne permet la réparation de clippers électriques Stewart, frais de transport gratuits. S'adresser LA MAISON D'AGUISAGE STEWART, CASIER POSTAL 24, SOREL, QUE.

AGUISAGE-REPARATION Stewart, Clippers d'animaux, barbiers, 75c set. Coupe durable à chaque set. Véritable usine reconnue pour la réparation, l'aiguisage défiant toute compétition. Personnel expert. Ouvrage garanti. Service rapide. Cultivateurs, Attention aux imitateurs... Ne prenez pas de risques ailleurs!! Seule adresse à Pierreville pour avoir entière satisfaction. Adressez toujours: L'USINE D'AGUISAGE STEWART ENR., PIERREVILLE, CTE YAMASKA.

MESSIEURS, Confiez-nous vos lames de "Clippers", aiguisage à l'huile, \$1.00 le set, plus frais de transport. Enviez le C.O.D. - EMILE BOLDUC, 555, DES FORGES, TROIS-RIVIERES.

AGUISONS lames Clippers d'animaux, 75c set. Coupe durable. Etablissement spécialisé qui a fait ses preuves dans l'aiguisage et réparation de clippers électriques. Nos nombreux clients l'apprécient. Ouvrage garanti. Retour rapide. Adressez: SERVICE D'AGUISAGE STEWART ENR., PIERREVILLE, CTE YAMASKA.

SERVICE D'aiguisage, lames, clippers, vaches, moutons, 0.75c set - Garanti tondre votre troupeau; retourné en 24 heures. FERME D'AGUISAGE STEWART, 232 PRINCE, SOREL.

AGUISAGE - Réparation clippers d'animaux. Travail garanti. Réparation même jour. Entière satisfaction. Venez ou expédiez. HECTOR FONTAINE, 75 SHOONER, PIERREVILLE, CTE YAMASKA.

SERVICE D'aiguisage, réparation, tondeuses d'animaux 90c - barbier 75c le set plus frais retour. Couteaux, roulette hache-viande. Vendons lames neuves, garanties couper. Tondeuses neuves, seconde main. Ouvrage garanti. LÉOPHILE LACASSE & FILS, ST-GERVAIS, (BELLECHASSE).

AIGUISONS lames de "Clippers". Service rapide. Ouvrage à l'huile et garanti. \$1.00 le set. BOLDUC & FILS, 8875, BOUL. DES FORGES, TROIS-RIVIERES.

ANIMAUX A VENDRE

Le seul commerçant de la province qui achète directement des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 35 ans et NON PAS DES ENCANS. Nous avons toujours un vaste choix de vaches Holstein pur-sang, classées et croisées. Conditions de paiements et échanges acceptés. Pour plus amples détails:

LOUIS PINSKY 54, CÔTE SUD STE-THERÈSE-DE-BLAINVILLE, TEL: 435-0220. LES PLUS IMPORTANTS VENDEURS AU QUÉBEC DE VACHES ÉPROUVÉES.

VACHES et taures Holstein velar en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. DENIS TRUDEAU, STE-JULIE, CTE VERCHÈRES, TEL: 649-1169.

VACHES LAITIÈRES

Un des plus importants vendeurs de vaches laitières du Québec. Toutes ces vaches proviennent des meilleurs éleveurs de l'Ontario. Vaches de choix vendues au plus bas prix. OMER MAISONNEUVE, 521, BOUL. LACOMBE, ST-PAUL L'ERMITE, CTE L'ASSOMPTION ROUTE 48. Tél: Ferme, de 8h. a.m. à 6h. p.m., 581-5670 - Résidence: 722-0956.

A VENDRE - Truies et verrats Yorkshire, Large White enregistrés. Verrats garantis pour le service. Tous nos sujets sont exempts de rhénite et de pneumonie à virus. PORCHERIE IDEALE, INC. C.P. 3, ST-BARNABE NORD, CTE ST-AUGUSTINE, QUE. TEL: 819-264-2118 ou 264-5311.

VACHES laitières, très bonne qualité, prix raisonnables. ROBERT DE GRANDPRE, 820 GRANDE CÔTE, R.R. 2, BERTHIERVILLE, CTE BERTHIER, TEL: 836-4809.

FERME LEVIS CAHIER

VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisées, fraîche vélées ou devant veler sous peu. Livraison gratuite. S'adresser: PHILIPPE CARRIER, PINTENDRE, LEVIS, TEL: 837-7013.

CHOIX de vaches et taures fraîche vélées et vélant en tout temps de l'année, à prix avantageux. RONALD FOUCAULT, ST-HERMAS, CTE DEUX-MONTAGNES.

BOEUFs, génisses Hereford enregistrés, 6 mois à 2 ans. Parc Tamworth enregistrés, de tous âges. Verrats prêts pour le service. AIME LABONTE, ST-GILLES, CTE LOTBINIÈRE, TEL: 888-3395.

AYRSHIRE - Taureaux pur-sang, prêts pour le service. Issus de mères "Excellentes" avec bons records. Pour plus de détails, écrire ou téléphoner à: J. EARLE & SONS ENR., TERRACE BANK FARM, HOWICK, QUE. 514-825-2154.

VU notre renouvellement de pur-sang, nous avons à vendre des vaches vélant en novembre, décembre, janvier et février. Ces vaches ont été sous le contrôle, sont de bonnes laitières, très bonnes reproductives. FERME STAIRS, HEMMINGFORD, CTE HUNTINGDON, TEL: 247-2455.

VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisées, venant des meilleurs troupeaux d'Ontario, vélant décembre, janvier, février. Bonnes conditions. CHOUINARD & FRÈRES, STE-FLAVIE, CTE MATANE, TEL: 775-7018.

AYRSHIRE - 4 jeunes taureaux pur-sang dont 2 prêts pour le service, issus de mères "Excellentes" ayant de haute production et de père "Excellent". FERNAND FONTAINE, ST-ARMAND, CTE MISSISQUOI, TEL: 514-248-3679.

CHAROLAIS

4 TAUREAUX enregistrés, pur-sang, 18 mois, 1300 lb, prêts pour le service, \$500, chacun - FERME ÉLIE, VAUDREUIL, QUE. TEL: 453-6019 (MONTREAL), 234-3277 (VAUDREUIL), S'adresser à: Clément Parisien.

LAITIÈRES HOLSTEIN

VACHES, taures, jeunes sujets à vendre, en tout temps. Conditions faciles. MAURICE LAMBERT & FILS INC., 780 BEAUSÉJOUR, LOUISEVILLE, MASKINONGÉ, - 228-4105

JERSEY - Vaches Jersey, sujets de qualité, enregistrés, avec B.C.A. Faites demandes au: CLUB D'ÉLEVEURS JERSEY, C.P. 215, LENNOXVILLE.

HEREFORD - 4 boeufs Hereford croisés, 7 et 8 mois, pesant 475 et 525 lb. NICOL BELLAVANCE, CAUSAPSCAL, CTE MATAPÉDIA.

ENGLISH LARGE BLACK et Hampshire enregistrés, deux formidables races pour le croisement. Nous offrons des lignées de races importées remarquables. Aussi disponibles, Landrace, Yorkshire, English Large White, Lacombe, Berkshire, Tamworth, Hybrides Tâchés Bleus, de tous âges. Verrats prêts pour service, truies saillies. Croisement sur demande, par exemple, races Landrace ou York croisées avec Hampshire ou Large Black. Catalogue, Tweddle Farms, Fergus, Ontario.

ÉTALON belge, 8 ans, à vendre ou à échanger pour étalon de 1 an ou 2 ans, enregistré, ou pouliche pur-sang, belge. WILFRID THIBODEAU, ST-FORTUNAT VILLAGE, CTE WOLFE.

HOLSTEIN - 2 taures Holstein de 3 ans, vaccinées, fraîche vélées. TÉLÉPHORE POITRAS, R.R. No 4, CHAMBLAY, TEL: 658-2647.

AYRSHIRE à vendre, 2 taureaux d'un an provenant de nos meilleures lignées dont l'un fut Grand Champion de Réserve à l'Exposition Québec 1968. MARCEL BOURGEOIS, ST-OURS, (RICHELIEU), TEL: 785-5545.

VERRATS et truies Yorkshire enregistrés, Classés XXX. Prêts au service. Excellente lignée. Prix raisonnable. ROLLAND NICHOLS, LA PRÉSENTATION, ST-HYACINTHE, - 796-3372.

CULTIVATEURS LAITIERS

Vous pouvez obtenir des AYRSHIRE enregistrés de choix comprenant vaches et taures vélant en tout temps de l'année ainsi que des taures ouvertes et des génisses. Ceci avec l'avantage de choisir parmi plus de 100 sujets. Sur la même ferme, nous avons aussi un très bon choix de HOLSTEIN croisées, taures à leur premier et deuxième veau, vélant au cours des mois de octobre, novembre et décembre. Si vous désirez quelques sujets, venez nous visiter! Nous sommes aussi en mesure de changer votre troupeau au complet ou en partie selon vos désirs. Tous les animaux mentionnés ci-haut proviennent des meilleurs troupeaux du Québec et de l'Ontario et sont groupés sur la ferme de: Paul Bernard, à St-Pie de Bagot, 10 milles de St-Hyacinthe. Pour informations, s'adresser à: PAUL BERNARD Saint-Pie, Cte Bagot, TEL: 772-2492 ou 772-2259.

ANIMAUX MORTS

ACHETONS animaux morts ou vivants, payons le meilleur prix possible, acceptons charges téléphoniques. DE SMET & FRÈRES, RANG FLEURY, ST-JUDE, CTE ST-HYACINTHE, TEL: 792-3834.

ANIMAUX morts et animaux vivants. Payons bon prix. Permis No 15. ABATTOIR de LEVIS, BOUL. PRÉSIDENT KENNEDY, LEVIS - OMER CARRIER, tel: 837-6913 (frais d'appel renversés).

A VENDRE - DIVERS

RAQUETTES neuves pour sucrerie \$9.00 la paire - payables d'avance par mandat-poste - transport payé par la poste. JOSEPH ROY, C.P. 14, ST-GERVAIS, CTE BELLECHASSE.

Béton Étanche Armé Unique Durable Remarqué Y...est un peu là! Diam. -16-18-20-24-30 - vide-silo "PATZ". Nous elles Formes -1969 - Joins invisibles et sûrs.

SILOS BEAUDRY Jean-Paul Beaudry St Marc, Cte de Verchères 514 - 504-2348

ÉCONOMIE formidable! 7 robes \$4.89 - 7 jupes \$4.19 - 7 "Pullovers" \$3.49 - 7 blouses \$2.79 - 7 jupons \$1.89 - Bonnes bottines de l'Armée \$2.99 - Complets pour hommes \$8.99 - 5 chemises pour hommes \$2.99 - 5 pantalons pour hommes ou femmes \$5.99 - 10 items assortis pour enfants \$3.99 - Manteau fourrure \$4.99 - Catalogue gratuit - DEPT. 4, BOITE 64, TORONTO 2-B. Dépôt \$1.00 - Escompte de marchands.

RIPE DE BOIS FRANC à vendre au voyage. S'adresser: 6340 BOUL. DES MILLE ÎLES, ST-FRANÇOIS (LAVAL), TEL: 666-4417.

RENOVATION EXTERIEURE FENÊTRES et portes d'aluminium fabriquées avec l'aluminium "Alcan" - Aussi revêtement de maisons en aluminium et auvents, fibre de verre, directement du manufacturier. Prix spéciaux pour travaux d'hiver. Écrire à: C.P. 71, SUCCURSALE DUVERNAVY, VILLE LAVAL, P.Q.

FOIN - 5,000 balles de foin à vendre à 20c la balle, VICTOR MILETTE, 562, STE-ANNE DE SOREL, CTE RICHELIEU.

BOIS USAGE BOIS DE CHAR

ACHETEZ DU BOIS DE CHARS PLANCHES emb. 1" x 6" x 8'16" à \$55.00 du mille. Madriers emb. 1 1/2" et 2" épaisseur, 5" à 9" largeur, 9' longueur, à \$55.00 du mille. - Plywood, second - MAGNAN LUMBER CO. INC., 2461 RUE MANUFACTURERS, POINTE ST-CHARLES, MONTREAL 22, TEL: 931-2561.

EDUCATION

DETECTIVES Devenez détective ou investigateur. Hommes, femmes de 18 ans et plus seulement. Cours par correspondance. Écrivez à: INSTITUT NATIONAL D'INVESTIGATION, DEPT. 7, 155 RUE KENT, OTTAWA 4, ONTARIO, et recevez gratuitement "LE LIVRE NOIR DE L'INVESTIGATION" avec tous les détails.

ENCANS PUBLICS

ATTENTION Cultivateurs!! Je suis acheteur de troupeaux et de roulant de ferme au complet, dans la Province. S'adresser à: LÉO DASTOUS, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE DE PLESSISVILLE, CTE MIFANTIC, TEL: 362-7585.

ENCAN chez M. LAURENT BERNIER aux limites du Rang Égypte, près de St-Dominique, ST-VALÉRIEN, Cte Shefford, mercredi le 11 décembre, 1968, à 1 hre p.m. précise.

Sera vendu: 45 têtes d'animaux HOLSTEIN, toutes claires de test fédéral, dont plusieurs sont pur-sang, enregistrés, avec papiers, comprenant: 24 vaches à lait vélant en janvier, février et mars dont 6 pur-sang enregistrées, 10 taures de 1 1/2 an, non saillies, dont 3 pur-sang enregistrées, 8 génisses d'élevage, 2 boeufs d'élevage et 1 taureau pur-sang de 2 ans. MACHINERIE: Tracteur Oliver 550 à gaz avec prise de force indépendante (1200 hrs d'ouvrage) - Tracteur Ford 4 vitesses avec "troxell" - Petit "Bulldozer" Oliver à gaz, modèle O-C-3 avec loader. Presse à foin Massey-Ferguson No 9, 1 an d'usage - Moulin à faucher att. 3 pts avec 3 faux, 2 ans d'usage, de marque Oliver - Fendeur Acrobate, comme neuf - Conditionneur à foin New Holland No 404, 1 an d'usage - Monte-Balles de 24 pi. - Herse à rouleaux McCormick 14/14 - Semoir 13 disques combiné, sur roues de fer - Épandeur d'engrais New Holland, 120 minots - Voiture 6 roues avec plate-forme - Voiture 4 roues, avec plate-forme - Remorque avec empocheur à grain - Charrue à neige en V pour tracteur - Charrue Beatty, à moulee - Traveuse Chore Boy avec 2 compresseurs et pilage, 3 chaudières - 25 sacs de graine de mil - 1000 chaudières à sucre - Batterie électrique - Clipper électrique - Nécessaire d'étable, comprenant: 34 Carcans, 16 Bols à vaches, Stalles, Nettoyeur d'étable REMS, 250 pi. de chaîne ainsi que perche. - 25 tonnes de foin.

CAUSE: ÉLEVAGE DE PORCS. CONDITION: COMPTANT. Pour information, s'adresser à: JEAN-GUY CHAMPIGNY, ENCANTEUR LICENCIÉ, ROXTON FALLS, TEL: 548-5733.

VENTE de VACHES LAITIÈRES par ENCAN. Vendredi, le 6 décembre, 1968, à 1 hre p.m. précise, dans le local des ENCANS DE LA FERME INC., à ST-HYACINTHE.

Sera vendu: 50 jeunes vaches et taures à leur premier veau, HOLSTEIN X AYRSHIRE croisées, fraîche vélées ou prêtes à véler.

Ces taures et vaches ont été choisies avec soin et sont de très haute qualité. Si vous avez besoin de quelques vaches pour votre quota, vous pourrez les trouver à cette vente.

Suivra cette vente, à 3 hres p.m., une vente de 100 génisses et taures ouvertes, croisées et pur-sang HOLSTEIN ainsi que 50 bouvillons d'engraissement.

Pour information, s'adresser à: PAUL BERNARD, ST-PIE, CTE BAGOT, TEL: 772-2259.

ENCAN Lundi, le 9 décembre, 1968, à 11 hres a.m. précises. SUCCESSION de feu HENRI BÉLANGER, 149 LACHAPELLE, ST-ANTOINE-DES-LAURENTIDES (ST-JÉROME).

Sera vendu un troupeau d'animaux HOLSTEIN dont 12 vaches à lait, 5 taures et 1 boeuf de 2 ans, 2 chevaux de 8 et 9 ans, 1500 balles de foin, 100 poches d'avoine, 400 balles de paille.

Tracteur International W-4, Presse à foin Massey-Harris No 9, Râteau de côté International, Wagons sur pneus, Épandeur à fumier sur pneus, Rouleau d'acier 2 sections, Herse à roulettes Massey-Harris 32 disques, Semoise à grain International 13 disques; Lieuse à grain Cockshutt, Frigidaire à lait, Traveuse Surge 2 chaudières, complète, Charrue à tracteur, Chaînes à tracteur et une foule d'autres articles non énumérées.

CAUSE DE LA VENTE: MORTALITÉ. ARGENT COMPTANT ou avec endosseur à la satisfaction du vendeur. Références exigées. L'ENCAN AURA LIEU, BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS. Pour information, s'adresser à: ARMAND CHARBONNEAU, ENCANTEUR LICENCIÉ, ST-EUSTACHE, TEL: 473-0643.

ENCAN sur la ferme de M. LÉONARD BROUILLARD, RANG ST-ROCK, ST-BARNABÉ SUD, CTE ST-HYACINTHE, Mercredi, le 11 décembre, 1968, à 1 hre p.m. précise.

Tout sera vendu, 29 têtes d'animaux HOLSTEIN, toutes claires de test fédéral, comprenant 25 bonnes vaches à lait dont quelques-unes fraîche vélées et quantité dues en février et mars, 1 taureau de 16 mois, très bon reproducteur et 3 génisses d'élevage, 3 truies dont 1 avec 9 petits et 2 autres dues en janvier, un mâle. ÉQUIPEMENT: Tracteur David Brown 990 Diésel avec prise de force vivante, hydraulique, att. 3 pts.; Moulin à faucher International, 7 pi., att. 3 pts.; Charrue à 3 raies David Brown, att. 3 pts.; Tracteur Case en bon ordre, avec poulie; Presse à foin Massey-Harris avec moteur; Râteau de côté International, No 14 sur hydraulique; Herse à roulettes semi-portée, neuve, genre trailer; Épandeur à fumier International, capacité 130 minots, sur prise de force; Herse à ressorts, 3 sections; Niveleuse, att. 3 pts.; Semoise Cockshutt No 11, combinée, 13 disques; Monte-Balles Great Giant, fond de tôle, 30 pi., neuf, sur pneus; Sarcleur à betteraves; Remorque à 2 roues; Monte-Balles Malco, 24 pi., moteur à force; Voiture sur pneus avec montants à foin; Quantité de bois de sciage; "Bulk Tank" John Wood, capacité 33 bidons, presque neuf; Traveuse DeLaval avec compresseur, antimagnétique, moteur et tuyauterie (24) 2 chaudières; Équipement à blé d'Inde; Ensiléur Dion au complet; Nez à blé d'Inde; Barre de faux à foin; Souffleur sur pneus avec tuyau et chaudière; 2 voitures Dion automatiques 14 et 16 pi.; Casseuse de blé d'Inde neuve, International sur P.T.O. Cet équipement est en parfaite condition. Quantité d'autres articles trop long à énumérer.

CAUSE: TRANSFERT DANS LA GRANDE CULTURE. CONDITIONS: COMPTANT OU PRETS DE BANQUE. Pour information, veuillez communiquer avec l'encanteur. JULES CÔTE, Encanteur Bilingue Licencié, 1274 rue SUD, COWANSVILLE, QUE. TEL: 263-0670 ou 295-2130.

FEMMES FILLES DEMANDES

FEMME ou fille, 20 à 50 ans, aimant enfants, 8-14-16 ans. Travail général. Bon salaire, chambre privée. Écrire: MME L.P. BOYER, 3600 BARCLAY, MONTREAL TEL: 731-3597.

MÉNAGÈRE, 25 à 40 ans, expérience entretien maison, soin 2 fillettes, 4 et 2 ans. Salaire à discuter. S'adresser: R. DAOUST, 185 BEAUCUE, BEAUFORT, (Dimanche seulement).

FILS TISSUS COUPONS

100 paires bas nylon dames, vendus comme réjet de moulin à \$2.99 - 12 paires de bas hommes à \$3.05 - 12 paires bas enfants, seconds, unis ou rayés, à \$2.80 - Représés, Polyon lb \$2.50, Orlon, Laine, Fil à tisser. Catalogues et échantillons gratuits sur demande. L. THERRIEN INC., DEPT. T.C.N., VICTORIAVILLE, P.Q.

LISIÈRES AU PRIX DU GROS

En Jersey, se déchire, 100 lb pour \$10.00, blanc seulement - Rose, bleu, 100 lb pour \$12.00 - Jaune, turquoise, 100 lb pour \$18.00 - Jersey brossé, pastel seulement, 50 lb pour \$10.00. - Acompte requis, \$2.00 - BERTROY TEXTILES INC., 535 ST-PIERRE DRUMMONDVILLE, QUE.

HOMMES DEMANDES

HOMME célibataire, avec expérience sur ferme laitière, \$25 - \$30 par semaine selon expérience. Logé, nourri. JACQUES LEDUC, 629 RANG ST-LAURENT, R.R.2, BEAUHARNOIS, TEL: 429-5997.

MUSIQUE

TRÈS grande aubaine!!! Disques neufs 45 tours, 25c, chacun. Catalogue 10c. NELSON, BOITE POSTALE 22, PTE-AUX-TREMBLES (MONTREAL).

MACHINES - OUTILLAGE

CULTIVATEURS!! Nous avons un prix spécial pour vous si vous désirez acheter: Réfrigérateurs, Congélateurs, Cuisinières électriques, Laveuses et Sècheuses Roy. Écrivez à: EUGÈNE ROY (DIVISION DE LA FERME) LTÉE. (CASE POSTALE 234), 142 AVENUE DU PARC, L'ASSOMPTION TEL: 514-837-3356.

LES SYSTEMES à traire CHOREBOY sont vendus et entretenus par le Centre Chore-Boy, 228, boulevard St-Joseph, St-Jean, Qué. et leurs agents autorisés dans la province.

TRACTEURS - International 606 au gaz - B-414 Diésel avec loader - 2 B-275 Diésel avec loader - B-250 Diésel - Farmall H - Super C - W-4 - Massey-Ferguson Super 90 - 3 Massey-Ferguson 35, (2 au gaz et 1 Diésel) - 2 Ferguson 85 - 2 Massey-Harris 30 - Massey-Harris 101 - Massey-Harris 22 - 2 Tracteurs Ford avec loader - Case Diésel 430 - David Brown 990 - Ford Major - Case Industriel avec loader - Arracheuse à betteraves - Charrues 2 et 3 raies et beaucoup d'autres machines. B. & D. EQUIPEMENT ENR., DISTRIBUTEURS INTERNATIONAL ET DION, ST-DENIS, CTE ST-HYACINTHE. TEL: 787-2105.

CULTIVATEURS!! Si vous avez besoin d'un Réfrigérateur à lait à bidons, nous sommes toujours distributeurs des fameux Réfrigérateurs à lait "Star". Adressez-vous à: EUGÈNE ROY (DIVISION DE LA FERME) LTÉE. (CASE POSTALE 234), 142 AVENUE DU PARC, L'ASSOMPTION. TEL: 514-837-3356.

"BULK TANK" De Laval, 35 bidons - Souffleurs à neige - Lames niveleuses - Tracteur 65 Diésel - Semoirs 11, 13 et 15 disques, combinés et ordinaires, roues d'acier et sur pneus. Toutes ces machines agricoles sont usagées et en très bon ordre. J.-B. GIRARD, 194 RUE ST-DENIS, SAINT-DENIS-SUR-LE-RICHELIEU, COMTE ST-HYACINTHE, P.Q. TEL: 787-2013.

CULTIVATEURS!! Avez-vous besoin d'un Bassin en Vrac ou "Bulk Tank", d'accessoires de laiterie, tels que Bassins de lavage, Chauffettes, Ventilateurs, Réservoirs à eau chaude, adressez-vous à Eugène Roy (Division de la Ferme) Ltée ou à ses Agents Autorisés. Nous sommes toujours les distributeurs des "Bulk Tanks" John Wood, EUGÈNE ROY (DIVISION DE LA FERME) LTÉE. (CASE POSTALE 234), 142 AVENUE DU PARC, L'ASSOMPTION. TEL: 514-837-3356.

MOULANGE à marteaux avec moteur 40 forces - Malaxeur 2 tonnes - Rouleuse - Parfaite condition. JEAN-NOEL VALLEE, STE-BARBE, CTE HUNTINGDON.

MOTEUR Diésel Cummings de 100 forces, à 1200 tours, avec poulie de 16 po., \$1200.00 - en très bon ordre, avec courroie de 8 po. X 16 pi.; aussi moteur électrique 3 C.V. General Electric "Dust Proof", \$75.00 - GEORGES-HENRI L'ALLIER, 353 ST-JACQUES, STE-SCHOLASTIQUE, CTE DEUX-MONTAGNES, TEL: 258-3936.

ON DEMANDE

ACHETEUR ET VENDEUR de roulant de ferme au complet, de troupeaux laitiers pur-sang ou croisés, d'animaux de boucherie; terre à bois ou en culture. S'adresser à: LE-BLANC & PICHE, ST-SYLVERE, CTE NICOLET. TEL: 235-51 ou 205-11.

SERAIS acheteur de coupes de bois mou dans le comté Lévis, Bellechasse. Appeler, le soir, après 8 heures: 839-9618.

PNEUS D'AVION POUR LA FERME

PNEUS d'avion très larges et puissants, pour wagons, tracteurs avant, etc. Sont fournis avec roues agricoles s'adaptant sur toutes les marques d'équipement. Prix imbattables!! H. DUBOIS & FILS LTÉE, VILLE ST-REMÉ, P.Q. TEL: 454-2442.

POUSSINS POULETTES

POUSSINS d'un jour seulement. Pour la ponte: Shaver Starcross 288 - poule blanche aux œufs blancs, A deux fins: Shaver Starcross 566 - poule noire et rouge aux œufs bruns. Pour la chair: Rock Blanc, COUVOIR DE PONT-VIAU, 25 BOUL. DES LAURENTIDES, VILLE DE LAVAL, QUE. TEL: 669-3656.

4 ÉLEVEUSES au gaz propane, tuyaux compris, ont servi pour 2 élevages - 4 abreuvoirs. En très bonne condition. LUCIEN PROULX, LA BAIE, (YAMASKA), TEL: 783-6608.

BONNIE'S PONDEUSES

BONNIE'S - Votre source de confiance, ce qu'il y a de plus profitable, poudeuses d'œufs bruns - poudeuses d'œufs blancs aussi. Avons les races dominantes. Commandez dès maintenant pour livraison onis et canetons dès maintenant, pour livraison au printemps et à l'été; soyez assurés de recevoir la race voulue sur demande. Pas trop tôt pour placer votre commande de poulets pour livraison au printemps. Catalogue. TWEDDLE CHICKS, FERGUS, ONTARIO.

(Suite à la page 18)

NOUVELLES



OEUF: marché à la hausse

Ton soutenu ou plus ferme du marché des oeufs la semaine dernière. Dans la plupart des régions, les prix au producteur des premières catégories ont marqué des gains de 1 à 4 cents la douzaine. Catégories inférieures, prix inchangés à certains endroits; hausses de 1-4c ailleurs.

Prix des A gros en cartons lors de la fermeture, du gros au détail: à Montréal, 61.6c ou augmentation d'environ 3c par rapport à la semaine précédente; à Toronto, 57.6c, soit 1.7c de plus.

Prix au producteur des oeufs non classés à St-Félix de Valois: A extra gros, 2c de plus à 54c; A gros et A moyens, gain de 3c dans chaque cas à 51 et 46c respectivement; A petits, 1c de plus à 35c; B et C, inchangés à 30 et 23c respectivement.

En Ontario, demande locale soutenue et ventes actives à l'extérieur. Arrivages à peine suffisants pour répondre à la demande en certains endroits et inférieurs aux besoins ailleurs, même à la suite d'expéditions originaires du Manitoba. Montréal a connu un marché ferme accompagné d'une avance des prix de presque toutes les catégories. Demande active surtout pour A gros; arrivages régionaux complétés par d'autres venant de l'extérieur de la province.

Provinces atlantiques: prix fermes ou raffermis de 2-4c pour les catégories supérieures; les arrivages, composés surtout de A gros et moyens, suffisaient aux besoins dans la plupart des cas.

VOLAILE: aucun changement

Aucun changement d'importance n'est survenu aux marchés de la volaille vivante la semaine dernière: offre correspondante à la demande des différentes classes et catégories. Au bulletin officiel, on signale une augmentation des arrivages d'oies de l'Alberta et du Manitoba pour fins de transformation. On fait remarquer qu'en 1968, un nombre record des éclosions et importations de poulets de grill ont été engraisés par la suite comme poulets à rôti (plus pesants). Presque 60% de ce nombre ont été acheminés vers la province de Québec.

PORCS: 75c de plus à Montréal

Il y avait tendance à la hausse sur la plupart des marchés aux pores la semaine dernière.

Prix des pores de la catégorie A: Toronto, faible hausse à \$33.80-\$34.90; Montréal, gain de 75c les 100 livres à \$32.50-\$33.25; Winnipeg, 65c de plus en fermeture à \$32.90-\$33.80; avance de 60c aux marchés de l'Alberta à \$31-\$31.30; Saskatoon, un peu plus élevés à \$32.20-\$32.45. Prix moyen des pores classés A à la mi-novembre cette année: \$32.23 contre \$26.71 à la même époque, l'an dernier.

Volume des arrivages aux abattoirs sous inspection fédérale durant la semaine terminée le 23 novembre: 160,056 têtes, soit environ 22,600 de moins que pendant la semaine correspondante de 1967. C'est une réduction de 12.4% pour l'ensemble du pays -- 15% dans l'Est et 7.9% dans l'Ouest. L'Ontario et le Québec enregistrent les diminutions les plus sensibles -- environ 9,000 et 7,300 têtes respectivement.

VEAUX: des hausses dans l'Est

La semaine dernière, les veaux de lait classés Bons et De choix trouvaient facilement preneur aux marchés de l'Est. Toronto, prix variant de soutenus à supérieurs de \$1 les 100 livres ou \$32-\$41; Montréal de même à \$40-\$46; Winnipeg, ton ferme à \$32-\$40; Edmonton, très peu de sujets de qualité supérieure à \$25-\$27; également à ce dernier endroit, les bons veaux de type à boucherie se vendaient de 25 à 50c plus cher à \$23.50-\$25.

AGNEAUX: marché à la hausse

Un nombre restreint de moutons et d'agneaux jouissait d'une demande active la semaine dernière. A Toronto, les bons agneaux ont gagné environ \$2 les 100 livres à \$26.50-\$30; de son côté, Winnipeg enregistrait une hausse de \$1.50 à \$24.50-\$25.70 tandis que le marché d'Edmonton montrait peu de changement à \$23. Prix des bons agneaux, admissibles au prix de soutien, vers la mi-novembre: \$25.47 contre \$22.24 à la mi-novembre de l'an passé. Montréal, \$24-\$26.

BOVINS: tendance à la baisse

Volume réduit des arrivages la semaine dernière -- environ 10,000 têtes de moins que pour la semaine précédente. Malgré cela, demande rien que modérée et baisses de prix dispersées dans les différentes classes; qualité plutôt ordinaire.

Tableau d'ensemble des prix: bouvillons et génisses, de soutenus à peine à inférieurs de 50c les 100 livres; vaches, fluctuations de 75c vers le haut à \$1 vers le bas -- à Montréal, les bonnes ont baissé à \$18-\$19.75; taureaux, baisses de 50c-\$1.

Bovins d'engrais ou de remplacement: de nouveau, très bonne demande pour sujets de qualité; prix allant de soutenus à supérieurs de \$1. Exportations aux États-Unis durant la semaine: 5,659 têtes.

POMMES: les dernières révisions

La récolte canadienne de pommes dépasserait d'un tout petit peu les 20 millions de boisseaux, suivant le dernier rapport provisoire du Bureau fédéral de la statistique. C'est environ 400,000 boisseaux de moins que prévu lors des premières estimations et 18% de moins que le sommet atteint l'an dernier. Les diminutions les plus sensibles seraient survenues en Nouvelle-Écosse (29%), au Québec (28%) et en Colombie-Britannique (18%). En Ontario, le volume total se rapproche sensiblement de celui de l'an dernier tandis qu'il n'y a pas eu de changement au Nouveau-Brunswick. A quelques exceptions près, la plupart des récoltes de fruits ont accusé une réduction par rapport à celles de 1967. La baisse la plus marquée s'applique aux bleuets (près de 50%) pour l'ensemble du pays, même si l'on note une augmentation de 10% au Québec. Par contre, diminution de 80% et plus en N.-E. et au N.-B.

ASSURANCES UCC



Assurances UCC est heureuse de vous présenter M. Cyrille Taillon qui s'est particulièrement signalé par la qualité de ses services en analyse de succession. Ses bureaux sont situés à 801 Bld. Marcotte, Roberval, Que.



Assurances UCC est heureuse de vous présenter M. Léonard Lampron, qui s'est particulièrement signalé par la qualité de ses services en analyse de succession. Ses bureaux sont situés au 5370, rue Chemin des Forges, Lavendrye, Qué.

PETITES ANNONCES

(Suite de la page 17)

REMEDES

RHUMATISME - Vous avez tout essayé sans succès. - Pourquoi ne pas essayer le remède le plus efficace et le moins dispendieux? Pour \$1.00 nous vous expédions par la poste 4 paquets d'une once de graine de céleri indien - quantité suffisante pour un mois avec les directions complètes en français sur chaque paquet. - LES SEMENCES LAVAL, 3505, BOUL. ST-MARTIN, CHOMÉDEY, QUE.

SERVICES

LAISSEZ-NOUS le soin de vendre pour vous, vos meubles et articles usagés. Aucune obligation d'achat de votre part. Acceptons frais d'appel interurbain. Tél. 276-3543 - Montréal.

TERRES A VENDRE

FERME AVICOLE - Terrain 400' de largeur par 600' de profondeur - 2 poulaillers en bois lambrissés en métal, 200' x 40' et 110' x 30', capacité 20,000 poulets de grill. Région Cowansville-Danham. Équipement au complet. Règlement de succession. Toute offre raisonnable sera considérée. Comptant minimum exigé \$12,000.00 - Balance, conditions faciles. PAUL GINGRAS, Agronome, 1396 RUE SUD, CO. WASSVILLE, QUE. Tél. 263-2066.

RÉGION Baie Missisquoi, route 7, 192 arpents, bonnes constructions, 66 têtes Holstein pur-sang enregistrées - Comté Iberville, 320 arpents, 100 têtes Holstein, quota \$2,500 lb. maison 8 pièces, site idéal. LES IMMEUBLES RICHELIEU ENR. MME EMILE PARÉ, Agent, CLARENCEVILLE, QUE. - 294-5730.

TERRE, 90 arpents à cultiver, à vendre avec bâtiments et maison. S'adresser: LUDOVIC NOISEUX, 132, RANG DES TRENTÉ, ST-JEAN-BAPTISTE, CÉROUVILLE. Tél. 589-7866.

TERRES DEMANDEES

30 ACRES, 1500' hauteur, versant sud, ruisseau bois franc. Cowansville à Sherbrooke. Donnez prix, CASE 264, 515 VIGER, MONTRÉAL 24.



Les timbres

par Pierre COURTEAU

La première émission postale canadienne de l'année 1969 sera un timbre de 6 cents de la série sur les sports qui sera émis le 15 janvier pour rappeler le populaire jeu de curling. Selon un représentant de l'association nationale de curling, un relevé récent établit à près d'un demi-million le nombre de joueurs au Canada, dont 100,000 femmes et 40,000 étudiants.



L'administration des PTT de Suisse a mis en circulation le 28 novembre un tirage spécial de quatre timbres, les premiers d'une nouvelle série consacrée aux "oiseaux indigènes" qui s'étendra sur plusieurs années. Ces timbres multicolores représentent le Grand tétras, le Bouvreuil pivoine, la Pie-grèche à tête rousse (notre illustration) et le Rollet triple bandeau.

Trois nouveaux timbres ont été ajoutés à la série "Grands noms de l'histoire de France" par la République française au cours des dernières semaines. Imprimés sur formats de 27 x 48, ces timbres représentent Jeanne d'Arc, le roi Philippe le Bel et la mort du guerrier breton Du Guesclin. Enfin, signalons deux timbres grevés d'une surtaxe au profit de la Croix-Rouge qui seront émis le 16 décembre. Ils représentent deux oeuvres de Nicolas Mignard: "Le Printemps" et "L'Automne".



Le cinquième anniversaire de la mort de John F. Kennedy vient d'être souligné par le gouvernement d'Ajman avec l'émission d'un timbre et d'un feuillet-souvenir. Le jeune président américain on se rappelle est décédé à la suite d'une fusillade survenue à Dallas le 22 novembre 1963.



Pour leur part, les postes d'Iran ont tenu à commémorer le 1er anniversaire du couronnement de Sa Majesté Impériale le Schah Aryamehr et Sa Majesté, l'Impératrice Farah Pahlavi. Trois timbres marquent cet événement: deux représentent séparément le Schah et l'Impératrice, cependant que le troisième réunit le couple royal en compagnie du jeune prince héritier Reza Pahlavi.



L'administration postale suédoise émettra en date du 10 décembre deux timbres de 35 et 45 öre en l'honneur des gagnants des prix Nobel de Médecine, de Physique, de Chimie et de Littérature de l'année 1908. Le premier représente Mecnikov et Ehrlich (médecine) et Rutherford (chimie). L'autre valeur réunit le physicien Lippmann et le gagnant en littérature, Christoph Eucken.



Les philatélistes intéressés aux timbres italiens seront heureux d'apprendre que la République italienne a mis en circulation en novembre une série de six timbres de format horizontal identique afin de commémorer le cinquanteième anniversaire de la victoire. La vignette de 20 lires symbolise la transformation du citoyen en combattant, celle de 25 li., la guerre de position, le timbre de 40 li., les forces navales, le 50 li., l'armée de l'Air, le 90 li., la bataille de Vittorio Veneto et celui de 180 li., le Soldat Inconnu.



A partir du 9 décembre, la Belgique émettra un timbre spécial de Noël de 1F, sans surtaxe. Le dessin représente un clerc sur lequel apparaît la Sainte Vierge et l'Enfant Jésus. Symboliquement, la flamme illumine Marie et son divin Fils. Le tout est entouré d'un nimbe sur fond de dentelle.



Producteurs de lait, méfiez-vous!

Ne vous fiez pas aux déclarations sans fondements: Il n'existe pas de produits iodés IDENTIQUES ou SUPÉRIEURS à IOSAN et à BOVADINE.

Pour un lait de haute qualité avec un meilleur contrôle de la mammité, vous pouvez toujours vous fier à IOSAN et à BOVADINE! Ce ne sont pas des produits d'imitation! Si IOSAN et BOVADINE ne sont pas disponibles chez votre marchand habituel, écrivez à:

LAZARUS LABORATORIES (Canada) Ltd.
une filiale de

Produits Chimiques West Limitée,
5623, Avenue Casgrain,
Montréal 14, P.Q.

Tél.: 274-5651

REVUE des MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les commentaires et les prix des produits avicoles nous sont fournis par le Ministère fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'Aviculture.

LE 3 DÉCEMBRE 1968

Le marché des oeufs fut à peu près stable, la semaine passée. Le prix des oeufs en cartons d'une douzaine a légèrement augmenté. Des expéditions d'oeufs des Etats-Unis furent reçues.

Le prix de la volaille est demeuré le même. La demande fut bonne pour toutes espèces.

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail à Montréal

POULETS

6 lb et plus.....49c.-50c.
5 lb et moins de 6.....47c.-49c.
4 lb et moins de 5.....38c.-41c.
Poulets à griller et à frire
(sous glace)
Moins de 4 lb.....33c.-34c.

POULES

6 lb et plus.....40c.-41c.
5 lb et moins de 6.....40c.-41c.
4 lb et moins de 5.....39c.-40c.
Moins de 4 lb.....30c.

JEUNES DINDONS

Moins de 10 lb.....40c.-42c.
10 lb et moins de 16.....44c.-47c.
16 lb et plus.....39c.-42c.
Canards.....59c.-60c.

OEUFs

Prix de gros aux détaillants à Montréal
(cartons d'une douzaine)

A-Extra-gros.....65.1c.
A-Gros.....62.5c.
A-Moyens.....56.8c.
A-Petits.....46.0c.

Prix de détail aux consommateurs à Montréal
(cartons d'une douzaine)

A-Extra-Gros.....74c.-79c.
A-Gros.....73c.-77c.
A-Moyens.....66c.-70c.
A-Petits.....54c.-57c.

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE

LE 30 NOVEMBRE 1968

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92., 64c., 93., 65c. Prix de vente de la Commission Canadienne du lait, en 56 lb., 65c.

F.A.B. MONTRÉAL

Poudre de lait écrémé: (ventes de 25 sacs ou plus). Pulv. Canada 1ère cat., sacs, .20c. à .22c. Cylindre, Canada 1ère cat., sacs, .18c. à .19c. Aliments du bétail, sacs, .14c. à .14 1/4c.

Poudre de lait de beurre, bétail 13 1/2c. à .14c.
Poudre de petit lait .05 1/2c. à .06c.

Caséine 30 mailles .32c.-.33c.
Lait évaporé, caisse 48/16 7.80
Crème douce, la livre

matière grasse (en bidon). 94c.
Du 20 au 26 novembre 1968 inclusivement, le prix du fromage blanc classé no 1, 47 1/2c., coloré 47 3/4c. (lait cru).

MAÏS À GRAIN

TRACK MONTRÉAL
PAR WAGON COMPLET
LE 3 DÉCEMBRE 1968

Jaune américain, no 3 en vrac 100 lb.....\$2.60
Jaune de l'Ontario, no 3 C.E. en vrac 100 lb.....\$2.50

FRUITS ET LÉGUMES

LE 2 DÉCEMBRE 1968

Ventes par les producteurs

Prix payés aux producteurs au marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9h. a.m. Ces prix sont fournis par la Section de l'Inspection des Produits Agricoles, Service Salubrité des Aliments, Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

FRUITS

POMMES: McIntosh 2.25 - 2.75, 3" et plus 3.00-3.50, Lobo et Cortland et Greening 2.00 / boisseau.

LÉGUMES

BETTERAVES: 1.25-1.50 / 50 lb, petites 2.00 / 50 lb.

CAROTTES: 1.00 - 1.25 / 50 lb, 1.50 - 1.75 / cellos de 10 x 5 ou 24 x 2 lb.

CHOUX: Verts 1.00 / 50 lb, Savoy 1.50 - 1.75, rouges 1.25 - 1.50 / doz.

CHOUX CHINOIS: 1.25 - 1.50 / doz.

OIGNONS: 1.50 - 1.75, gros 2.25 - 2.50 / 12 cellos de 2 lb.

PANAI: 2.50-2.75 / boisseau, 2.50 / 12 cellos de 2 lb.

POIREAUX: 0.90 - 1.25 / doz.

RUTABAGA: 1.25 - 1.50 / minot, 1.00 - 1.25 / 50 lb.

SALSIFIS: 2.00 / doz.

PATATES: 0.90 - 1.00, petites 0.65 - 0.75, grosses 1.25, 0.28 - 0.30 / 10 lb.



VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs à Montréal

POULETS

7 lb et plus.....25.5c.
6 lb et moins de 7.....21c.
5 lb et moins de 6.....20.5c.
Poulets à griller et à frire
Moins de 5 lb.....19c.

POULES

7 lb et plus.....17c.
6 lb et moins de 7.....14c.
5 lb et moins de 6.....11c.
Moins de 5 lb.....09c.

JEUNES DINDONS

Moins de 12 lb.....25c.
12 lb et moins de 20.....26c.
20 lb et plus.....25c.
Dindons adultes
Moins de 20 lb.....nil

POMMES DE TERRE

LE 2 DÉCEMBRE 1968

Ventes par les grossistes

Québec	50 lb.....1.00-1.10
Québec	10 lb.....0.27-0.28
I. P.-E.	75 lb.....1.85-1.90
I. P.-E.	50 lb.....1.25-1.35
I. P.-E.	10 lb.....0.34-0.25
N.-B.	50 lb.....1.05-1.10
N.-B.	10 lb.....1.05-0.30
Idaho	100 lb.....7.00
Russett	
Louisiane sucrées	
le cageot ou minot6.50-7.00

PORCS ABATTUS



Ce qui suit est le différentiel pour les porcs vendus sur le marché en se basant sur le prix des porcs de catégorie "A" comme prix de base.

Prix payés, lundi, le 2 décembre 1968

	Marché de Pointe-St-Charles	Marché de l'Est	Marché de Toronto
A-Prix de base	33.25	32.50	34.75-35.90
B	32.25	31.50	33.75-34.90
C	30.25	29.50	31.75-32.90
D	26.25	25.50	27.75-28.90
Légers	29.75	29.00	31.25-32.40
Lourds	30.00	29.25	31.50-32.65
Extra-Lourds	23.00	nil	26.85-26.85
Semi-castrats	26.25	25.50	27.75-28.90
Truies	23.00	nil	26.85-26.85

L'octroi du gouvernement fédéral au montant de \$2.00 sur la qualité des porcs est payé par mandat attaché au certificat de classement.

PRIX PONDERÉ DU PORC - TORONTO

(semaine se terminant le 30 novembre 1968)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Moyenne
	\$34.60	\$34.36	\$34.07	\$34.51	\$34.90	\$34.38

Les 25, 26 et 27 novembre 1968

MARCHÉ DE L'OUEST

Les ventes de porcs ont rapporté \$0.75 de plus que la semaine dernière.
Catégorie A 75 à \$33.25

Truies, aucune réception.

MARCHÉ DE L'EST

Le prix ces porcs cette semaine était \$0.75 de plus que la semaine dernière.
Catégorie A 109 à \$32.50
4 à \$32.50 plus \$1.00 ch.

Truies, aucune réception.



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montreal Livestock Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs.

Les cinq vendeurs à commission du marché de l'Ouest, à la Pointe-St-Charles, sont Donovan M.G.; Maher W.H. Err.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tassé.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Dagenais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires: tél. 935-4638.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Ouest, à la Pointe Saint-Charles, lundi, le 2 décembre 1968.

Les réceptions: 453 bovins, 300 veaux, 6 porcs, 13 agneaux et moutons.

Les réceptions de bovins étaient moins nombreuses que celles de lundi dernier et se composaient de 111 bovillons, 318 taures et vaches et 24 taureaux. A la suite d'une bonne demande, les transactions s'effectuèrent rapidement. Les bouvillons rapportèrent de \$1.00 à \$1.50 de plus que lundi dernier selon la qualité tandis que les vaches accusaient une hausse de \$0.50. Les taures et les taureaux s'échangèrent à des prix de stables à fermes.

Les réceptions de veaux se formaient pour la plupart de sujets de type laitier de qualités commune et moyenne. Toutes les catégories étaient en bonne demande et le marché s'est maintenu actif. Les prix payés étaient stables comparés à ceux de lundi dernier.

Les ventes de porcs ont rapporté les mêmes prix que la semaine dernière, soit \$33.25 pour ceux de catégorie "A". Le prix des truies est de \$23.00.

Un lot d'agneaux requis pour l'abattage rituel a rapporté \$24.00 les cent livres tandis que quelques moutons se sont vendus \$9.00 et \$11.50 les cent livres.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Est, lundi, le 2 décembre 1968.

Les réceptions: 399 bovins, 366 veaux, 84 porcs, 20 agneaux et moutons.

Les offres de bovins, lundi, étaient sensiblement les mêmes que celles de lundi dernier. Des vaches de qualités commune et moyenne de type laitier formaient la majorité des réceptions. Depuis l'ouverture du marché, cette semaine, toutes les catégories étaient en bonne demande et le marché était actif. Les prix payés étaient généralement supérieurs à ceux obtenus la semaine dernière.

Les réceptions de veaux sont beaucoup moins nombreuses que celles de lundi dernier et se composent pour la plupart de sujets de type laitier de qualités commune et moyenne. Avec une bonne demande, le marché était très actif. Les prix payés étaient de stables à fermes comparés à ceux obtenus la semaine dernière.

Les premières ventes de porcs ont rapporté des prix stables comparés à la semaine dernière. Aucune truie ne fut offerte en vente.

Les quelques agneaux requis pour l'abattage rituel ont rapporté des prix stables à la semaine dernière.

MARCHÉ DE L'OUEST

BOUVILLONS

Choix.....aucun
Bons.....26.25-27.25
Moyens.....24.50-26.00
Communs.....21.50-24.25

VACHES

Les meilleures.....22.00
Bonnes.....18.25-20.00
Moyennes.....17.00-18.00
Communes.....15.50-16.75
Très communes.....13.25-15.25

TAUREAUX

Bons.....22.00-23.25
Ventes jusqu'à.....nil
Communs et moyens 16.50-21.25

TAURES

Choix.....aucune
Bonnes.....23.00-24.00
Moyennes.....20.50-21.75
Communes.....16.25-19.50

VEAUX DE LAIT

Bons.....40.00-45.00
Ventes jusqu'à.....46.50
Moyens.....34.50-39.50
Communs.....19.75-32.00

AGNEAUX

Bons.....aucun
Lots mélangés.....aucun
Pour l'abattage rituel.....24.00
Communs.....aucun

MOUTONS

Bons.....aucun
Communs.....9.00-11.50

MARCHÉ DE L'EST

BOUVILLONS

Choix.....aucun
Bons.....aucun
Moyens.....aucun
Communs.....aucun

VACHES

Les meilleures.....20.00-21.50
Bonnes.....18.00-19.75
Moyennes.....16.00-17.50
Communes.....15.00-15.75
Très communes.....12.50-14.75

TAUREAUX

Bons.....22.25-23.00
Ventes jusqu'à.....24.50
Communs et moyens 17.50-22.00

TAURES

Choix.....aucune
Bonnes.....aucune
Moyennes.....aucune
Communes.....aucune

VEAUX DE LAIT

Bons.....40.00-45.50
Ventes jusqu'à.....46.50
Moyens.....32.50-39.50
Communs.....20.00-30.00

AGNEAUX

Bons.....aucun
Lots mélangés.....aucun
Pour l'abattage rituel.....27.50-30.00
Communs.....aucun

MOUTONS

Bons.....aucun
Communs.....aucun



Il faut que ça débloque

Le tarif postal de seconde classe va être augmenté de façon considérable à partir du premier avril 1969, cela va porter un dur coup aux publications spécialisées, surtout les publications agricoles, ainsi qu'à certains quotidiens et hebdomadaires dont la livraison se fait en majorité par la poste, ces journaux vont être obligés d'augmenter considérablement le prix de l'abonnement. Par exemple, un quotidien de Québec ne paie payer \$30,00 par année, les abonnés au lieu de \$15,00 actuellement. Certains de ces journaux sont voués à la disparition dans un avenir plus ou moins rapproché, car les gens des régions rurales n'ont pas les moyens, avec les faibles revenus qu'ils ont actuellement, de subir cette hausse, ce qui va priver une bonne partie de la population de journaux. Les seules nouvelles qu'ils pourront avoir viendront de la radio et de la télévision. Je ne dis pas qu'une certaine augmentation des tarifs n'était pas nécessaire, mais elle aurait dû être échelonnée sur une plus longue période.

Complexe laitier de \$5 millions

Un vaste complexe laitier régional estimé à quelque \$5 millions sera construit à Shawinigan par la compagnie "Produits laitiers Crête de la Mauricie Inc.", ont annoncé conjointement des officiers de cette compagnie et la Jeune Chambre de la ville de l'Electricité, au cours d'une conférence de presse.

La réalisation de ce projet d'envergure fait suite à des démarches entreprises depuis près de deux ans et donnerait lieu à la création de plus de 150 emplois dans cette région.

L'usine projetée aura une capacité annuelle de transformation de quelque 200 millions de livres de lait industriel par année, incluant crème glacée, beurre, fromage, poudre de lait, fromage cottage, caséine, etc. Elle recevrait également le produit des cultivateurs-fournisseurs de lait nature.

SI VOUS SOUFFREZ

ARTHRITE

(RHUMATISME ET MALADIES ASSOCIEES)

IL Y A DE L'ESPOIR

Pour vous aider, une brochure a été préparée dans un langage clair et concis au sujet de l'arthrite, du rhumatisme et des maladies associées. On vous renseigne sur ces maladies; on vous en énumère les symptômes; et ce que l'on doit faire lorsqu'on souffre de ces maladies fort répandues.

Peu importe si vous souffrez depuis longtemps ou ce que vous avez déjà essayé si vous désirez de l'aide, demandez dès aujourd'hui votre copie GRATUITE.

Cette brochure illustrée de 40 pages a été préparée comme service au public. Ecrivez pour obtenir votre exemplaire.

Société de Recherches Educatives,

DEPT 310

C.P. 12, Rosemont, Montréal, Canada

les journaux? On dit aux gens de s'instruire davantage aujourd'hui, mais s'ils n'ont pas les moyens de se payer des journaux, ils ne pourront pas se cultiver et tout ce qu'ils auront appris à l'école finira par s'estomper. Grâce aux pressions de l'UCC, on a au moins conservé la livraison du courrier le samedi dans les régions rurales.

Je proteste contre toute augmentation de la taxe de vente de huit à dix pour cent, et contre la généralisation de cette taxe aux aliments. Nous sommes assez taxés comme cela. C'est dans le Québec que LA TAXE DE VENTE EST LA PLUS ELEVEE DETOUTES LES PROVINCES CANADIENNES. Qu'attendent les gouvernements pour donner aux cultivateurs les revenus qui leur permettraient de vivre convenablement. Il faut que ça débloque, comme le dit l'UCC; pourquoi pas une réorganisation du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, la modernisation

du crédit agricole, l'institution de nouvelles lois qui permettraient une réduction des taxes scolaires. Seule la maison devrait être taxée. Le reste de la ferme devrait être exempt de taxes et un programme plus poussé d'amélioration des terres devrait être établi. Le service des chemins de la "Colonisation" devrait être intégré à la voirie; et on devrait payer une compensation pour le terrain quand on refait les chemins, car avec l'élargissement et le redressement des chemins, il s'ensuit une perte de terrain parfois assez appréciable.

On devrait essayer de trouver de nouveaux débouchés pour les produits de la ferme et essayer d'implanter de nouvelles cultures qui pourraient procurer des revenus supplémentaires aux cultivateurs.

Quand les consommatrices protestent contre l'augmentation du prix de la pinte de lait et menacent de réduire la consommation de ce produit essentiel,

je me demande pourquoi, lorsque les prix des boissons alcooliques montent, personne ne proteste beaucoup, personne ne recommande de consommer moins d'alcool. Il devrait y avoir au gouvernement provincial, une réorganisation complète de tous les ministères, afin de parer au gaspillage qui se fait actuellement. On devrait planifier les dépenses, au lieu d'augmenter les taxes qui sont rendues à un point de saturation. Au lieu de verser des allocations sociales à des gens aptes à travailler, mais qui n'ont pas d'ouvrage, on devrait recycler et donner une formation à ces gens pour qu'ils puissent gagner leur vie. Ce qui rapporterait beaucoup à l'état du Québec en taxes et impôts. Je désire remercier M. Paul-Henri Lavole pour tous les services qu'il a rendu à la classe agricole et mes meilleurs vœux l'accompagnent dans sa nouvelle carrière.

Gérard Fournier,
St-Ferdinand,
Cté Mégantic.

VOUS ÊTES NÉ EN

1902

Alors, peut-être aurez-vous droit à la

RENTE DE RETRAITE

dès janvier 1969 car l'âge minimum d'admissibilité à cette rente sera abaissé à 66 ans à compter du

1er JANVIER 1969

Si vous êtes né en 1897, 1898, 1899, 1900, 1901, 1902 ou 1903, peut-être avez-vous déjà droit ou aurez-vous bientôt droit à la rente de retraite.

Dans chaque cas, il faut que vous ayez contribué au régime et que vous fassiez votre demande de rente à la Régie.

Pour obtenir des renseignements et des formules de demande de rente, veuillez vous adresser à l'un des bureaux régionaux dont l'adresse et le numéro de téléphone paraissent ci-dessous:

Bas Saint-Laurent — Gaspésie — Côte Nord

50 est, rue de l'Évêché
C.P. 754, Rimouski
Tél: 723-1597

Québec

521 est, boulevard Charest
C.P. 3454
Succursale St-Roch, Québec (2^e)
Tél: 693-2181

Cantons de l'Est

230 ouest, rue King
C.P. 817, Sherbrooke
Tél: 569-9575

Outaouais

191 rue Principale
C.P. 925, Hull
Tél: 771-6661

Saguenay — Lac Saint-Jean

200 est, rue Racine
C.P. 1084, Chicoutimi
Tél: 549-2684

Trois-Rivières

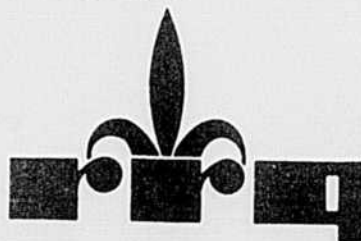
1266 rue Notre-Dame
C.P. 184, Trois-Rivières
Tél: 378-4519

Montréal

210 est, rue Ste-Catherine
C.P. 188, Succursale "N"
Montréal (129^e)
Tél: 873-2433

Nord-Ouest — Nouveau-Québec

2475 boulevard Wilfrid-Laurier
C.P. 5200, Québec (2^e)
Tél: 693-5844



Veuillez transmettre ce message aux personnes de votre entourage qu'il pourrait intéresser.

RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC

Case postale 5200, Québec (2^e), P.Q.